

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

## Hong Kong sur les nerfs

*Hong Kong restera-t-elle encore longtemps l'orgueilleuse capitale extrême-orientale des affaires commerciales, industrielles et bancaires?*

D'une part, on assiste à l'abandon de grandioses projets tandis que, par ailleurs, d'autres sont réalisés et tendent à renforcer le rôle de cette nouvelle Venise dans les échanges mondiaux, de cette porte du continent chinois ouverte sur le monde capitaliste.

Les réalités de Hong Kong sont difficiles à cerner entre les communiqués rassurants des milieux qui ont notoirement intérêt à ce que la croissance se poursuive et les discussions entamées maintenant depuis six mois sur le futur de la Colonie, avec pour partenaires Britanniques et Chinois.

Ces derniers ont lâché des informations, des indices assez contradictoires pour entretenir une certaine confusion sur ce qu'ils entendent obtenir et faire.

Débarassé de sa gangue de rhétorique, le message apparaît pourtant assez clair: la Chine a l'intention de recouvrer sa pleine et entière souveraineté sur Hong Kong en 1997. C'est ce qu'elle pense faire après qui est peu clair...

Pour les Britanniques, un traité est un traité et celui de XIXe siècle qui leur donnait des droits à perpétuité sur le cœur commercial du continent est regardé comme particulièrement humiliant par Pékin.

On le sait à Hong Kong, et l'on y vit sur les nerfs. Les entrepreneurs et en général tous ceux qui ont investi se trouvant dans l'ignorance totale de leur futur, n'ont apparemment plus qu'un objectif: faire que se maintiennent le plus longtemps possible les bonnes années et gagner le maximum d'argent tout en envisageant, le cas échéant, l'élection d'une nouvelle capitale des affaires sur les bords du Pacifique.

Dans ces conditions, on voit mal comment certains fabricants auraient des scrupules à tirer le maximum d'une situation politique et légale qui n'a que peu à voir avec les règles de concurrence - plus ou moins loyale - généralement établies. Se montrer faible vis-à-vis d'eux, c'est ouvrir la voie à toutes sortes d'abus. Les contrefaçons de modèles et brevets en sont un.

Sans doute, quelques condamnations ne changeront rien à l'affaire. On peut même s'attendre à pire dans l'avenir où, paradoxalement, seules les multinationales devront observer une certaine discipline. Encore que partout où brille, ce seul objectif marqué: dollar, la partie ressemble à tout autre chose qu'à un jeu d'échecs entre ecclésiastiques...

Cela dit, si Hong Kong vit sur ses nerfs, ce n'est pas une raison pour la laisser jouer avec les nôtres.

Roland CARRERA

## Le problème des euromissiles Nouvelle proposition de M. Andropov



Sous le regard souriant de M. Gromyko, M. Andropov, à gauche, serre la main de son camarade est-allemand, Erich Honecker lors de son arrivée à Moscou. (Bélino AP)

Le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Youri Andropov, a proposé hier lors d'un banquet offert au Kremlin en l'honneur de son homologue est-allemand, M. Erich Honecker, de ramener le nombre de têtes nucléaires soviétiques pointées vers l'Europe au niveau de celles déployées par l'OTAN.

«L'Union soviétique, a dit M. Andropov selon Tass, a manifesté qu'elle était prête à ne pas avoir en Europe un seul missile et un seul avion de plus que ceux que possède aujourd'hui les pays de l'OTAN. On nous dit que dans ce cas l'Union soviétique aurait davantage d'ogives nucléaires. D'accord. Nous sommes prêts à parvenir à un accord sur l'égalité des potentiels nucléaires en Europe à la fois en ce qui concerne les lanceurs et les ogives nucléaires en prenant en compte, naturellement, les armements correspondants de la France et de la Grande-Bretagne.»

► Page 2

## Dans la vallée de San Joaquin en Californie Petite ville détruite par un séisme

Un tremblement de terre a virtuellement détruit toutes les 2500 maisons de cette petite ville de Californie faisant 45 blessés.

Sept personnes ont dû être hospitalisées, dont deux dans un état très grave.

Dans cette petite localité de province qui a pris des allures de ville bombardée, les sauveteurs fouillaient les débris du centre-ville pour retrouver d'éventuels blessés mais jusqu'à présent sans résultat. Le séisme s'est produit lundi à 16 h. 45 (22 h. 45, heure suisse). D'une magnitude de 6,5 points sur l'échelle de Richter, il a secoué un secteur situé à huit kilomètres au nord de Coalinga, localité agricole dans la vallée de San Joaquin.

«Il n'y a pas un seul endroit qui ait été épargné. A certains endroits, on a vu des flammes de 15 mètres», a déclaré le maire, M. Keith Scrivner. «Toutes les maisons ont subi des dégâts, parfois très importants. C'est terrible. Tout le monde a été touché.»

Les pompiers qui ont passé au peigne fin les débris, n'ont jusqu'à présent

entendu aucun cri pouvant venir d'une personne enterrée.

«Le centre-ville va devoir être totalement démolli et reconstruit. Les bâtiments qui faisaient le charme de la ville ont été détruits», a déclaré M. Scrivner.

«C'est le genre de spectacles que l'on

voit dans les films de catastrophe», a déclaré M. Bob Green, qui a pu quitter un magasin juste au moment où les murs s'effondraient. Quant à sa voiture, elle a été écrasée par un pan de briques.

► Page 2



C'était avant le tremblement de terre, un atelier de réparation de télévisions. (Bélino AP)

## Sous le signe du Cambodge M. Mitterrand a entamé sa visite en Chine

Le président François Mitterrand a offert hier, dès son arrivée à Pékin, d'apporter la garantie de la France à un processus de règlement politique au Cambodge, et a proclamé solennellement le refus du gouvernement français de reconnaître le régime pro-vietnamien de Phnom Penh.

Soucieux de clarifier la position de la France sur le Cambodge, où la Chine soutient les mouvements de résistance anti-vietnamiens, M. Mitterrand a déclaré au cours d'un banquet offert par le premier ministre chinois Zhao Ziyang en

son honneur: «Nous avons le sentiment d'une responsabilité (dans cette région). C'est pourquoi la France est disposée, avec d'autres, à apporter sa garantie à la mise en place d'un processus susceptible de rendre à un peuple qui lui est cher le

droit au bonheur ou au moins à l'espoir.»

«La France considère qu'il n'y aura pas de solution sans le retrait des forces étrangères qui asservissent ce pays et souhaite que la libération du Cambodge rende effectivement à la nation khmère la possibilité de procéder à des élections libres sous contrôle international», a-t-il souligné.

M. Mitterrand a réaffirmé que la France «ne reconnaît ni aujourd'hui ni demain le pouvoir installé à Phnom Penh», condamnant cependant aussitôt, sans les citer, les Khmers rouges, alliés de la Chine, et les accusant d'avoir instauré un régime «sanguinaire» et «inexcusable».

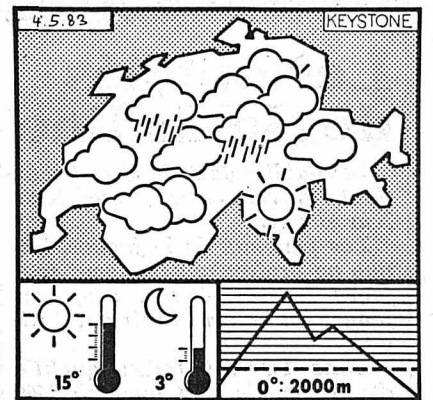
M. Zhao a réitéré la position de Pékin en faveur d'un retrait total et sans condition de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan et du Cambodge. «Après que le Vietnam aura retiré toutes ses troupes d'agression de ce pays, il faudra laisser le peuple du Kampuchea choisir son système social et politique, au moyen d'élections authentiquement libres, supervisées par l'ONU», a-t-il dit. De façon plus générale, MM. Zhao et Mitterrand ont souligné les convergences entre Paris et Pékin sur plusieurs grands problèmes internationaux, en particulier le désarmement et le dialogue Nord-Sud.

Sur le plan bilatéral, ils ont souligné l'importance des relations franco-chinoises, et M. Mitterrand a souhaité «une audacieuse coopération industrielle», évoquant les secteurs français de technologie de pointe (notamment le nucléaire et les transports aériens). (ats, afp)



Voilà ce qu'il me faudrait pour boucler les Français!

Elkingre



M

météo

Nord des Alpes, nord et centre des Grisons, Valais: le temps sera variable. Des éclaircies alterneront avec des périodes très nuageuses. Quelques averses seront possibles le soir. Le temps sera plus ensoleillé en Valais et aux Grisons.

Sud des Alpes et Engadine: le temps sera le plus souvent ensoleillé avec quelques passages nuageux.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: assez ensoleillé. Hausse de la température au nord.

Mercredi 4 mai 1983

18e semaine, 124e jour  
Fêtes à souhaiter: Florian, Sylvain, Sylvaine

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	6 h. 13	6 h. 12
Coucher du soleil	20 h. 46	20 h. 47
Lever de la lune	2 h. 50	3 h. 25
Coucher de la lune	11 h. 35	12 h. 37
DQ		5 h. 43

	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,93	751,79
Lac de Neuchâtel	429,55	429,55

S

sommaire

Des pacifistes qui voient rouge  
SUISSE Page 4

Vie pratique  
MAGAZINE Page 9

Le sommet du Comecon reporté sine die  
ECONOMIE Page 11

R

région  
2e cahier

Longines quitte Tramelan  
100 emplois transférés à Saint-Imier

PAGE 17

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41  
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH

57027



# MONDE

# E

## entre autres

### Les oubliés de Sakhaline

Les oubliés de l'Histoire et ceux dont l'univers entier rententit de leur misère.

Les plateaux de la justice, laïque ou professionnelle, sont toujours faussés. Peser, soupeser, jauger est un art infiniment difficile...

Dans l'Orient qu'on qualifie d'extrême, ils sont quelque 3500 Coréens à végéter dans l'île de Sakhaline sous le joug soviétique.

Du temps où la longue bande de terre, séparée du continent asiatique, s'appelait Karafuto, ils y furent débarqués par les Japonais, avec des milliers de leurs frères, pour exploiter les mines de charbon. Afin que marche la machine de guerre nipponne, il fallait des milliers de tonnes de houille et d'antracite.

La paix vint. Les chanceux, avant l'occupation soviétique, purent regagner leurs pénates.

Ceux qui n'avaient pas emporté dame Fortune dans leur havresac restèrent.

Aujourd'hui, revenu à de meilleurs sentiments à leur égard, Tokyo s'entremet. Plus d'une fois, il a demandé au Kremlin de les rapatrier en Corée du Sud où ils désirent revenir.

Moscou, après les avoir bien pressés, n'a plus guère besoin de ces ouvriers vieillissants.

Pour la plus grande gloire du marteau et de la faucille, il ne serait pas mécontent toutefois qu'ils acceptassent de revendiquer la citoyenneté soviétique. Les manuels scolaires et les encyclopédies pourraient ainsi s'enrichir de superbes morceaux d'éloquence et de propagande.

On devine vaguement les hymnes inspirés en l'hommage aux nouveaux camarades: «Après avoir joui pendant près de quarante ans du régime communiste russe, les camarades coréens ont exprimé, librement et dans l'enthousiasme, le désir d'appartenir à la grande nation soviétique»...

A défaut d'être parvenu à les faire céder, le Kremlin aurait, sans doute, fini par les laisser partir vers les frères nord-coréens.

Le fâcheux, c'est que les oubliés de Sakhaline n'ont aucune envie de revenir se réchauffer au rayonnement de Kim Il-sung, le Soleil de la nation du Matin calme.

Ils lui préférèrent l'obscurité de leurs mines.

Alors, afin que ne pleurent pas Pyongyang et son grand leader bien-aimé, «génie de la création et de la construction», ils restent lâbas au bout du monde. A creuser, à végéter. Dans les frimas d'un éternel Léthé.

Willy BRANDT

## Avion disparu entre Genève et Gênes Tout est bien qui finit bien!

Trois ressortissants allemands dont on n'était sans nouvelles depuis lundi à 11 h. 23, heure à laquelle ils ont décollé de Genève à bord d'un avion monomoteur de tourisme Cessna-172, ont été retrouvés sains et saufs hier.

Partis de Fribourg (RFA), le pilote Frank Volker et les deux passagers, Sylvia Kastner et Klaus Taubert, tous trois demeurant en Allemagne fédérale, avaient déclaré leur intention aux autorités de l'aéroport de Granges (SO) de se rendre à Yverdon en Suisse romande.

Quelque temps après avoir décollé, le pilote annonçait par radio à la tour de contrôle un objectif de vol différent, à savoir Neuchâtel qu'ils atteignaient samedi à 18 h.

Après voir rempli incorrectement la fiche de renseignements des douanes et omis de payer la taxe de décollage, à 10 h. dimanche matin, ils s'envolaient à nouveau pour Genève où les attendaient de très mauvaises conditions atmosphériques lorsqu'ils ont atterri dans la soirée.

## Dans plusieurs villes de Pologne La milice charge la foule

La milice a chargé hier soir à Varsovie un groupe de plusieurs milliers de fidèles qui sortaient de la cathédrale et commençaient à se disperser après avoir assisté à la messe.

En sortant de l'église, les fidèles, au nombre de quelque 8000, ont été obligés par les forces de l'ordre à prendre la rue Krakowskie Przedmiescie, en direction du centre ville. Ils ont ensuite été contraints de tourner dans la rue Swietokrzyska.

C'est alors que, sans raison apparente, une charge a été donnée, alors qu'un canon à eau se mettait en action. Des heurts sporadiques se poursuivaient dans le centre ville durant la soirée.

Dès la fin de l'après-midi d'importants dispositifs policiers avaient été mis en place tant dans la vieille ville de Varsovie que dans les principales villes de province, en prévision des messes qui devaient être célébrées dans la soirée à l'occasion de la Vierge-Reine de Pologne.

### GAZ LACRYMOGÈNES À GDANSK

La milice est également intervenue hier soir à Gdansk pour disperser deux cortèges qui s'étaient formés après la messe à la sortie de l'église Sainte-Brigitte, paroisse des chantiers navals et de la basilique Sainte-Marie, selon un témoin.

A Sainte-Brigitte, où M. Lech Walesa assistait à la cérémonie religieuse, la foule a longuement entouré la voiture du dirigeant ouvrier, en scandant son nom et celui du syndicat hors la loi Solidarité, avant de se mettre en marche.

La milice a alors chargé brutalement, arrosant les fidèles avec des canons à eau et jetant des grenades lacrymogènes.

Enfin, la milice est entrée en action à Cracovie et à Nowa Huta pour disperser deux manifestations qui s'étaient formées pour célébrer la fête de la Vierge.

Les manifestants étaient les plus nombreux - environ 10.000 - à Cracovie, où des incidents sporadiques se sont poursuivis assez tard autour de la vieille ville.

A Nowa Huta, ils n'étaient guère que deux à trois mille, mais la milice, comme à Cracovie, a utilisé grenades lacrymogènes et canons à eau pour les disperser.

### Pas d'amnistie générale

Par ailleurs, les autorités polonaises ne sont pas disposées à décréter l'amnistie générale que demandait le pape Jean Paul II avant sa visite dans son pays natal, pas plus qu'elles n'ont l'intention de discuter avec Lech Walesa, a déclaré hier M. Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement.

M. Urban a confirmé que le souverain pontife avait exprimé dans une lettre le souhait de voir le gouvernement militaire polonais décréter une amnistie générale pour les prisonniers politiques avant sa seconde visite prévue pour le mois de juin.

## Nouvelle proposition...

Page 1

Un diplomate occidental qui a suivi de près les négociations en cours sur les armements a estimé que la proposition de M. Andropov concernant l'égalité des potentiels nucléaires constituait un fait nouveau.

Avant de formuler cette nouvelle proposition, M. Andropov avait sévèrement critiqué les Etats-Unis et, paraphrasant le président Reagan, il a souligné que «les véritables racines du mal dans le monde» provenaient des tentatives américaines pour dominer le monde.

Il a appelé «les dirigeants américains à manifester davantage de retenue politi-

que, de sens commun et de sens des responsabilités».

Estimant que la propagande américaine anti-soviétique se faisait de plus en plus virulente, M. Andropov a poursuivi: «Washington ne se limite pas à de simples mots. Ses projets pour parvenir à une supériorité militaire sur l'Union soviétique et d'autres pays, de socialisme sont ouvertement préparés. Les Etats-Unis ont recours à des ingérences sans gêne dans les affaires des autres nations, leur imposant un mode de vie américain et en essayant, en fait, de parvenir à la domination du monde. Voilà la véritable racine du mal perpétré dans le monde, le mal qui menace l'existence même de l'humanité». (ap)

## Marée noire dans le golfe Persique Accord pour colmater les puits de Nowrouz

L'Iran s'est entendu avec six pays du Golfe sur les moyens de lutter contre l'immense marée noire qui s'échappe de puits iraniens endommagés, a annoncé hier M. Alsi Shams Ardekani, ambassadeur d'Iran au Koweït.

Ces dispositions prises prévoient la création d'une zone démilitarisée près du gisement iranien de Nowrouz où se trouvent les puits, a-t-il précisé par téléphone à l'agence Reuter.

L'Iran ainsi que l'Arabie séoudite, le Koweït, Bahrein, Oman, Qatar et les Emirats Arabes Unis sont également convenus que les travaux de colmatage seraient supervisés par l'Organisation régionale pour la protection de l'environnement basée au Koweït et regroupant les huit Etats riverains du Golfe, a-t-il ajouté.

L'Irak a proposé un cessez-le-feu li-

mité dans la région de Nowrouz; mais l'Iran a toujours rejeté cette formule, estimant que les équipes de réparation avaient uniquement besoin d'un sauf-conduit. (ats, reuter)

## Au terme d'une instruction qui a duré douze ans

# Le procès des pétroliers s'est ouvert à Marseille

Au terme d'une instruction qui a duré douze ans, s'est ouvert hier devant le Tribunal correctionnel de Marseille le procès dit des pétroliers, impliquant une quarantaine de pdg et dirigeants des grandes sociétés pétrolières françaises et étrangères des années 1970.

Six semaines de débats sont prévus et soixante-dix cabinets d'avocats assurent la défense des inculpés, dirigeants à l'époque de sociétés étrangères, comme Esso, Shell, B.P., Mobil et Fina, et de compagnies françaises comme Total, Antar et Elf.

Ils sont inculpés d'«ententes illicites» et d'«entraves à la concurrence», après deux plaintes déposées, en 1971, par un petit grossiste en produits pétroliers de Marseille, M. Roger Bodourian, contre les grandes compagnies qu'il accuse de l'étouffer économiquement, parce qu'il

Il a ajouté: «Il n'existe aucune base humanitaire pour un acte légal d'amnistie. Le gouvernement n'a pas l'intention de proposer dans l'immédiat l'adoption d'une telle mesure».

M. Adam Lopatka, ministre chargé des affaires religieuses, a déclaré au cours de la même conférence de presse que les affrontements du 1er Mai «n'auront aucune incidence sur la préparation de la visite ou sur la visite elle-même». (ats, afp, reuter)

## Ville détruite par un séisme

Page 1

«Je me suis mise à courir comme une hystérique dans la rue, suivie de mon mari», a déclaré Agnes Bement.

La secousse a été ressentie sur une distance de 750 km. de Sacramento à San Bernardino et dans l'ouest du Nevada. Sa force était telle que les toits se sont effondrés et les canalisations de gaz brisées provoquant de graves incendies.

Plusieurs centaines de «répliques», secousses secondaires, ont été enregistrées. Certaines avaient une magnitude de quatre sur l'échelle de Richter.

D'après les spécialistes, la secousse s'est produite sur une faille parallèle à celle de San Andreas, mais probablement indépendante du système de fractures.

Ces dernières années, les savants ont découvert une série de petites failles dans cette région qui constitue une zone de transition entre la vallée et les premiers contreforts montagneux. (ap)

## Espionnage au bénéfice de l'URSS en Afrique du Sud Une Suisseuse risque la potence

L'enquête policière concernant l'officier de marine sud-africain Dieter Gerhardt et sa femme, une ressortissante suisse, soupçonnés d'espionnage au bénéfice de l'Union soviétique, est pratiquement terminée, a-t-on appris hier de source policière.

Le dossier sera transmis d'ici une semaine au procureur général du Cap, a-t-on précisé de même source.

Dieter Gerhardt, 47 ans, commandant des chantiers navals de Simonstown et sa femme Ruth, 41 ans, une Suisseuse, sont détenus depuis le 26 janvier conformément à la loi sur la sûreté de l'Etat, rappelle-t-on.

Selon les informations publiées à l'époque dans la presse, le commandant Gerhardt aurait eu accès en qualité de chef des chantiers navals, à des documents confidentiels. En tant que commodore de la marine sud-africaine, il disposait également d'informations précises sur la marine.

Simonstown qui se trouve à environ 20 kilomètres du Cap, est considérée comme la base navale la mieux équipée du continent africain au sud du Sahara.

S'il est reconnu coupable, le commandant Gerhardt est passible du peloton d'exécution, et sa femme de la potence. (ats, afp)

## Dans le massif de l'Everest Succès d'une expédition belgo-suisse

Une expédition belgo-suisse a réussi le 26 avril l'ascension du Mont Amadablam (6858 mètres) dans le massif de l'Everest par le versant sud-est, a annoncé hier le ministre népalais du tourisme.

L'expédition était composée de deux Suisses et trois Belges, sous la conduite de Nadine Hubert, originaire de Bruxelles. Le guide valaisan André Georges, 27 ans, de La Sage et le Belge Alain Hubert, 29 ans, de Harsin ont atteint le sommet du Mont Amadablam le 26 avril à 12 heures locales (6 h. 20 GMT). L'ascension finale leur a demandé six jours et ils sont restés trois jours sans se nourrir a ajouté le ministre népalais.

Le groupe comprenait donc deux Suisses soit André Georges et Diana Laermont et trois Belges soit Alain Hubert, Nadine Hubert et Pierre Soete, médecin. Il avait quitté Bruxelles vers la mi-mars. (ats, afp)

## Fraude fiscale Richard Anthony mis en prison

Richard Anthony, ex-idole des Sixties, a été emprisonné hier pour fraude fiscale, a-t-on appris de source sûre. Celui qui chantait «Et j'entends siffler le train» a été écroué à la prison de Pontoise dans la banlieue parisienne pour une fraude portant sur 1,4 million de francs.

Richard Anthony, 46 ans, marié, père de trois enfants, s'était retiré du monde de la chanson au début des années 70, et avait fait un come-back en 1982, réenregistrant ses «tubes» de la grande époque du twist et donnant des galas en province. (ats, afp)

Il en délègue ensuite l'exercice, par voie d'autorisations spéciales, à des opérateurs sélectionnés en fonction des garanties qu'ils apportent. Les titulaires d'autorisations, sont soumis en contrepartie, à de nombreuses obligations et notamment à celle dite de l'approvisionnement des consommateurs prioritaires.

Le tribunal aura à trancher entre l'accusation d'«ententes illicites» et la notion d'obligation de «concertation très poussée» défendue par les pétroliers. (ats, reuter)

## Près de Besançon Accouchement mouvementé

Une jeune habitante d'Antorpes, près de Besançon, Mme Simone Bracco, a été prise brusquement des premiers signes annonciateurs d'une naissance imminente dans la nuit de dimanche à lundi. Son mari a aussitôt pris le volant pour la conduire à la maternité.

Mais en cours de route, un pneu a crevé. Tandis que le futur père s'affairait fébrilement sur son cric, son épouse donnait le jour dans la voiture à une petite fille qui a été prénommée Jessica.

Emu comme on le devine, M. Bracco a eu beaucoup de difficultés à achever la réparation et c'est finalement avec une roue fixée seulement par deux boulons que la voiture a repris le chemin de la clinique où les infirmières ont coupé le cordon ombilical.

Mais tout est bien qui finit bien et le père, la mère et Jessica sont en bonne santé. (ap)

## En Tchécoslovaquie

# Liberté religieuse remise en cause

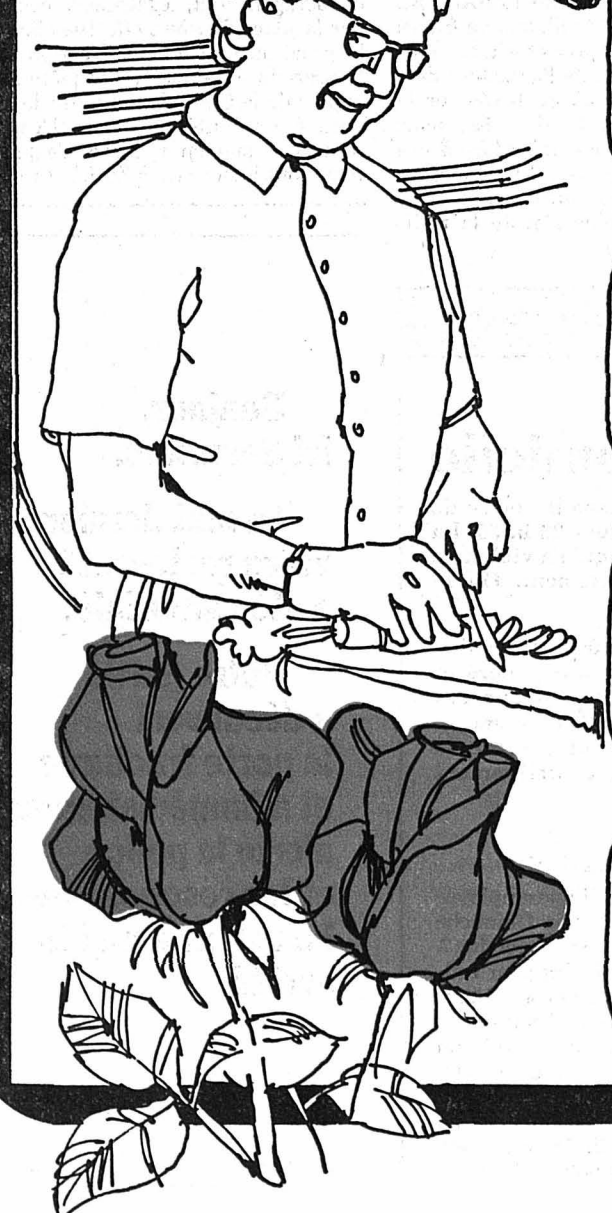
Un groupe de 86 chrétiens tchécoslovaques a envoyé une pétition au président de la République, M. Gustav Husak, lui demandant l'arrêt des poursuites contre les ordres religieux, a-t-on appris de source dissidente à Prague. En outre, un prêtre a été poursuivi pour avoir fait illégalement le catéchisme.

Selon le ministre général des franciscains, le père John Vaughn, cinq franciscains tchécoslovaques demeurent en détention après que 15 autres eurent été libérés, a-t-on appris hier à Paris. Les dissidents à Prague font quant à eux état de 16 religieux et laïcs emprisonnés depuis le 27 mars dernier.

Les signataires de la pétition rappellent les mesures policières prises en avril 1950 contre les ordres religieux qui avaient été dispersés et leurs membres longuement détenus sans procès. Ils rappellent également que la police avait alors frappé aussi des hommes politiques, dont M. Gustav Husak, actuel président de la République, condamné en 1954 à la prison à perpétuité en tant que «nationaliste slovaque». (ats, afp)



# bonne fête maman...



BIJOUTERIE  
**Mayer Stehlin**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
57, avenue Léopold-Robert

Un cadeau utile, nos grès du Marais ?  
**Frédy Bourquin**  
Meubles - Tapis - Rideaux - Décoration  
Place du Marché

Flieurs coupées. Plantes vertes et fleuries  
**Jeanneret Fleurs**  
Numa-Droz 90, tél. 039/23 18 03  
Service rapide à domicile  
Dimanche 8 mai ouvert de 8 h. à 12 h.

Pour votre maman... choisissez un cadeau exclusif...  
Un bijou Chr. Dior, un foulard signé  
**Boutique PARFUMERIE DE L'AVENUE**  
D. Geiser  
Av. Léopold-Robert 45, tél. 039/23 34 44  
Triple chèques fidélité

... dites-le avec douceur !  
CONFISERIE - TEA-ROOM  
**Minerva**  
Bruno HENAUER  
Maître Confiseur  
66, av. Léopold-Robert  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Service  
**Fleurop Interflora**  
chèques fidélité  
Dimanche 8 mai, ouvert de 8 h. à 12 h.

De bonnes idées dans votre parfumerie  
**ARFUMERIE B**  
UMONT  
**Institut de Beauté-Boutique**  
A. L.-Robert 63, tél. 039/227-337  
Triple chèques fidélité

tout pour la vue...  
**novoptic**  
av. Léopold-Robert 51  
Immeubles Winterthur (sous les arcades)  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 39 55

**CARINA**  
BOUTIQUE  
des CADEAUX DE REVE !  
Mme Arnaud  
Av. Léopold-Robert 75

Un chocolat fait plaisir !  
Confiserie  
**mirabeau**  
Rue Neuve 7

Beau choix de fleurs coupées et de plantes  
**Pierrefleurs**  
Place Neuve 8, tél. 039/28 49 80  
Ouvert le dimanche 8 mai de 9 h. à 12 h.

Vos fleurs  
chez Service Fleurop Mlle G. Wasser Serre 79, tél. 039/23 02 66  
Ouvert dimanche 8 mai de 8 h. à 12 h.

**Ladine Laines**  
Gobelins - Broderie - Tapis noués  
Succ. Marguerite Schneider-Gees  
Avenue Léopold-Robert 5, tél. 039/23 55 33, La Chaux-de-Fonds

**Solarium Bambou**  
Chs et E. Zwygart  
Institut de beauté  
Léopold-Robert 9, tél. 039/23 91 01, La Chaux-de-Fonds  
BON pour une SÉANCE GRATUITE contre tout achat d'abonnement

PÂTISSERIE - CONFISERIE  
**Marino**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
L. ROBERT 126  
TEL. 26 43 70  
Nous vous offrons tous nos desserts en forme de cœur  
OUVERT tous les dimanches et jours fériés

Pour vos desserts  
Pâtisserie - Confiserie  
**Monnet**  
Progrès 63A  
La Chaux de Fonds  
Tél. 039/23 10 42  
Ouvert tous les dimanches

Coiffure Dames  
**Cosimo**  
Tél. 039/23 85 36  
Eurovogues  
Numa-Droz 111

Votre fleuriste  
**Turtschy**  
Av. Léopold-Robert 57-59, tél. 039/23 60 88  
J. et R.-M. Mangin-Erard, succ.

Parfumerie - Droguerie - Herboristerie  
**Perroco**  
A votre service  
La Chaux-de-Fonds



# SUISSE

# M

## maintenant

### Comble, mais...

«Friedrich ment...»  
«Friedrich, ah! Friedrich, tu n'es qu'un violent enragé...»

Voilà ce que dit notamment le tract du Mouvement suisse en faveur de la paix appelant à manifester demain soir à Bâle contre l'attitude du Conseil fédéral à l'égard d'une part de l'agence soviétique de presse Novosti et d'autre part des pacifistes du mouvement manipulés par Moscou. On y lit d'ailleurs bien d'autres choses édifiantes, dans ce tract: que l'agence Novosti fait de l'information correcte, que la décision du Conseil fédéral d'ordonner la fermeture à Berne constitue un acte relevant de la guerre froide.

Le remue-ménage qu'entend faire maintenant le Mouvement suisse en faveur de la paix - dont on a maintenant la preuve qu'il est, a été manipulé par les Soviétiques, comme d'ailleurs presque tous les mouvements pacifistes occidentaux - doit en fait combler d'aise le nouveau chef du Département fédéral de justice et police.

Lorsqu'en automne dernier Rudolf Friedrich a été désigné par son parti, le parti radical, comme candidat officiel à la succession de Fritz Honegger au Conseil fédéral, quelques chaudières helvétiques se sont émues. Cassant, d'une implacable dureté à l'égard du communisme, sûr de ses convictions, rigoureux et très franchement de droite, Rudolf Friedrich, il est vrai, n'a pas tellement le profil de l'homme politique suisse, souvent rond, jovial et sachant composer.

Or voilà que par la grâce d'une opération bien menée - celle de l'expulsion du chef du bureau Novosti de Berne - Rudolf Friedrich apparaît aux yeux de l'opinion publique suisse comme un conseiller fédéral très soucieux de la sécurité, (cela, on le savait) mais surtout décidé à agir plus sur le terrain que par de grandes envolées politico-philosophiques. Il peut ainsi se réjouir: la grande majorité des Suisses l'a adopté.

Si l'attitude du Conseil fédéral dans cette affaire est réjouissante, parce que ferme, et politiquement rassurante après ses tergiversations concernant l'expulsion du diplomate libyen Malek, il y a tout de même une ombre au tableau: le communiqué de presse diffusé vendredi par le DFJP portait de graves accusations à l'encontre des deux employés suisses de Novosti, les communistes Martin Schwander et Philippe Spillmann. Certes, ces deux militants du parti du travail ne sont vraisemblablement pas des enfants de cœur et ils ont très certainement participé à des actions subversives dans le cadre de leurs mandats à Novosti. Le gouvernement ne peut lâcher de telles accusations officiellement sans être sûr de son coup. N'empêche qu'il est gênant de constater que le DFJP refuse catégoriquement d'apporter la moindre preuve tangible justifiant de telles accusations qui sont, répétons-le, très graves.

Naturellement, c'est là une affaire délicate et on peut très bien concevoir que l'autorité ne jette pas en pâture tout le dossier au public.

La démocratie, pour s'opposer au totalitarisme, à la subversion et à toutes les formes d'intoxication, doit être forte et vraie, responsable avec elle-même et impitoyable, féroce avec ceux qui la menacent. Mais elle ne doit pas pour autant tomber dans le piège - trop gros - de la chasse aux sorcières. Mac Carthy a fait plus de tort que de bien au pluralisme.

Philippe-O. BOILLOD

## Affaire de la fermeture du bureau Novosti à Berne Des pacifistes qui voient rouge

Il est rouge de colère, le Mouvement suisse en faveur de la paix: hier à Berne lors d'une conférence de presse, tenue avec l'Union suisse des journalistes (affiliée à la VPOD) il a violemment rejeté les accusations portées vendredi dernier contre lui par le Département fédéral de justice et police dans l'affaire de la fermeture du bureau de presse Novosti de Berne et de l'expulsion de son chef, le Soviétique Alexei Dumov. Présents également, les deux journalistes communistes suisses Philipp Spillmann et Martin Schwander, qui travaillaient pour Novosti, ont tout nié en bloc: non, ils n'ont manipulé personne, non, ils n'ont pas participé à l'entraînement, à la préparation de groupes paramilitaires. Non, ils n'ont organisé aucune manifestation.

Le Mouvement suisse en faveur de la paix, affilié au Mouvement mondial pour la paix, dont le siège est à Helsinki, est aligné sur Moscou en ce qui concerne les thèses pour la paix (pas de Pershing ni de missiles de croisière de l'OTAN installés en Occident, maintien des SS-20 soviétiques basés en Russie et en

communistes suisses employés de Novosti. Peut-on avoir des preuves tangibles de ce qui est avancé? Oui et non, a répondu M. Huber. La police fédérale a

De notre rédacteur à Berne:  
Philippe-O. BOILLOD

Ukraine braqués sur l'Europe de l'Ouest, ce mouvement s'est donc fait manipuler, si l'on en croit la Confédération, par les Soviétiques via le bureau bernois de l'agence Novosti, son chef et les deux journalistes suisses Schwander et Spillmann. D'où la décision rendue publique vendredi du Conseil fédéral d'ordonner la fermeture de cette agence et d'expulser Alexei Dumov.

Hier lors de la conférence de presse, M. Hans Stebler, secrétaire du Mouvement suisse en faveur de la paix, a qualifié cet acte comme relevant de la guerre froide et le Conseil fédéral d'être quasiment à la solde du président américain Ronald Reagan.

Même langage de la part des deux journalistes communistes qui, de plus, ont l'intention de porter plainte contre le DFJP pour diffamation. L'Union suisse des journalistes a elle demandé que Berne rende publics tous les dossiers concernant cette affaire, afin de prouver les accusations portées contre Spillmann et Schwander.

### LES SILENCES DU DFJP

Hier après-midi, c'était au tour du DFJP d'organiser une conférence de presse à laquelle participait le directeur de la police fédérale, M. Peter Huber. Naturellement, la plupart des questions concernaient les accusations portées dans le communiqué de vendredi dernier à l'encontre des deux journalistes

## Enorme escroquerie aux dépens de l'Iran Des millions pour des chars fantômes

Engagé dans le conflit avec l'Irak, l'Iran a un urgent besoin de matériel militaire, de chars notamment. En juillet 81, il a été victime d'une escroquerie portant sur la vente de 50 chars américains, pour un montant de 130 millions de francs suisses. L'affaire avait à l'époque déjà fait la une de nos quotidiens. Hier, le ministère public du canton de Zurich en a expliqué les tenants et aboutissants.

Les acteurs principaux de cette escroquerie sont deux ressortissants helvétiques, un blanchisseur âgé de 44 ans et un ancien commerçant âgé de 56 ans. L'enquête a permis de constater que l'affaire avait des ramifications jusqu'en Allemagne fédérale. En Suisse, ce sont au total 11 personnes qui y ont été mêlées et ont été accusées notamment d'escroquerie, faux dans les titres et faux témoignages.

L'enquête a pris fin le 20 avril dernier et le dossier a été transmis au ministère public du canton de Zurich. Ce dernier mettra les deux principaux responsables en accusation devant la Cour suprême dans le courant du mois de mai. Le Tribunal fixera alors la date du procès. Les dossiers des comparses ont été traités séparément. Certains ont déjà été liquidés, d'autres sont encore en cours.

En juillet 81, le blanchisseur a conclu un contrat avec le représentant iranien d'une société londonienne par lequel il s'engageait à livrer une cinquantaine de chars américains en Iran, pour 130 millions de francs. La firme londonienne s'était pour sa part engagée à payer les trois quarts de la facture contre un connaissance et un certificat d'assurance. 90 millions furent donc versés aux deux Suisses qui n'avaient jamais possédé ni livré l'un de ces chars. On avait

simplement falsifié des papiers pour faire croire que la marchandise avait été chargée sur un cargo pour être livrée.

Selon le ministère public, on peut estimer qu'au départ, les deux compères pensaient réellement pouvoir vendre ces 50 chars. Des difficultés ayant surgi, ils

### EN QUELQUES LIGNES

● Réunie en assemblée générale, l'Association de la presse genevoise (APG) s'est occupée notamment «des atteintes de plus en plus fréquentes à l'égard de l'exercice de la profession de journaliste», visant ainsi l'usage abusif de cartes ou d'accréditations «professionnelles» pour des personnes qui n'exercent pas une activité journalistique.

● Partout du bruit, à la maison, dans les rues, aux places de travail et chacun est concerné. C'est pourquoi la Caisse nationale suisse d'assurances en cas d'accidents (CNA), dont le siège est à Lucerne, a organisé une exposition itinérante sur ce thème dans 15 super-marchés de Suisse. La première de l'exposition 1983-1984 a eu lieu à Emmen, près de Lucerne.

## L'industrie graphique sans convention collective

Depuis le 1er mai, l'industrie graphique suisse n'a plus de convention collective: le Syndicat suisse des arts graphiques (SAG) et le Syndicat du livre et du papier (SLP) ont décidé le week-end dernier à l'occasion de leurs assemblées des délégués de refuser les résultats des négociations pour une nouvelle convention collective de travail (CCT). Le secrétaire central de l'Association suisse des arts graphiques (ASAG), M. Eric Honegger, a expliqué hier, qu'il était plutôt déçu, bien qu'il ait prévu cette prise de position négative. Les employeurs ne pourront supporter des charges supplémentaires, a-t-il déclaré à l'ATS.

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective au 30 avril sont en cours depuis le début février. Du côté des employés, on était décidé, dans ces négociations, à ce que le CCT tienne compte des nouvelles techniques et professions de l'industrie graphique et contienne des améliorations dans les domaines de la sécurité, et l'humanisation du travail, du recyclage et de la protection de la santé.

L'ASAG, lors de son assemblée des délégués du 19 avril, a fixé des limites supérieures à ses concessions «étant donné les mauvaises conditions économiques». Ces limites sont les suivantes: la transformation de l'actuelle caisse de vieillesse en une caisse basée sur le système de la capitalisation, l'introduction anticipée au 1er janvier 1984 du 2e pilier obligatoire, la nouvelle réglementation sur le travail de texte ainsi qu'un accord sur la compensation du renchérissement.

Ce sont surtout les propositions patronales pour la compensation du renchérissement qui ont provoqué le refus des assemblées syndicales: de l'avis de l'ASAG, la compensation ne devrait être accordée qu'une fois par année et non tous les six mois comme aujourd'hui. Alors que la compensation annuelle jusqu'à 4 pour cent serait automatiquement accordée, la part supplémentaire devrait, selon l'ASAG, conduire à des négociations entre les partenaires sociaux.

Le secrétaire général du SLP, M. Ernest Mezenen, considère la convention collective comme mauvaise. Le catalogue des revendications syndicales n'a pas été pris en considération, a-t-il affirmé à l'ATS. Les membres du SLP ont voté le rejet de la convention et donné mandat au syndicat de prendre les devants. Alors

que les délégués du SLP ont décidé de proposer à l'ASAG une prolongation de quatre mois de l'ancienne convention, pour pouvoir reprendre les négociations,

les délégués de l'autre syndicat, le SAG, préfèrent rester provisoirement sans convention.

Le secrétaire central de l'ASAG, M. Honegger estime à 36 millions de francs le coût pour les entreprises de la branche de la transformation de l'actuelle caisse de vieillesse en une caisse basée sur le système de la capitalisation. Estimant que la branche ne peut faire face à des charges supplémentaires, M. Honegger constate que la convention collective dans les arts graphiques reste la meilleure de Suisse. (ats)

### FAITS DIVERS

#### Dans le canton de Zurich Femme violée à son domicile

Une femme de 30 ans a été violée à son domicile, dans la soirée de lundi, à Dübendorf (ZH). Les faits se sont produits vers 22 h. 30. La victime s'est trouvée en présence d'un inconnu masqué qui l'a violentée après l'avoir surprise devant la porte de son appartement. On le recherche.

#### ANDERMATT: ANCIEN HOTEL EN FEU

Le feu a détruit un ancien hôtel, le Alpenhof, à Andermatt (UR), dans la nuit de lundi à mardi. Le sinistre a éclaté peu avant deux heures et les 70 pompiers alarmés n'ont pu que protéger des immeubles avoisinants. On ne connaît pas la cause du sinistre.

#### ZURICH: UN FUYARD SE CONSTITUE PRISONNIER

A la fin du mois de janvier dernier, un ressortissant turc tuait d'un coup de feu un compatriote, à la suite d'une discussion dans un immeuble de Zurich. Il s'est constitué prisonnier à Istanbul, le 18 avril dernier, a indiqué hier la police zurichoise. Il s'agit d'un homme de 28 ans.

Les faits se sont produits le 29 janvier dernier. Quatre turcs

s'étaient réunis pour parler politique. La discussion a dégénéré et le meurtrier a fait feu sur ses compatriotes. L'un des hommes a été mortellement blessé tandis qu'un autre était grièvement blessé.

#### CHIASSO: EMPLOYÉE ATTAQUÉE

Hier peu avant midi une employée de l'entreprise «Industrie Chimiche Riunite SA» à Chiasso s'est rendue à la poste centrale du bourg pour retirer quelque 30.000 francs constituant une partie des salaires de l'entreprise. A la sortie du bureau postal, un homme l'a attaquée, la frappant violemment. Légèrement blessée, la victime a pu regagner son domicile au cours de l'après-midi. Pour l'heure, les recherches de la police n'ont pas abouti. (ats)

## Kaiseraugst Un nouveau chapitre

Le dossier de Kaiseraugst va s'enrichir, cette semaine, d'un chapitre important. La Commission du Conseil national se rend mercredi et jeudi à Rheinfelden pour entendre les adversaires du projet. Parmi eux, les gouvernements des deux Bâles ainsi que divers groupements d'opposants.

Les partisans de la centrale ne seront cependant pas oubliés. Dans le cadre de ces auditions, certains milieux d'adversaires ont décidé d'organiser des manifestations alors que les plus modérés d'entre eux souhaitent que la commission puisse remplir sa mission dans le calme. (ats)

firent tout d'abord appel à un trafiquant d'armes portugais, puis ils décidèrent d'obtenir le paiement partiel de la commande en falsifiant des documents. La firme londonienne a pu récupérer 29 des 46 millions de dollars qu'elle avait versé à l'avance. Manquent 17 millions de dollars.

On sait que le blanchisseur a touché 15 millions de francs dans cette affaire. Ce dernier a prétendu avoir remis cette somme à un inconnu. Le ministère public est d'avis que l'argent a été placé par la femme du blanchisseur. Le reste des 17 millions de dollars est pratiquement irrécupérable puisqu'il a été en partie réparti entre des personnes qui ignoraient totalement avoir affaire à une escroquerie. (ats)

## Rothenthurm Mise à l'enquête prolongée

La mise à l'enquête liée à la procédure d'expropriation pour la place d'armes de Rothenthurm a dû être prolongée de 30 jours à cause d'erreurs de procédure. Le Département militaire fédéral (DMF) a en effet omis, de rendre visible par la pose de gabarits dans le terrain des modifications substantielles apportées à la construction de la place d'armes.

La mise à l'enquête sur la procédure d'expropriation a été ouverte le 8 avril dernier par le DMF. Alors que le Conseil communal de Rothenthurm refusait d'effectuer l'enquête, le Conseil d'Etat schwytois, comme autorité supérieure a ordonné la mise à l'enquête. Il a exposé les plans dans un baraquement de Rothenthurm. Le délai de l'enquête devait expirer le 9 mai.

La mise à l'enquête sera prolongée jusqu'au 9 juin, a indiqué le Service juridique du gouvernement schwytois. Cela vaut aussi pour la commune zougoise d'Oberägeri, qui, également concernée par la place d'armes, effectue elle-même la procédure d'enquête. L'action contre la procédure de mise à l'enquête déposée auprès de la Commission fédérale d'estimation a été intentée par la SA pour la défense légale en matière d'expropriation, dont le siège est à Zurich. (ats)

Bonjour,  
ici Securitas.

La nuit dernière,  
votre restaurant  
a été cambriolé.

Notre garde  
a découvert  
la porte fracturée  
et a immédiatement  
alerté la police  
et les responsables.  
Le voleur a pu être  
arrêté.

En 1982, Securitas a signalé  
626 effractions et tentatives d'effraction.



# Fribourg

Hôtel Central, rue de Saint-Pierre, mercredi 4 mai, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

# La Vue-des-Alpes

Hôtel de La Vue-des-Alpes, jeudi 5 mai, de 13 h. 30 à 18 h., vendredi 6 mai, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

# Exposition des produits RUF 1983 «Axée sur le progrès!»

## Nouveauté: nous présentons en primeur le RUF-butterfly !

Sous cette devise, nos spécialistes expérimentés se feront un plaisir de vous présenter toute la palette de notre vaste offre à grandes performances:

- Micro-ordinateurs
- Systèmes d'ordinateurs à dialogue
- Systèmes d'ordinateurs à technologie Winchester la plus moderne
- Caisnes d'enregistrement et de données
- Produits pour traitement moderne du texte.

Une équipe expérimentée de collaborateurs est à votre disposition pour vous documenter au sujet des solutions qui conviennent le mieux pour répondre à vos besoins particuliers.

Joignez l'utile à l'agréable ! Venez prendre un drink ! De plus, une surprise vous attend !

**RUF - Votre partenaire pour un avenir couronné de succès.**

# RUF

**Siège principal: Comptabilité RUF SA, Badenerstrasse 595, 8048 Zurich, tél. 01/491 64 00.**

**Filiale et Shops RUF en Suisse, 4002 Bâle, 3013 Berne, 7000 Coire, 1202 Genève, 1000 Lausanne, 6900 Lugano, 9001 Saint-Gall. 150-358 778**

## En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

# OBJECTIFS CANON FD AFIN QUE VOTRE APPAREIL N'AIT PAS DE POINT FAIBLE



Chaque système d'appareil se compare à une chaîne, aussi forte que son maillon le plus faible. La fabrication mécanique des objectifs, ainsi que leurs qualités optiques, déterminent dans une large mesure le résultat de l'image. La construction mécanique unique, ainsi que les recherches intenses qui ont abouti à plusieurs développements sensationnels dans la production et dans le traitement du verre, ont fait de Canon le fabricant d'objectifs le plus couronné de succès du monde.

Des lentilles asphériques, de même que l'utilisation de verres UD et à base de fluor, permettent la construction d'excellents objectifs, très lumineux, en version compacte.

Un autre succès de taille de Canon réside dans la création du nouvel objectif macro-zoom FD 35-70/3,5-4,5. C'est l'objectif zoom le plus petit et le plus léger actuellement sur le marché. Malgré l'étendue des focales, du grand angle au télé, il est à peine plus grand et seulement un petit peu plus cher que l'objectif normal. Ces qualités correspondent pleinement au standard élevé de plus de 50 autres objectifs Canon.

Ce standard de qualité est devenu étalon dans le monde de la photographie. Les revues les plus importantes ont toujours donné, pour les objectifs Canon, des résultats de pointe.

Ces résultats optimaux ne s'obtiennent qu'avec des objectifs Canon et des appareils Canon; une telle combinaison ne comporte pas de point faible.

Pour en savoir davantage sur l'origine des objectifs, leur utilisation correcte et leur performance de reproduction, lisez «Focales - Guide Canon des objectifs interchangeables et de la photographie reflex», un manuel complet vendu pour fr. 20.- seulement dans la boutique Canon ou chez le commerçant spécialisé en articles pour la photo.

# Canon

**A l'avant-garde du futur!**

Demandez des prospectus détaillés.  
Canon Optics SA, Max Hägger-Strasse 2, 8048 Zürich, Tél. 01/64 20 60

Impeccable  
**Ford Granada 2800 GL aut.**  
1978, beige mét., 70 000 km., toit ouvrant, radio. Expertisée, garantie totale. Fr. 213.- par mois. Egalement beaucoup d'autres voitures avec mêmes conditions. Reprise éventuelle.  
**M. Garau,**  
2563 Ipsach,  
tél. 032/51 63 60.

**A vendre très avantageusement**

meubles, 1 scie à ruban en acier  
Fr. 3 100.-,  
Habits, etc., etc.

Tél. 039/61 12 38.

# CONSERVATION DE MANTEAUX DE FOURRURE

Confection, réparations et transformation



Avenue Léopold-Robert 68 - La Chaux-de-Fonds

Fermé le lundi

76438

Publicité intensive, publicité par annonces



Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. ....  
 Je rembourserai par mois Fr. ....  
 Nom .....  
 Prénom .....  
 Rue ..... No. ....  
 NP/localité .....

**rapide simple discret**

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12



# festival des prix



Kimono.  
100% coton. S-L.

29.90

Soutien-gorge.  
Polyester/Lycra.  
70-85 B  
75-90 C

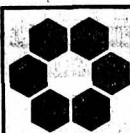
6.95

Mini-slip.  
100% coton-jersey.  
38-46. 3 pièces

5.95

Chemise de nuit.  
Polyester/coton.  
XS-L

12.95



## GALERIES

Le grand magasin des idées neuves

Pyjama-short.  
100% coton-  
jersey.  
S-L

15.95



03-620

## DEMANDES D'EMPLOIS

### JEUNE HOMME

robuste, cherche emploi.

Tél. 039/31 83 63.

76723

### EMPLOYÉE DE BUREAU

aimant les chiffres, cherche emploi à La Chaux-de-Fonds ou environs.

Ecrire sous chiffre 91-3257 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

### JEUNE COUTURIÈRE

cherche emploi, début août 1983. Accepte toute offre.

Ecrire sous chiffre 91-3277 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

### JEUNE FILLE

terminant sa maturité en juin 1983, aimant les chiffres, cherche emploi à La Chaux-de-Fonds ou environs.

Ecrire sous chiffre 91-3273 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

### JEUNE HOMME

cherche emploi.

Ouvert à toutes propositions.

Tél. 039/23 23 75, de 10 h. à 14 h.

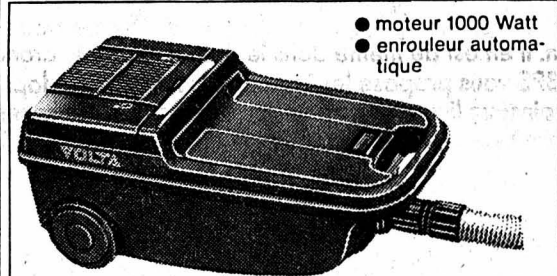
77227

## MACULATURE

au bureau de L'Impartial

# VOLTA

## PRIX-CHOC



● moteur 1000 Watt  
● enrouleur automatique

VOLTA U-225 avec l'unique réglage automatique de la puissance d'aspiration



sensationnel  
seulement Fr. 328.-

Services Industriels  
Magasin de vente  
Collège 33  
Tél. 039/27 11 05

74925

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 27

Phyllis A. Whitney

## Le taureau de pierre

Roman

Traduit de l'américain par Solange Sommier

Ed. Albin Michel, copyright by Cosmopress, Genève

J'avance avec précaution et je pénètre dans un refuge, l'une de ces maisonnettes bâties au-dessus de l'eau. Je m'assieds sur un banc et j'écoute les bruits de la nuit.

Des voix dérivent sur l'onde. Un rire, une voix d'homme, ou la voix suraiguë d'une femme. La musique s'envole vers moi et la mélodie me remplit de nostalgie. Le pianiste joue «A Foggy Day... in London Town». Ariel aimait cette chanson. Ariel adorait Londres. Elle y avait dansé, invitée par le Royal Ballet. Je ne l'avais jamais vu danser Aurora, dans «La Belle au bois dormant». Mais en fermant les yeux, je la voyais. Elle avait un éclat, une vitalité, une passion qui éclipsaient le talent

des autres danseuses. Hélas! la grande Ariel Vaugh n'était plus de ce monde!

Et ce soir, je peux la pleurer, le visage enfoui dans les mains. Je peux pleurer ma sœur, ici au bord de l'eau, dans cet endroit où tout n'est que beauté; hélas! sa beauté ne sera plus!

Maintenant, les voix me parviennent dans la nuit. Elles sont tout près, étranges, murmurantes. Pourtant, je sais que ce ne sont pas des voix humaines et qu'elles ne me parlent pas. Mais là où l'eau clapote sous les rochers, dans les grottes, le son creux qu'elles produisent ressemble à un murmure.

Je vais devoir rentrer. Il faut que je sois couchée avant le retour de Brendon. Je ne lui ai pas parlé de cette journée, et je ne sais pas si je vais le faire. Puisqu'il tient à son secret, peut-être garderai-je le mien. Et mon secret est presque trop lourd!

«Privé», le mot me fit hésiter un instant. Il signifiait une interdiction, comme Brendon me l'avait expliqué. Cette pancarte avait été placée là pour défendre l'accès de ce chemin, et je n'avais pas le droit de le suivre à travers bois. Je savais où il menait. J'avais longé la route jusqu'à ce que je me retrouve en face de Rainbow Point, en face de cette cabane dont j'avais aperçu le toit parmi les arbres. Et il me suffisait de contourner la pancarte et de sui-

vre le sentier à travers bois pour tomber sur cette cabane.

On ne pouvait pas me voir, puisqu'il n'y avait personne et je fis un pas, puis deux. Ce n'était pas un chemin très fréquenté et le chiendent poussait dru par endroits. Mais ce devait être un raccourci de la cabane jusqu'à la route, si l'on avait envie de le prendre. Il existait sans doute un autre itinéraire plus pratique, puisque Brendon m'avait dit que Keir pouvait arriver à la cabane en camion. Mais il me convenait parfaitement.

Je n'avais aucun projet, aucune intention précise. J'étais simplement mue par la curiosité et la passion de la vérité. Brendon n'aimait pas Magnus. Or, c'était précisément la femme de Magnus qui était morte, au mois de mai dernier. Si Magnus m'adressait la parole, je ferais sa connaissance, un point c'est tout. Sans rien forcer. Je n'avais pas l'intention de lui attirer des ennuis ou de le déranger.

Je cheminai à travers bois. Les branches d'érable et de chêne s'entrelaçaient au-dessus de ma tête, et il faisait froid aux endroits où le soleil ne passait pas. Et j'enfilai ma veste, tout en marchant. Je suivis le sentier en zigzaguant et en grimpa quelques petites côtes jusqu'à ce que le sentier devienne plat. Et enfin, j'atteignis la clairière.

Ce n'était pas celle que j'avais aperçue de la tour, car on ne voyait aucune maison. Je l'avais trouvée par hasard et elle n'appartenait pas à la nature. Des mains d'homme avaient débroussaillé cet espace; pourtant, il semblait faire partie de la forêt comme un cercle de verdure, magique et caché. De sombres sapins se pressaient autour de lui en protégeant son secret. L'arène de verdure était débarrassée de toute végétation, hormis ce tapis d'herbe drue qui la recouvrait.

«Arène», voilà le mot pour désigner cet espace, car au centre, tête baissée, prêt à charger, les sabots repoussant la terre, se tenait un grand taureau de pierre. Emervillée, je sortis au soleil, mue par cette étrange sensation que j'éprouvais quand j'étais enfant, de pouvoir danser aussi bien qu'Ariel. Le taureau n'était autre que le taureau d'Europe et j'étais moi-même Europe, cette gracieuse créature, aux épaules droites, à la démarche assurée. Le taureau de pierre m'attendait depuis toujours dans ces bois enchanteurs et je laissai choir ma boîte de peinture, je tendis le bras et je courus vers lui.

Aurait-il été vivant, qu'il m'aurait encornée, mais la tête baissée, la puissante musculature ne bougèrent pas.

(à suivre)



# Feu vert pour la réussite de vos projets.



## La BPS peut hâter la réalisation de votre villa!

On ne bâtit pas sa villa du jour au lendemain. Le projet s'élabore avec le temps et la construction s'effectue sur la base d'un plan. Il en est de même dans le domaine de l'épargne. La BPS vous propose les instruments les mieux adaptés à vos besoins: un livret d'épargne pour parer aux dépenses occasionnelles et pour les buts plus ambitieux, un livret à intérêts

progressifs dont le taux augmente d'année en année. Qui veut construire, planifie. Qui planifie, économise avec l'appui de la BPS. Faites un saut à la BPS, nous définirons avec vous les moyens de réaliser votre projet.



79-6020

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**

**TORO** La tondeuse a gazon par excellence

Une gamme prestigieuse. à partir de Fr. 790.-


Autres modèles dans différentes marques déjà à partir de Fr. 359.-

TONDEUSES A GAZON - FRAISEUSES A NEIGE  
ATELIER MECANIQUE TEL. 23 40 05  
ROCAILLES 15 LA CHAUX-DE-FONDS


**HENRY**

Toujours bien conseillé... par des gens qualifiés!


### L'amour pour notre métier = notre force



**Jean-Claude SARRIEU**  
Styliste «coups anglaises»



**Carmelo CAVALERI**  
Styliste «coiffures parisiennes»



**Domenico CORRADO**  
2e prix international fantaisie pour messieurs

Toutes nos connaissances sur les techniques actuelles à votre disposition pour réaliser les coiffures mode de ce printemps avec coloration, mèches et tousing personnalisés

**Tél. 23 53 45 NEW HAIR GENERATION Paix 72**

PIERRE AUBRY TAPISSIER  
JUVET INTERIEUR MEUBLES

NUMA-DROZ 27

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients VOUS oublieront

Entreprise privée cherche **transports** à effectuer par camion complet ou détail. Contrat possible. Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre H 28-27845 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie en pleine expansion, dans la région de Bienne, désire s'attacher la collaboration d'un

## CHEF DE PRODUIT

enthousiaste et connaissant bien son métier.

Nous demandons:

- faire preuve de goût et de méthode dans le travail,
- contact facile avec fournisseurs,
- intégration aisée dans une équipe jeune et dynamique.

Nous offrons:

- prestations sociales modernes,
- salaire en rapport avec les compétences,
- large indépendance dans le travail.

Les candidats pensant pouvoir assumer une telle responsabilité voudront bien adresser leurs offres sous chiffre F 06-30852 à Publicitas, rue Neuve 48, 2502 Bienne. Discretion assurée.

06-30852

**ENTILLES SA**

Garage et Carrosserie  
Concessionnaire PEUGEOT TALBOT

cherche pour entrée en août 1983

### UN APPRENTI VENDEUR

D'ACCESSOIRES EN AUTOMOBILES.

### UN APPRENTI PEINTRE EN AUTOMOBILES

Faire offre ou se présenter sur rendez-vous:  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
av. Léopold-Robert 146,  
tél. 039/26 42 42.

77088

A vendre belle

## OPEL Manta 19 SR

expertisée du jour.  
Fr. 2700.-  
Tél. 038/31 90 70.  
76104

**A LOUER** machines à écrire électroniques à marguerite, 3 pas d'écritures. et système de correction électronique à mémoire.

Par mois Fr. 90.- chez

**Reymond**

## Des problèmes financiers?

### Nous pouvons vous aider.

Nous vous accordons rapidement un prêt jusqu'à Fr. 30'000.-. A vous d'en choisir le montant et le mode de remboursement. Un prêt sur mesure, rapide, simple et sûr. En toute discrétion.

**Banque Courvoisier SA**

### Prêts personnels

Bon pour une documentation sans engagement 3 Im

Je désire un prêt de Fr. \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Rue et No: \_\_\_\_\_

NPA/Localité: \_\_\_\_\_

Banque Courvoisier SA 2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21  
Tél. 038/24 64 64



**Hypermarché**  
**JUMBO**  
 La Chaux-de-Fonds

4. 5. 83

**Terrine**  
 pour la Fête  
 des Mères  
**14.90**



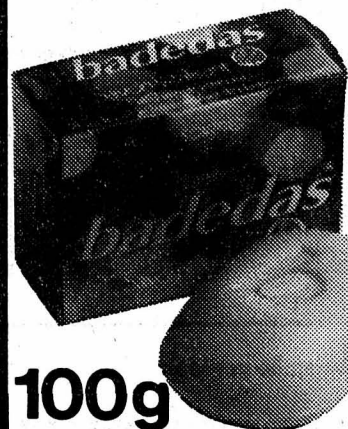
**Entrecôte 25,- kilo**

**Tranches de porc**  
**13.90**  
 kilo

**Rôti de veau**  
 épaule  
**19.-**  
 kilo

**Jambon régime**  
**1.60**  
 100g

**Savonnette**  
**Badedas**  
**0.50**  
 100g



**Café**  
**Jacobs** Jubila  
**6.95**  
 500 g

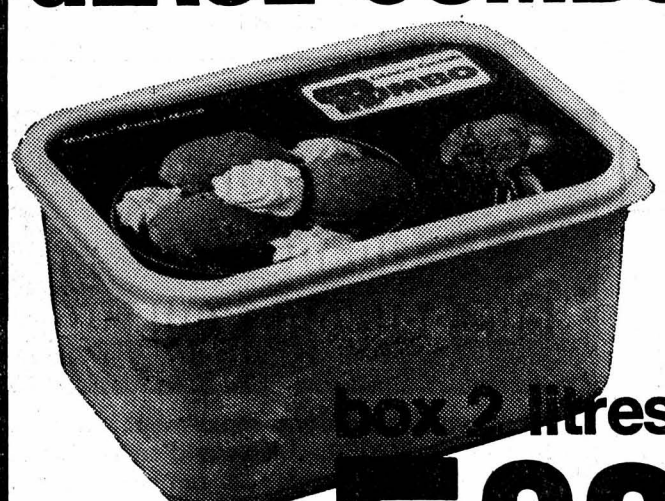


**Bière Kronenbourg**  
**15.80**  
 24 bouteilles x 33 cl



**GLACE JUMBO**  
**5.90**  
 box 2 litres

Vanille, moca,  
 chocolat, fraise,  
 pistache, noisette,  
 banane, citron,  
 mandarine ou  
 café-glacé.



**FRAISES D'ITALIE**  
 Belles et aromatiques.  
**1.-**  
 panier  
 220 g



**VIN DE BORDEAUX**  
**Château Renard AC**  
**1981**  
**75.-**  
 caisse  
 12 x 7 dl



**JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!**



# MAGAZINE

# vie pratique

santé

Banal en soi il peut être redoutable

## Herpès: un vilain petit virus

Démangeaisons, rougeur localisée, puis de petites cloques (vésicules) de la grosseur d'une tête d'épingle réunies en un ou plusieurs groupes. C'est l'herpès qui sévit, un minuscule virus assez sélectif quant à son point d'attaque. Banal en soi, il peut cependant s'avérer redoutable. Il possède en outre la propriété de se cacher, bien à l'abri, pour réapparaître lorsque les conditions lui sont propices.

### PAS N'IMPORTE OU

L'une des particularités du virus herpétique est de marquer une préférence indéniable pour certaines localisations. D'ailleurs, on distingue deux types principaux de virus: l'un s'attaque avant tout au visage, et plus particulièrement aux lèvres. C'est de lui que nous allons surtout parler, car il se manifeste souvent dès l'enfance. L'autre type, lequel n'apparaît qu'après l'adolescence, affecte la région génitale.

Les atteintes généralisées de l'herpès sont fort rares, elles peuvent cependant se produire chez des patients souffrant d'eczéma étendu et présenter alors un caractère dangereux. Parfois, il arrive aussi que l'herpès atteigne la cornée de l'œil et les paupières, une affection particulièrement désagréable.

### LA BOUCHE ET LES LÈVRES

Qui ne connaît ce qu'on appelle les «boutons de fièvre»? La première infection par le virus intervient généralement dans la petite enfance aux lèvres ou au visage. Le plus souvent, elle passe pour ainsi dire inaperçue. Parfois la muqueuse de la bouche est atteinte et de la fièvre se déclare. Les ganglions sont douloureux, de même que la prise de nourriture. Mais l'affection dure rarement plus de deux semaines et disparaît sans laisser de traces. Les complications sont peu fréquentes, mais graves dans certains cas précis.

### UN PHÉNOMÈNE CURIEUX

Après une première poussée infectieuse, les symptômes n'apparaissent plus. Ce qui ne signifie pas que le virus s'est éloigné pour ne plus revenir. Il reste tapi dans des structures plus profondes, comme en hibernation. De fait, de récentes études ont démontré que plus de la moitié de la population était porteuse du virus sans en ressentir aucun trouble.

Chez certaines personnes toutefois et au gré de circonstances variables, l'attaque recommence inopinément après des années, voire des dizaines d'années sans nouvelle inoculation du virus.

Ces récurrences surviennent par exemple à la faveur d'un rhume (lèvre supérieure), d'un traumatisme, d'une exposition au soleil, des règles, de la consommation d'aliments mal tolérés, d'émotions et parfois sans raison apparente.

Attention: le liquide des vésicules contient des virus en grand nombre et peut être la cause de véritables épidémies familiales!

### TRAITER: UN PROBLÈME

Les virus sont plus difficiles à combattre que les bactéries. Ils sont insensibles aux antibiotiques. Certaines substances sont cependant aptes à les détruire, mais posent néanmoins des problèmes.

Ainsi, le phénol s'avère efficace. Il est contenu dans diverses spécialités. Mais son agressivité ne permet qu'une application restreinte. Une pommade contenant un principe actif spécifique a fait naître de grands espoirs. Mais elle présente une éventualité non négligeable d'allergie. D'autres substances récemment découvertes nécessitent un usage prudent sous contrôle médical.

En revanche, des études répétées ont démontré qu'une simple solution très diluée d'un sel métallique, le sulfate de zinc, obtenait des résultats appréciables avec un minimum de risques.

### L'HERPÈS GÉNITAL

Cette infection due au second type de l'herpès est plus désagréable en raison de sa localisation intime, tant chez l'homme que chez la femme. Plus ou moins douloureuse, elle subsiste quelques semaines sans traitement. Ses récurrences sont assez fréquentes. De toute façon, il est recommandé de consulter son médecin dès l'apparition d'un herpès de ce type, car un traitement institué assez tôt a toujours plus de chances de succès.

### EN QUELQUES POINTS

La Société suisse de pharmacie conseille ce qui suit aux personnes qui présentent des «boutons de fièvre»:

- En règle générale, l'herpès n'est pas à considérer comme une affection grave. Il y a cependant lieu de s'en méfier, il peut présenter des risques.

- Dès une première manifestation de l'herpès, il vaut mieux consulter le médecin qui pourra juger s'il y a lieu d'instituer un traitement et lequel.

- Les personnes atteintes d'herpès ne sont en principe contagieuses que lorsque des vésicules se sont formées. Il convient alors d'éviter si possible les contacts corporels.

- Des récurrences peuvent se produire. Il y a lieu de s'informer auprès de son médecin ou de son pharmacien sur les mesures à adopter et sur les précautions à prendre pour éviter une rechute (p. ex. protection solaire).

- Certaines pommades d'usage courant sont susceptibles de causer une allergie. Dans de tels cas, il faut en cesser immédiatement l'application et consulter le médecin. (ssph)

### vient de paraître

## Réussir ses photos en voyage

Willi et Ursula Dolder parcourent le monde un appareil de photo en mains, et fixent sur pellicule les scènes typiques des pays qu'ils visitent. Ce sont des professionnels de haut vol qui savent de quoi ils parlent, en toute clarté et toute simplicité. L'amateur qui ne se contente pas de prendre des images banales trouvera de précieux conseils en ces pages abondamment illustrées de magnifiques reproductions en couleurs. Partant du principe que les appareils sont rarement responsables des imperfections trop souvent constatées dans les photos faites par tout un chacun, les auteurs soulignent que seule une pratique suivie et pensée permet de se perfectionner. Encore faut-il avoir l'esprit critique envers ses propres productions pour parvenir à faire des progrès et à prendre des photos dont les amis pourront dire sans hypocrisie qu'elles sont vraiment belles et évocatrices.

Willi et Ursula Dolder, forts de leurs expériences, traitent avec maestria du choix de l'appareil selon ce que l'on désire en faire, de la pratique des divers objectifs, des accessoires utiles, des sujets à choisir, de la lumière, de la couleur, des éclairages, des diverses sortes de films, du cadrage, de la mise en valeur des images et de leur archivage, etc.

Sans termes techniques inutiles et avec une souriante bonne humeur, ils mènent ainsi l'amateur photographe au long d'un chemin enrichissant qui lui permettra de se dépasser lui-même. Un excellent livre! (ec)

- Réussir ses photos en voyage. Les secrets d'un professionnel. Editions Avanti, Neuchâtel, Impression Courvoisier SA, La Chaux-de-Fonds.

jardinage

Mai: c'est le moment



Pour protéger vos plantations de fleurs, pour empêcher le gibier de pénétrer dans votre jardin, le treillis résout bien des problèmes. (photo Howag)

Au mois de mai, pas un pouce du jardin potager ne doit rester en friche. C'est le moment de se lancer dans la plantation comme c'est aussi le moment de soigner son gazon, de «relever» ses treillis de protection pour empêcher le gibier de pénétrer dans le jardin, ou encore pour protéger le jardin des écoulements trop larges, etc. Mais voyons ce qu'il faut faire durant ce mois de mai.

Semer en pleine terre: betteraves, cardons, carottes, céleris à côtes et céleris raves, cerfeuil, chicorées frisées et cerfeuils, chicorées sauvages, choux, de Milan, choux de Bruxelles, choux-fleurs, choux brocolis, choux-navets, choux-raves, ciboule et ciboulette, concombres et cornichons, cressons, épinards, haricots (si les gelées ne sont plus à craindre), laitues pommées d'été et d'automne, navets, persil, poireaux, pois, radis, salsifis et thym.

Planter ou repiquer: basilic, choux-fleurs, choux brocolis, choux-navets, choux-raves, concombres et cornichons, fraisiers, poireaux, pommes de terre, laitues pommées d'été et d'automne, romaines.

Toutes les fleurs peuvent être semées à cette époque, sauf les plantes à caractère tropical. Semer les annuelles fleurissant à la fin de l'été et à l'automne, directement en place. Semer aussi en pleine terre les bisannuelles et les vivaces qui fleuriront l'année suivante. Dans certaines régions, le semis doit s'effectuer sous châssis ou en pépinière (le semis devant être protégé par un tunnel).

Vers la fin du mois planter les bulbes d'été.

Pour obtenir des fleurs de rosiers solitaires sur les espèces à grosses fleurs uniques, pincer les bourgeons floraux latéraux. Supprimer les gourmands et les dragons émis sous la greffe ou à partir des racines. Vérifier le tuteurage des rosiers et le palissage des rosiers grimpants.

Il est encore temps de planter certains rosiers livrés en conteneur; attention à ne pas désagréger la motte. Biner et arro-

### le saviez-vous ?

Conservez un vieux rideau de douche: il servira à recouvrir les sols pendant vos travaux de peinture ou comme nappe pour votre pique-nique.

Ne brossez ni ne frottez des tissus dont la trame est tissée lâche lorsqu'ils sont humides car ils risquent de se déformer.

Pour ne plus pleurer lorsque vous coupez des oignons, fixez un bout de pain au bout de votre couteau, il en absorbera les émanations.

N'oubliez pas de nettoyer les ampoules de vos lampes en faisant le ménage: une ampoule poussiéreuse donne 50 pour cent de lumière en moins.

### la recette sélectionnée

## Salmis de pigeons

POUR 4 PERSONNES

Quatre pigeons de 650 g environ chacun; 50 g de graisse d'oie; 2 dl de bon vin rouge; 1 dl d'Armagnac; 100 g d'échalotes; 2 dl de fond de volaille (ou, à défaut, de bouillon de volaille); 2 gousses d'ail; 1 bouquet garni; 150 g de champignons de couche; 100 g de jambon cru; 1 truffe fraîche ou en conserve; 70 g de beurre; 5 cl de madère; 1/2 citron; sel et poivre du moulin; poivre concassé.

### PRÉPARATION

Commencez par couper le jambon en dés et hachez finement les échalotes. Salez et poivrez les pigeons et faites-les rôtir au four dans une lèche-frite pendant 20 minutes, en ayant soin de les retourner pour bien les dorer dans la graisse d'oie.

Préparez la garniture pendant la cuisson des pigeons: mettez dans une casserole les champignons coupés en quartiers avec un peu d'eau froide, 20 g de beurre et un filet de citron. Salez, poivrez et faites cuire à couvert pendant 8 minutes environ à feu moyen.

Nettoyez et émincez la truffe. Pochez-la dans la madère pendant 15 minutes sans ébullition. Faites revenir les dés de jambon dans un peu de graisse d'oie. Réservez toute la garniture au chaud.

Découpez les pigeons en deux, dans le sens de la longueur et enlevez la peau et la carcasse. Réservez les demi-pigeons au chaud dans une sauteuse couverte, avec 5 cl d'Armagnac et un peu de graisse d'oie.

Faites réduire le vin rouge de deux tiers dans une sauteuse en compagnie des échalotes et du poivre concassé. Hachez les carcasses, la peau et les abats, et ajoutez-les à la réduction du vin rouge avec les 2 dl de fond de volaille, additionné du jus de cuisson des champignons et celui de la truffe. Ajoutez le bouquet garni et l'ail pressé. Faites cuire pendant 10 minutes à feu vif en écumant souvent, puis passez à la passoire fine.

Remettez sur le feu et laissez réduire d'un tiers à feu vif. Dégraissez, puis ajoutez 50 g de beurre par petites parcelles en fouettant énergiquement. Arrosez de 5 cl d'Armagnac et laissez redonner quelques bouillons.

Dressez les pigeons dans un plat creux. Répartissez les champignons, le jambon et les lames de truffes. Nappez le tout avec la sauce.

### troc de trucs

Les origines et la découverte du café sont entourées d'innombrables contes et légendes.

Selon un vieux récit arabe, c'est un berger du Yémen qui remarqua que ses chèvres étaient particulièrement vives. Il les suivit et les vit brouter les feuilles et les baies d'une plante inconnue. Il cueillit quelques-uns de ces fruits, les écrasa, les fit bouillir avant de boire l'infusion. Il devint si gai et si loquace que ses voisins le soupçonnèrent d'avoir goûté au vin défendu...

Le café fit sa véritable entrée en Asie et en Europe au XVI<sup>e</sup> siècle, entraînant une série d'interdictions pour des raisons d'ordre religieux; on craignait alors les égarements d'ordre social et politique d'esprits enflammés par une boisson excitante.

Le premier débit de café fut ouvert en 1554 à Constantinople. Ces informations sont tirées de la brochure «La ronde des cafés - Coop».

Aujourd'hui, le café est une boisson reine. Il est dégusté le matin avec un croissant ou une tartine, à dix heures, après les repas, dans la soirée. Certaines personnes le craignent, il serait cause d'insomnies. Les fabricants ont pensé à tout puisque du produit décaféiné se trouve sur le marché.

La boisson se sert brûlante et noire. On la déguste avec ou sans sucre, avec ou sans crème mais toujours avec plaisir.

Les établissements publics servent tous un café excellent, sinon les réclamations ne tardent pas. La ménagère peut elle aussi offrir à sa famille et à ses hôtes un «café avec mousse», normal, express ou à l'italienne, grâce à des machines plus ou moins sophistiquées. Il va sans dire que le plus compliqué des appareils ne servira à rien si le café n'est pas de bonne qualité. Si l'on ne possède pas de moulin à moudre chez soi, il vaut mieux acheter de petites quantités à la fois, sinon l'arôme s'envolera rapidement.

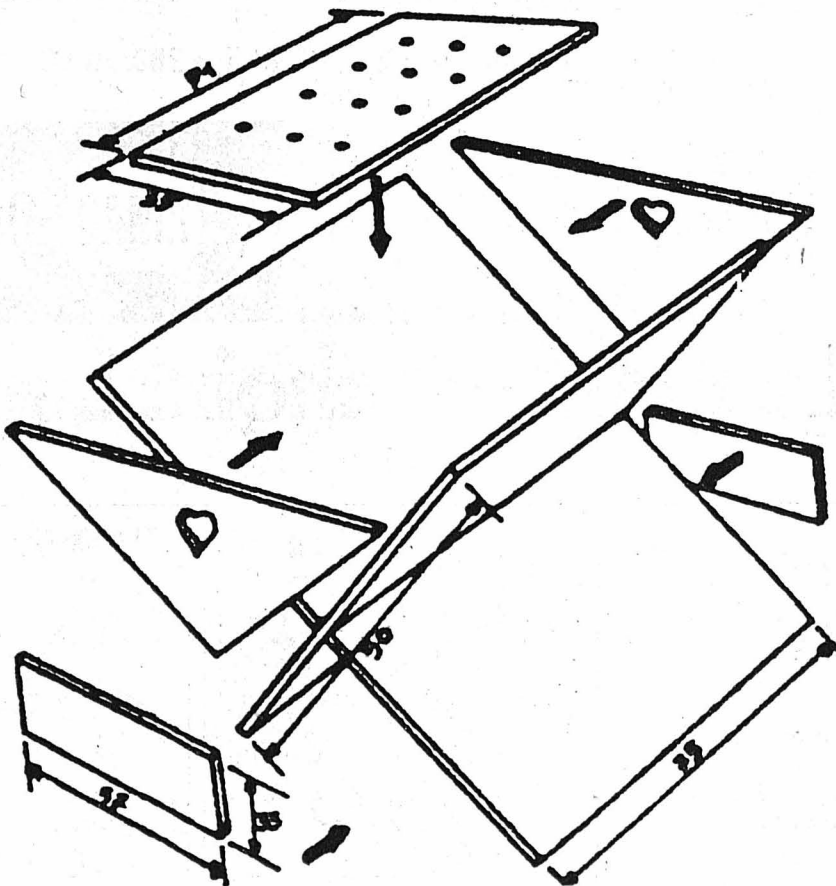
Et ce serait dommage car le café doit être brûlant, noir et bon!

ARMÈNE

### bricolage

## Joli berceau rustique

Il est stable, bon marché et vous rappellera les vieux berceaux des greniers de campagne. Il est réalisé en latté de 19 mm d'épaisseur. Le corps du berceau est constitué de deux panneaux de 90 cm de haut x 75 cm de large. A mi-hauteur de chaque panneau et sur le côté, faire une entaille de 25 mm d'épaisseur qui permet d'encastrement les deux planches pour former un X. Tailler deux triangles correspondant à l'écartement des panneaux. Prévoir également une planche de 71 x 35 cm percée de trous de 20 mm de diamètre pour poser le matelas et lui assurer une bonne aération sur les deux triangles formant les côtés du berceau. La stabilité du socle est assurée par une entretoise de 57 cm de base sur 33 cm de haut, dimension également valable pour les côtés du berceau. Assembler le tout en collé-cloué. Laque.





# A l'avant-garde sur toute la ligne.

C'est parce qu'Uniroyal était en tête de la recherche technologique dans sa branche qu'il lui a été possible de mettre au point ses fameux Pneus Pluie. Leur principale tâche est d'augmenter la sécurité de guidage et de freinage sur chaussée mouillée. Cela ne les empêche pourtant pas d'avoir aussi un excellent comportement sur route sèche. En outre, les Pneus Pluies Uniroyal offrent un excellent confort, de même qu'une résistance au rou-

lement très réduite. Rien ne prouve plus clairement leur réussite que les 20 millions de Rallye 280 vendus à ce jour. Uniroyal propose le pneu idéal pour chaque type de voiture. Vous trouverez les vôtres chez votre garagiste ou marchand de pneus. Par exemple, le dernier né de la gamme: le pneu sport Rallye 340/70 HR, qui a reçu les meilleures notes au grand test comparatif effectué par la revue «auto motor und sport».



Rallye 280 SR

Rallye 280/70 SR

Rallye 340/70 HR

Rallye 340/60 HR



AMAG, Magasin central, 8107 Buchs/ZH

Pneu Uniroyal Englebert SA, 1211 Genève 16

## Le meilleur choix: Les Pneus Pluie Uniroyal

02-7500

### RELAIS DU CHEVAL BLANC

Boinod 15, sur la route de La Vue-des-Alpes/La Chaux-de-Fonds

M. et Mme G. BUBLOZ

**Ouvert dimanche 8 mai**

#### FÊTE DES MÈRES

(jusqu'à 17 h.)

Composez votre menu **SELON VOS DESIRS:**

- Terrine, mousse de volaille
- Feuilleté d'asperges
- Feuilleté ou croûte bolets, chanterelles, morilles
- Soufflé de brochet

Entrecôtes, Châteaubriand, Filets mignons.

Prière de retenir vos tables, tél. 039/23 48 44.

91-271

### Yoga-Relaxation

Institut Maytain, Collège 11  
Téléphone 23 88 19

organise en juillet (Valais)  
**1 semaine de vacances**



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté de théologie  
Vendredi 6 mai 1983, à 17 h. 15, à l'Aula

### leçon inaugurale

de Monsieur Pierre-Luigi DUBIED, professeur ordinaire de théologie pratique

sur le sujet suivant:

### La théologie pratique en tant que théorie

La leçon est publique.

Le recteur  
87-30414



**TOUS DRAPEAUX**  
suisses - cantonaux - communaux



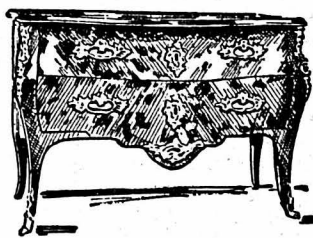
**FANIONS** en tous genres

**TOUS PAVOISEMENTS**



**drapolux**

Marioni & Cie  
2035 Corcelles/NE Tél. 038 31 55 74

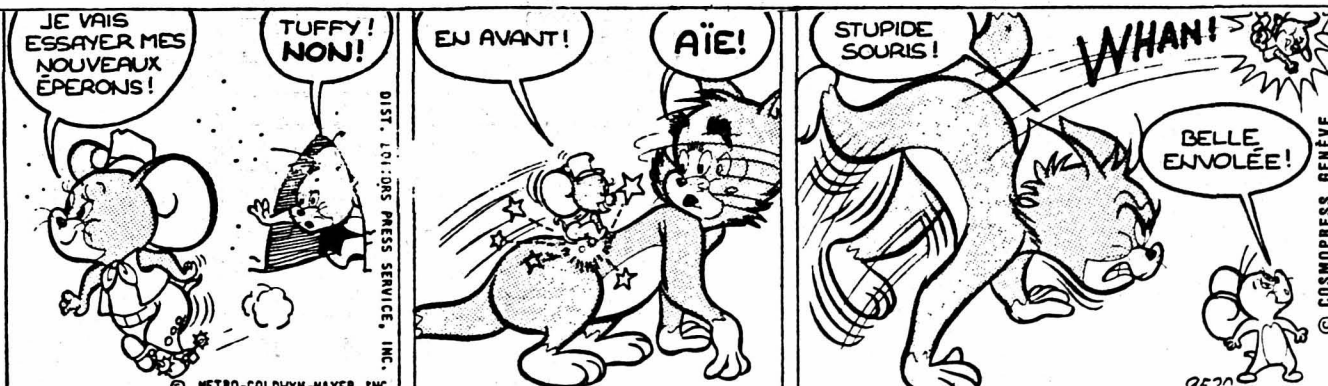


### LA CRÉDENCE ANTIQUITÉS

Meubles de style et rustiques

Colette Vollert  
1er-Mars 4, tél. 039/28 14 36  
La Chaux-de-Fonds 73440

# TOM and JERRY





# ECONOMIE

## Arrêt du Tribunal fédéral L'industrie du tabac obtient gain de cause contre Denner

Dans un arrêt publié hier, le Tribunal fédéral (TF) considère que la politique de prix imposée pratiquée par l'industrie du tabac doit être protégée contre les contestations dont elle fait l'objet de la part de Denner SA. Les mesures de l'industrie sont proportionnées et l'on considère l'intérêt général et notamment le maintien de petits détaillants. Denner, estime le tribunal, reste de toute manière en mesure de faire des rabais raisonnables.

Le procès fait suite à une modification des rabais accordés par la Fédération de l'industrie suisse du tabac (FIST), survenue en 1973 à la suite d'une intervention des entreprises vendant des articles de tabac. Il en résulte un changement de la situation de Denner qui avait auparavant obtenu un rabais global de 3,5 pour cent sur le prix de fabrication, ce qui lui a permis d'accorder à sa propre clientèle un rabais de 20 pour cent par rapport au prix de détail imprimé sur les emballages. Les rabais, en revanche, étaient autrement structurés: Denner pouvait bénéficier de 0,75 pour cent au maximum pour l'achat en grandes quantités, de 0,25 pour cent à titre de promotion de vente et de 2,75 pour cent pour respect de marge si elle s'engageait à vendre à ses clients à des prix au moins égaux au 103,5 pour cent du prix de fabrication; ce chiffre fut ultérieurement porté à 104 pour cent avec effet au 1er mai 1982.

Denner intenta ensuite une action contre la FIST, prétendant que cette réglementation était contraire à la loi sur les cartels. Pour obtenir les rabais, Denner s'y plia néanmoins provisoirement et, dès le 1er juin 1974, respectant les prix imposés, tout en informant ses clients, à qui elle remettait des bons, que si elle gagnait son procès, elle les ferait bénéficier d'un rabais supplémentaire. Le 21 juin 1982, le Tribunal cantonal de Fribourg admit en principe la demande de Denner, constatant l'illicéité du rabais de 2,75 pour cent et interdisant à la FIST d'appliquer ladite mesure à Denner. La conclusion de Denner en paiement de dommages-intérêts dépassant 2,1 millions de francs fut, en revanche, renvoyée à un jugement ultérieur. La FIST fit recours en réforme et de droit public contre ce jugement de principe en s'adressant au Tribunal fédéral.

Celui-ci estima que les mesures de l'industrie étaient proportionnées au vu de l'intérêt général, notamment le maintien de petits détaillants. Si leur disparition a néanmoins continué depuis, les mesures prises par l'industrie doivent être jugées dans la perspective de l'année où elles furent prises, 1973. Denner reste en tout cas en mesure de faire des rabais raisonnables. En annulant le jugement fribourgeois, le Tribunal fédéral a imposé à Denner, dans l'affaire de recours en réforme, un émolument de 12.000 francs et des dépens de 40.000 francs. Le recours de droit public est devenu sans objet. (ats)

### La fidélité sera tout de même récompensée

A la suite de l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral, hier, Denner est contraint de continuer à observer les prix minimum imposés par la Fédération de l'industrie suisse du tabac. Mais, comme l'indique un communiqué de la chaîne commerciale, publié le même jour, le Conseil d'administration de Denner a décidé de récompenser tout de même la fidélité de ses clients. Si les bons de tabac ne seront plus émis, Denner envisage une solution pour en récompenser les détenteurs.

En dépit du résultat négatif du procès, termine Denner, l'entreprise continuera à combattre «avec la persistance nécessaire et tous les moyens dont elle dispose les cartels et les fixations de prix». (ats)

● Les réserves monétaires mondiales - sans les pays de l'Est - ont diminué de quelque 30 milliards de dollars pour s'établir à 408 milliards, après avoir reculé déjà de 20 milliards en 1981, relève, sur la base d'une statistique du Fonds monétaire international (FMI), l'Union de Banques Suisses (UBS) dans ces dernières «Notices économiques».

## Le sommet du Comecon reporté sine die

Des divergences entre l'URSS et la Roumanie ont entraîné le report sine die du sommet du COMECON (Marché commun des pays socialistes) qui aurait dû se tenir fin mai à Moscou, a-t-on appris mardi de sources est-européennes dans la capitale soviétique.

Selon une de ces sources, une réunion des chefs des partis communistes des dix pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle (Bulgarie, Hongrie, RDA, Pologne, Roumanie, URSS, Tchécoslovaquie, Vietnam, Cuba, Mongolie) semble exclue avant le mois de septembre prochain.

Ce report aurait été décidé, selon les observateurs, à la suite de la réunion des secrétaires des comités centraux des PC et des représentants permanents des pays membres du COMECON qui s'est tenue du 26 au 28 avril dernier à Moscou.

Consacrée aux problèmes de «l'approfondissement et du perfectionnement» de la coopérative économique, scientifique et technique entre les pays membres, cette réunion s'est déroulée, selon l'agence Tass, dans un «climat d'amitié et de compréhension». Ce dernier terme confirme, aux yeux des observateurs, l'absence de consensus au sein de l'organisation.

Confrontée à de graves problèmes économiques, la Roumanie qui est incapable d'honorer sa dette extérieure, souhaite obtenir une aide accrue de la part des autres pays membres du COMECON et notamment de l'URSS qui, indique-t-on de source est-européenne, continue d'exiger un paiement en devises fortes pour le pétrole qu'elle lui vend.

La Roumanie ne cesse depuis plusieurs années de critiquer les faiblesses du COMECON et l'apport insuffisant, selon elle, de l'organisation à la satisfaction de ses besoins en énergie et en matières premières. Privée de débouchés en Occident pour son industrie lourde, elle demande également à prendre une part plus importante à la réalisation d'ouvrages d'infrastructure dans les pays «frères».

Les appels du Bucarest à plus de «solidarité» de la part de Moscou sont appa-

remment restés sans écho jusqu'à présent. Le fait que le président Nicolae Ceausescu se soit nettement démarqué de la position soviétique sur le problème de la part de Moscou sont apparemment restés sans écho jusqu'à présent. Le fait que le président Nicolae Ceausescu se soit nettement démarqué de la position sur le problème des Euromissiles, notamment, n'est peut-être pas étranger à l'attitude du Kremlin à son égard, estiment les observateurs.

A la mi-avril, rappelle-t-on, la Roumanie avait été indirectement rappelée à l'ordre par l'hebdomadaire soviétique «Temps Nouveaux» qui accusait une revue roumaine de prêter à l'URSS des «aspirations expansionnistes et néo-colonialistes».

L'idée d'un sommet du COMECON avait été relancée début 1981 par le président roumain et le «numéro un» tchécoslovaque, M. Gustav Husak. Plusieurs réunions destinées à préparer ce sommet ont eu lieu ces derniers temps, notamment la 105e session du comité exécutif de l'organisation qui s'est rendue en janvier à Moscou.

D'autre part, une délégation soviétique conduite par M. Nikolai Ryjkov, secrétaire du comité central du PCUS, s'est rendue à cet effet successivement en Hongrie et en Roumanie à la mi-avril. De source est-européenne, on croit savoir que M. Ceausescu pourrait se rendre en URSS dans un proche avenir, pour tenter d'aplanir le différend existant entre Bucarest et Moscou. (ats, afp)

### Prix de l'énergie

Produits pétroliers en gros		
Rotterdam (US\$/T)	264.83	35.83
Gasoil	248.—	244.—
Super	312.—	313.—
Normale	301.—	302.—

Bâle (F.S./T)		
Gasoil	531.—	525.—
Super	670.—	665.—
Normale	655.—	640.—

### Produits pétroliers au détail

(Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle)		
Essence (cts/l)		
Prix officiels		
Super	1.27	1.27
Normale	1.23	1.23
Diesel	1.24	1.24

Fuel dom. (F.S./100 kg)		
Citerne de ménage	61.70 % lit.	61.70 % lit.
2000 à 5000 l.	66.50 % kg	66.— % kg
5000 à 8000 l.	65.— % kg	64.50 % kg
8000 à 11000 l.	64.— % kg	63.50 % kg
Bois de cheminée	19.50 le sac	19.50 le sac
Briquettes (pq 25 kg)	61.20 % kg	61.20 % kg
Anthracite	82.30 % kg	82.30 % kg

CICA + Groupement des marchands

**SATEM**  
**MAZOUT**  
**28 74 74**

● C'est avec un bénéfice net de 2,84 millions de francs, contre 0,75 millions l'année précédente, que l'entreprise Agie SA pour l'électronique industrielle, Losone (TI), a bouclé l'exercice 1982. En dépit de la conjoncture économique défavorable et d'une intense pression au niveau de la concurrence, relève dans son communiqué le premier producteur de systèmes à commande numérique et troisième fabricant de machines-outils helvétique, le cash-flow a triplé pour atteindre 17,5 millions de francs.

● La Chine a une nouvelle fois accusé les Etats-Unis de faire obstacle à son admission au sein de la Banque asiatique de développement (BAD), à la veille de l'ouverture d'une réunion des gouverneurs de la banque à Manille.

*Société Fiduciaire Suisse*  
Le No 53 de notre revue **APROPOS** traite des thèmes suivants:  
Politique financière et fiscale 1982/83 - Abandon de créance  
Capital propre dissimulé - Obligation de renseignements  
Caractère obligatoire des renseignements fournis par les administrations fiscales  
Entraide internationale en matière fiscale  
Il peut être retiré gratuitement auprès de l'un de nos sièges:  
4002 Bâle, 25, St. Jakobs-Strasse, tél. (061) 22 55 00  
3000 Berne, 2, Spitalgasse, tél. (031) 22 74 64  
2800 Delémont, 25, route de Bâle, tél. (066) 22 88 81  
1211 Genève, 40, rue du Marché, tél. (022) 28 53 11  
1001 Lausanne, 13, avenue Tissot, tél. (021) 20 26 01  
6003 Lucerne, 36, Hirschmattstrasse, tél. (041) 23 74 47  
6904 Lugano, 5, Via Zurigo, tél. (091) 23 81 12  
2001 Neuchâtel, 1, rue du Seyon, tél. (038) 25 52 22  
9001 St-Gall, 7, St-Leonhard-Strasse, tél. (071) 22 49 86  
1951 Sion, 40, place du Midi, tél. (027) 22 06 91  
4503 Soleure, 3, Florastrasse, tél. (065) 23 35 01  
8043 Winterthur, 25, Römerstrasse, tél. (052) 27 34 62  
8027 Zurich, 38, Gen.-Guisan-Quai, tél. (01) 202 42 50

# BOURSE

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	720 735
La Neuchâtel.	595 585
Cortailod	1425 1470
Dubied	90 100
HORS BOURSE	
A	B
Roche b/jce	80750 80500
Roche 1/10	8075 8050
Asuag	— 45
Kuoni	— 5250
Astra	-11 -12
ACTIONS SUISSES	
A	B
B. Centr. Coop.	815 815
Swissair p.	827 795
Swissair n.	695 665
Bank Leu p.	4125 4050
UBS p.	3250 3250
UBS n.	618 615
SBS p.	321 319
SBS n.	245 242
SBS b.p.	280 275
C.S. p.	2090 2065
C.S. n.	385 384
BPS	1400 1385
BPS b.p.	137 136
Adia Int.	1670 1645
Elektrowatt	2695 2680
Galenica b.p.	398 392
Holder p.	760 740
Jac Suchard	5750 5725
Landis B	1280 1280
Motor col.	535 535
Moeven p.	3280 3280
Buerhle p.	1465 1430
Buerhle n.	282 276
Buerhle b.p.	330 328
Schindler p.	2055 2050
Bâloise n.	640 635
Rueckv p.	7300 7100
Rueckv n.	3310 3280
W'thur p.	3060 3075

W'thur n.	1800	1770	Honeywell	230.50	226.—
Zurich p.	17550	17400	Inco ltd	30.25	29.75
Zurich n.	10400	10550	IBM	243.—	238.—
Atel	1400	1390	Litton	132.—	127.50
BBC1-A-	1180	1175	MMM	176.50	170.—
Ciba-gy p.	2030	2005	Mobil corp	64.75	64.25
Ciba-gy n.	859	847	Owens-Illin	70.75	69.50
Ciba-gy b.p.	1660	1660	Pepsico Inc	79.50	79.25
Jelmoli	1535	1540	Pfizer	170.—	168.50
Hermes p.	250	255	Phil Morris	133.—	131.50
Globus p.	2775	2700	Phillips pet	75.—	72.50
Roche 1/10	4190	4170	Proct Gamb	126.—	124.50
Nestlé n.	2790	2785	Rockwell	121.50	119.50
Sandoz p.	5250	5150	Schlumberger	93.25	93.—
Sandoz n.	2110	2090	Sears Roeb	87.—	82.50
Sandoz b.p.	799	798	Smithkline	143.50	143.50
Alusuisse p.	622	628	Sperry corp	75.25	74.50
Alusuisse n.	209	212	STD Oil ind	98.50	97.25
Sulzer n.	1775	1720	Sun co inc	79.50	77.—
ACTIONS ÉTRANGÈRES		A	B		
Abbott Labor	97.—	94.—	Xerox	99.—	96.—
Aetna LF cas	88.—	85.75	Zenith radio	40.—	38.75
Alcan alu	63.25	61.75	Akzo	41.—	41.—
Amaz	57.—	56.—	Amro Bank	43.—	41.75
Am Cyanamid	95.—	90.50	Anglo-am	46.25	47.25
ATT	141.—	138.50	Amgold	243.—	246.—
ATL Richf	96.—	94.50	Mach. Bull	11.—	11.—
Baker Intl. C	39.—	37.50	Cons. Goldf I	23.50	24.—
Baxter	112.—	111.50	De Beers p.	17.50	17.75
Boeing	80.—	77.25	De Beers n.	17.50	17.75
Burroughs	100.50	98.25	Gen. Shopping	490.—	492.—
Caterpillar	97.—	94.50	Norsk Hyd n.	112.—	110.—
Citicorp	94.—	91.—	Philips	34.75	33.75
Coca Cola	116.50	112.50	Rio Tinto p.	18.50	19.—
Control Data	103.50	98.75	Robeco	216.50	212.50
Du Pont	97.50	95.50	Rolinco	210.—	207.50
Eastm Kodak	177.—	173.—	Royal Dutch	92.—	90.50
Exxon	74.—	73.50	Sanyo electr.	4.35	4.25
Fluor corp	45.75	45.50	Aquitaine	43.—	43.75
Gén. elec	232.50	224.50	Sony	32.75	32.25
Gén. Motors	142.—	139.—	Unilever NV	159.—	156.—
Gulf Oil	70.25	70.—	AEG	57.—	56.50
Gulf West	55.25	54.50	Basf AG	125.—	123.—
Halliburton	72.50	71.—	Bayer AG	117.50	114.50
Homestake	59.75	61.—	Commerzbank	147.50	145.—

BILLETTS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.01	2.13
1 \$ canadien	1.63	1.75
1 £ sterling	3.05	3.40
100 fr. français	26.75	29.25
100 lires	-13	-1550
100 DM	82.50	85.50
100 fl. hollandais	73.50	76.50
100 fr. belges	4.—	4.40
100 pesetas	1.35	1.65
100 schilling autr.	11.80	12.20
100 escudos	1.75	2.35
DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.05	2.08
1 \$ canadien	1.6725	1.7025
1 £ sterling	3.23	3.29
100 fr. français	27.55	28.25
100 lires	-1390	-1430
100 DM	83.60	84.40
100 yen	-8640	-8760
100 fl. hollandais	74.40	75.20
100 fr. belges	4.16	4.26
100 pesetas	1.49	1.54
100 schilling autr.	11.87	11.99
100 escudos	2.05	2.11
MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	430.—	433.—
Lingot	28500.—	28800.—
Vrenel	188.—	198.—
Napoléon	178.—	190.—
Souverain	207.—	219.—
Double Eagle	1138.—	1228.—
CONVENTION OR		
	Achat	Vente
4.5.83	—	28900.—
Plage	—	28540.—
Achat	—	840.—
Base argent	—	—

Daimler Benz	456.50	453.—	Mobil corp	31 1/2	
Degussa	272.—	263.—	Owens Ill	33 1/2	
Deutsche Bank	287.50	280.—	Pac. gas	31 1/2	
Dresdner BK	159.50	156.—	Pepsico	38 1/2	
Hoechst	125.—	122.—	Pfizer inc	81 1/2	
Mannesmann	145.50	140.—	Ph. Morris	64.—	
Mercedes	403.—	397.—	Phillips pet	34 1/2	
Rwe ST	152.—	151.50	Proct. & Gamb.	59 1/2	
Schering	308.—	302.—	Rockwell int	58.—	
Siemens	303.—	296.—	Sears Roeb	40.—	
Thyssen AG	67.50	67.25	Smithkline	69 1/2	
VW	155.—	150.—	Sperry corp	36.—	
			Std Oil ind	47 1/2	
NEW YORK		A	B		
Aetna LF & CASX	41 1/2	41 1/2	Union Carb.	61 1/2	
Alcan	29 1/2	29 1/2	Uniroyal	13 1/2	
Alcoa	32 1/2	32 1/2	US Gypsum	53 1/2	
Amaz	27 1/2	27 1/2	US Steel	23 1/2	
Att	66 1/2	66 1/2	UTD Technol	71 1/2	
Atl Richfd	45 1/2	45 1/2	Warner Lamb.	33.—	
Baker Intl	18 1/2	18 1/2	Woolworth	32 1/2	
Boeing Co	37 1/2	37 1/2	Xerox	46 1/2	
Burroughs	47 1/2	47 1/2	Zenith radio	19.—	
Campac	37 1/2	37 1/2	Amerada Hess	26 1/2	
Caterpillar	46 1/2	46 1/2	Avon Prod	31.—	
Citicorp	44 1/2	44 1/2	Beckman inst	—	
Coca Cola	55.—	55.—	Motorola inc	106 1/2	
Crown Zeller	32 1/2				





**Optique Calame**  
Saignelégier, tél. 039/51 22 85  
Moutier, tél. 032/93 10 61



Vente, réparation,  
automate à essence  
**Garage Rio**

A. Gay, 2725 Le Noirmont,  
tél. 039/53 13 01

**Café-Restaurant  
de La Chaux-d'Abel**

Route La Ferrière/ Les Breuleux

La Chaux-d'Abel,  
tél. 039/61 13 77

Spécialités aux morilles  
Fromage  
de La Chaux-d'Abel



**D. SCHAFFTER  
CYCLES - MOTOS  
GLOVELIER ☎ 066 56 76 55**



Boucherie-  
Charcuterie  
**Gérard  
Bilat-Cattin**

2724 Les Breuleux, tél. 039/54 11 33

Viande fraîche de première qualité

Spécialités:  
Lard cru des Franches-Montagnes,  
saucisse crue, fumée du Jura, saucisse  
fumée à cuire du Jura

Médailles d'or et d'argent

Agence Toyota

Garage et Carrosserie

**Ch.-A. Frésard  
S. Cattin**

2726 Saignelégier,  
tél. 039/51 12 20

**andré  
brand**

Ferblanterie - Sanitaire  
Couverture

2726 Saignelégier  
Bel-Air 8a  
Tél. 039/51 15 67

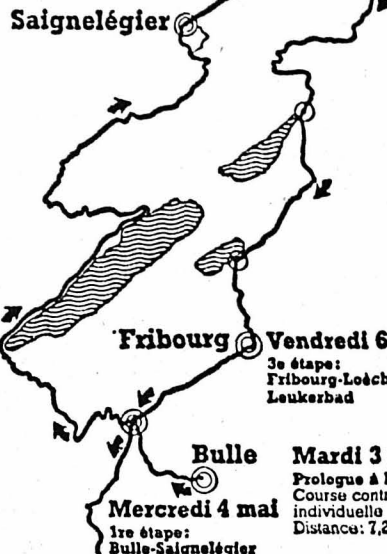
**Henri  
Paratte & Cie**

Habillement de la montre

Les Esserts  
2725 Le Noirmont  
Tél. 039/53 15 33  
Télex 952 419

**37<sup>e</sup> TOUR  
DE ROMANDIE**  
**Bulle-Saignelégier:  
première étape**

Jeudi 5 mai  
2<sup>e</sup> étape:  
Saignelégier-Fribourg



**197 km.  
Mercredi 4 mai**

Les nonante coureurs du 37<sup>e</sup> Tour de Romandie partiront ce matin de Bulle. Ils parcourront 197 kilomètres avant d'atteindre Saignelégier, terme de la première étape.

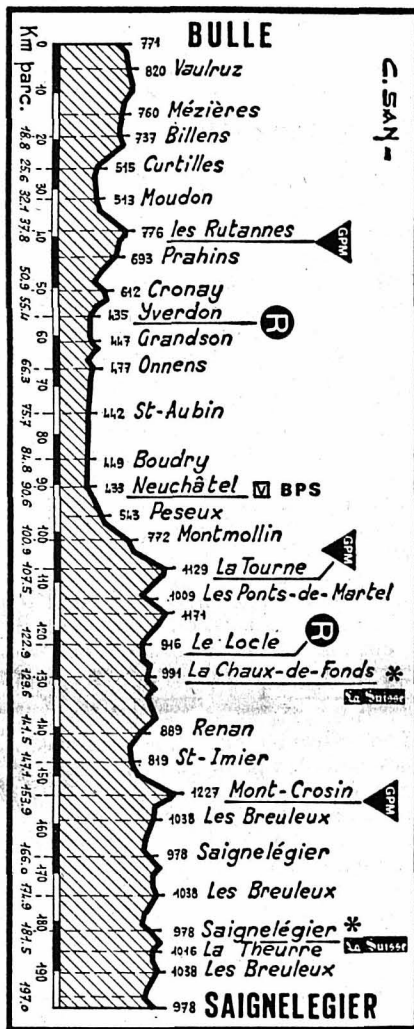
Dans les Franches-Montagnes, le spectacle sera de qualité. Les coureurs en effet, avant de mettre pied à terre, après un premier passage sur la ligne, devront effectuer deux fois le circuit suivant: Les Cerlatez - La Theurre - Le Chaumont - La Chaux-des-Breuleux - Les Breuleux - Les Emibois - Saignelégier.

Le public, à cette occasion, pourra voir à l'œuvre de nombreuses vedettes du cyclisme international: Phil Anderson, Johan Van de Velde, Jean-René Bernaudeau, Roberto Visentini, Gianbattista Baronchelli, Giovanni Battaglin, Daniel Gisiger, Gilbert Glaus et Jean-Mary Grezet, pour ne citer que les principaux.

Dans l'attente de ces champions, dès 15 heures, se déroulera une course contre la montre par équipes de deux, avec les meilleurs coureurs de la région.

**HEURES DE PASSAGE**

Bulle	11.30
Moudon	12.14
Yverdon	12.53
Neuchâtel	13.43
(Serrières, quai Louis-Perrier, quai Ph. Godet, rue du Seyon, rue de l'Ecluse, rue des Poudrières, rue du Vauseyon, rue des Draizes)	
Peseux	13.55
(rue de Neuchâtel, Grand-Rue)	
Corcelles-Cormondrèche	13.57
Montmollin	14.04
Les Grattes	14.11
La Tourne	14.20
(Prix de la montagne, 1 <sup>re</sup> catégorie)	
Les Petits-Ponts	14.27
Les Ponts-de-Martel	14.29
Croisée de la Grande-Joux	14.36
Le Quartier	14.39
Le Locle	14.44
(rue de la Jaluse, rue du Midi, rue Jehan-Droz, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue D.-Jeanrichard, rue du Marais, rue Girardet, ravitaillement)	
Le Crêt-du-Locle	14.53
La Chaux-de-Fonds	14.55
(bd des Eplatures, rue du Locle, av. Léopold-Robert, place de l'Hôtel-de-Ville, rue Fritz-Courvoisier, points av. Léopold-Robert 51)	
Croisée de La Cibourg	15.09
Renan	15.13
Sonvilier	15.16
St-Imier	15.20
(rte de Sonvilier, rue B.-Savoie, rue Francillon, rue Dr-Schwab, rte de Tramelan)	
Mont-Crosin	15.40
(Prix de la montagne, 1 <sup>re</sup> catégorie)	
Mont-Tramelan	15.41
Les Breuleux	15.47
Les Emibois	15.52
Saignelégier (ligne d'arrivée)	15.57
La Theurre	16.05
La Chaux-des-Breuleux	16.08
Les Breuleux	16.11
Les Emibois	16.15
Saignelégier (ligne d'arrivée)	16.20
La Theurre	16.28
La Chaux-des-Breuleux	16.31
Les Breuleux	16.34
Les Emibois	16.38
Saignelégier (ligne d'arrivée)	16.43



Jean-Mary Grezet

Vêtements de cyclistes,  
chaussures de football et  
d'entraînement, jeans,  
pulls, etc.  
**Lucine ERAY**  
Mercerie Sports Textiles  
**2725 Le Noirmont**  
Tél. (039) 53. 11. 91



Watch case manufacturers  
since 1900

**A. MISEREZ S.A.**

2726 Saignelégier,  
Switzerland



**Riat  
Vins**

Saignelégier,  
tél. 039/51 11 67  
Réserve  
du Pastoret  
Livraison  
à domicile

**Garage Sester**

Voitures toutes marques

2726 Saignelégier,  
tél. 039/51 10 66

**MITSUBISHI  
MOTORS CORPORATION**  
A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

Serrurerie  
Installations sanitaires  
Machines agricoles

**Marcel  
Divernois**

2724 Les Breuleux  
Tél. 039/54 16 08

A. Boichat, fleuriste

Bel-Air 2, 2726 Saignelégier,  
tél. 039/51 19 60

**LE MUGUET**

A votre service pour toutes  
vos confections florales

Livraison de légumes dans toutes les  
Franches-Montagnes

**BOUTIQUE**

MODE  
DAMES  
ENFANTS  
MESSIEURS

Heidi Racine - Saignelégier  
(039) 51 18 22

**Centre Coop**

Saignelégier

Votre Supermarché  
au cœur des  
Franches-Montagnes !



Hôtel du Sapin  
2724 Les Breuleux

Tél. (039) 54 15 12

Colette  
et Raymond  
Petermann

Installations sanitaires  
Ferblanterie  
Installation de paratonnerre

**Bernard  
Steiner**

2726 Saignelégier,  
tél. 039/51 11 13



**Valley**

Challenges,  
trophées,  
coupes,  
médailles  
**Valley  
Gérard**  
Saignelégier  
Atelier de  
gravure



# SPORTS

## Le 19e titre mondial pour l'URSS... ... mais ce n'est pas encore le record

En obtenant son 19e titre mondial à Munich, l'URSS n'a fait qu'égaliser le Canada, qui s'est vu offrir une 19e couronne mondiale lorsque, cette année, la Ligue internationale a pris la décision de reconnaître le tournoi olympique de 1920 comme premier Championnat du monde de l'histoire du hockey sur glace. On estimait jusqu'ici que c'est en 1924, lors de la première édition des Jeux olympiques d'hiver, à Chamonix, que le Canada avait obtenu son premier titre mondial.

Mais, pour l'heure et tant que les Canadiens n'auront pas revu leur manière de former l'équipe qui les représente dans le tournoi mondial, les Soviétiques peuvent dormir tranquilles. Le record sera bientôt leur propriété. Depuis la défaite subie en 1978 à Prague contre la Tchécoslovaquie (4-6), en match du tour de qualification, ils n'ont plus été battus dans le cadre du championnat du monde, ce qui représente une série de 45 matchs sans défaite. A Dortmund et Munich, ils ont obtenu leur cinquième titre mondial consécutif en ne perdant qu'un point (1-1 contre la Tchécoslovaquie) et en n'encaissant que quatre buts en dix rencontres. Leur gardien Tretiak n'a en effet été battu que par les Tchécoslovaques Rusnack et Hrdina et par le Canadien John Anderson, qui l'a trompé deux fois dans le dernier match du tournoi.

Et pourtant l'entraîneur national Victor Tichonov n'avait pas pris avec lui en RFA des joueurs comme Chalimov, Drozdetski, Kotehevnikov, Tioumenov et Gerassimov qui, tous les cinq, auraient fait le bonheur de n'importe laquelle des équipes engagées dans le Championnat du monde. Seul point noir pour l'avenir des Soviétiques: le gardien Tretiak n'est plus de première jeunesse et, derrière lui, la relève ne semble pas assurée. Après ce qu'il a montré en RFA, Tretiak semble cependant avoir encore quelques belles années devant lui. Il pourrait même bien devenir le Dino Zoff du hockey sur glace. De toute façon, on peut faire confiance à Tichonov pour trouver une solution au cas où son gardien lui ferait brusquement défaut.

### Les champions du monde 1983

Entraîneur: Victor Tichonov. Gardiens: Vladislav Tretiak (remplaçant, Vladimir Mychkin). Défenseurs: Viatcheslav Fetisov, Alexei Kasatonov; Vasili Pervukhin, Zinatula Biljaletdinov (Serge Babinov), Vladimir Subkov, Serge Starikov. Avants: Vladimir Krutov, Igor Larionov, Serge Makarov, Helmut Balderis, Serge Chepelev, Serge Kapustin, Alexandre Matlzev, Viatcheslav Bykov, Mikhail Vasiliev (Lezek Gimaiev), Andrei Chomutov, Victor Chluktov, Alexandre Skvortzov.

Titres mondiaux: 1954, 1956, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970,

### Volleyball

## Ce soir au Gymnase Rencontre importante pour les juniors chaux-de-fonniers

Ce soir à 20 h. 30 au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, les juniors du VBC La Chaux-de-Fonds disputeront contre la SFG Malleray une rencontre très importante dans le cadre du tour qualificatif du championnat suisse.

Champion cantonal, les Neuchâtelois, en cas de victoire, prendraient une sérieuse option sur leur qualification pour la finale suisse qui se déroulera le 5 juin à Fribourg. En effet, lors de leur premier match, ils se sont imposés 3 à 2 à Münsingen. Ils devront encore affronter Gerlafingen. (md)

### Hippisme

## Neuchâtelois brillants

Les cavaliers neuchâtelois se sont brillamment comportés lors du concours hippique de Cossonay. Jean-Bernard Matthey du Locle a remporté deux victoires en cat. L II et deux victoires en cat. R I. Stéphane Finger de La Chaux-de-Fonds, de son côté, s'est imposé dans l'épreuve libre. Raymond Finger a terminé 3e et 7e de la cat. L II. Enfin, Maurice Prétôt, en cat. R I, s'est classé 4e et 6e.

Au concours d'Hermance, Xavier Prétôt s'est imposé dans la cat. M I, barème A au chrono, un résultat qui confirme son excellent début de saison. (md)

1971, 1973, 1974, 1975, 1978, 1979, 1981, 1982 et 1983. Total des médailles: 19 d'or, 6 d'argent et 3 de bronze.

● Coupe fairplay (10 matchs): 1. RDA 82 minutes de pénalisation; 2. Tchécoslovaquie 94; 3. Finlande 102; 4. Canada

104; 5. URSS 116; 6. Italie 118; 7. Suède 122; 8. RFA 146.

● Meilleurs compteurs: 1. Serge Makarov (URSS) 18 points (9 buts, 9 assists); 2. Vladimir Krutov (URSS) 15 (8-7); 3. Jiri Lala (Tch) 14 (9-5); 4. Igor Larionov (URSS) 12 (5-7 en 9 matchs).

Meilleurs gardiens: 1. Vladimir Tretiak (URSS) 420 minutes de jeu, 145 tirs reçus, 4 buts, pourcentage de réussite 98; 2. Jiri Kralik (Tch) 480, 238, 16, 94; 3. Hannu Kamppuri (Fin) 240, 237, 15, 94; 4. Erich Weisshaupt (RFA) 300, 176, 13, 93.

## Les «poussins» du HCC à Strasbourg Razzia sur les trophées

Magnifique performance des «poussins» du HC La Chaux-de-Fonds qui ont renoué avec la victoire au 12e Tournoi international de Strasbourg.

Le trophée de la Foire de printemps avait déjà été rapporté à deux reprises dans notre ville, mais jamais plus depuis 1976. Entraînés par Daniel Dardel, les joueurs chaux-de-fonniers, âgés de 10 et 11 ans, ont participé durant le week-end à six rencontres les opposant à deux équipes canadiennes, une allemande, une suisse et deux formations françaises avec respectivement les résultats suivants:

La Chaux-de-Fonds - Lahr (Can, vainqueur en 1982) 2-2; La Chaux-de-Fonds - Baden (Can) 6-0; La Chaux-de-Fonds - Mannheim (RFA) 2-1; La Chaux-de-

Fonds - Morges (S) 3-1; La Chaux-de-Fonds - Epinal (Fr) 5-0; La Chaux-de-Fonds - Strasbourg (Fr) 11-0.

Les récompenses individuelles ont également été attribuées aux hockeyeurs portant les couleurs chaux-de-fonniers, avec la Coupe du meilleur joueur à Yann Cattin (1972) et celle du meilleur gardien à Loïc Degen (1973).

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Chx-de-Fds	6	5	1	0	29	4 17
2. Lahr	6	4	2	0	21	4 16
3. Morges	6	4	0	2	24	5 14
4. Mannheim	6	2	1	3	14	11 11
5. Baden	6	2	1	3	10	15 11
6. Epinal	6	0	2	4	6	32 8
7. Strasbourg	6	0	1	5	3	36 7



Les «poussins» du HC La Chaux-de-Fonds avant leur départ. (Photo Bernard)

## Championnat féminin de LNB de Basketball Eclatante revanche pour La Chaux-de-Fonds

### ● LA CHAUX-DE-FONDS BASKET - WETZIKON 79-45 (43-29)

Dimanche matin, l'équipe locale a effacé avec panache la stupide défaite concédée d'un petit point dans les ultimes secondes du match aller. En effet, confirmant son net retour en forme en cette fin de saison, l'équipe chaux-de-fonnière n'a pratiquement connu aucun problème face à leur adversaire zurichois en ce premier dimanche de mai.

Comme il était encore mathématiquement possible de terminer ex-aequo à la deuxième place du classement en compagnie de Sion et de Fribourg, les joueuses chaux-de-fonnrières ont empoigné ce match à bras le corps et avec une rare détermination.

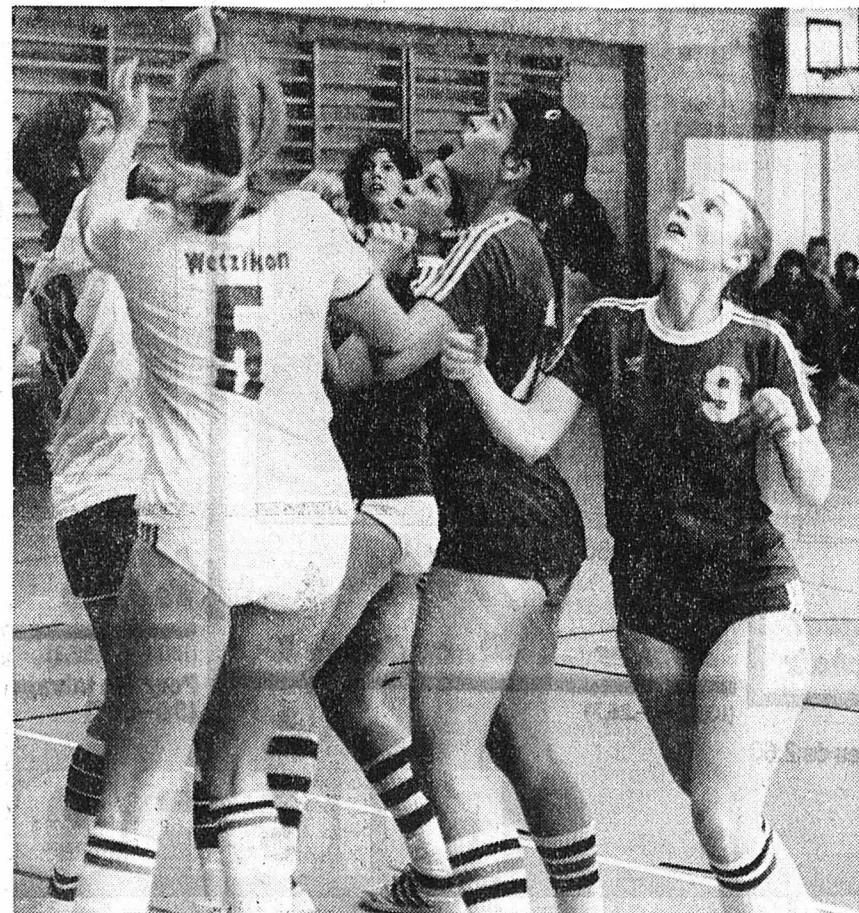
### PROGRÈS DÉFENSIFS

Durant les cinq premières minutes de jeu, on ne vit pas un basket spectaculaire puisque les deux équipes s'observèrent et n'arrivèrent pas à conclure facilement, la marque indiquant à ce moment là 5 à 4. Puis, sous l'impulsion de Dominique Frascotti, complètement retrouvée, le délice se produisit pour La Chaux-de-Fonds Basket. Alliant l'efficacité offensive aux progrès défensifs déjà constatés la semaine dernière, l'équipe neuchâteloise creusa petit à petit un écart déterminant de 15 unités (23-8 à la 11e minute). Dès cet instant, Wetzikon pratiqua une défense individuelle qui eu pour effet de faire «flotter» légèrement La Chaux-de-Fonds. L'équipe zurichoise était revenue à 8 points à la 16e minute (31-23). Trouvant la parade pour contourner cette défense, la formation locale qui jouait toujours aussi bien défensivement, a pu atteindre la pause sur le score confortable de 43 à 29.

### CAVALIER SEUL

Au début de la seconde période, La Chaux-de-Fonds Basket avait porté son avance à 18 points (51-33 à la 4e minute). Puis survint un léger passage à vide jusqu'à la 7e minute qui permit à Wetzikon de revenir à 51-41. Le temps-mort demandé par le coach chaux-de-fonnier porta ses fruits puisque durant les neuf minutes suivantes l'équipe neuchâteloise, au prix d'un magnifique cava-

lier seul, marqua la bagatelle de 26 points sans en concéder un seul, faisant ainsi passer le score à 77-41 à la 16e minute. L'issue de la rencontre ne faisant plus aucun doute, c'est en roue libre que



Les Chaux-de-Fonnrières ont pris une éclatante revanche. (Photo Gladieux)

## Tennis à La Chaux-de-Fonds Succès pour le troisième tournoi du CTMN



Mmes Personeni et Vassali (Le Locle), vainqueurs en double débutantes. (Photo Schneider)

Le tournoi de Pâques du CTMN s'est déroulé du 19 avril au 1er mai dans le Centre de tennis des Eplatures.

140 «paires» se disputèrent la première place aussi bien en doubles dames, double messieurs qu'en double mixte. Sur le plan individuel, 28 dames bataillèrent pour une épreuve de simple débutantes et D.

Après les tours éliminatoires, les finales se déroulèrent samedi et dimanche. Comme le précisait si bien M. J.-P. Clément: «Un progrès certain se dégage. Il y a une nette différence entre les matchs auxquels nous venons de participer et ceux qui se déroulèrent lors du premier tournoi». En effet, il faut bien l'admettre, il y a une montée générale, ce qui est réjouissant, surtout de la part des jeunes.

Les meilleurs se sont imposés. Aussi bien chez les dames que chez les messieurs, l'on voit aux premières places ceux qui avaient déjà démontré de réelles qualités lors des éditions précédentes. Aux places d'honneur des jeunes se sont hissés, ce qui laisse bien augurer de l'avenir.

Il appartenait à M. Perroud, représentant de la SBS (qui patronait le tournoi) de procéder à la distribution des prix tout en donnant le classement des diverses catégories.

Le prochain rendez-vous a été pris pour cet automne avec un tournoi de simple et de double.

Simple dames débutantes: 1. G. Thiébaud, La Chaux-de-Fonds; 2. Mar-

tine Fer, La Chaux-de-Fonds; 3. Renée Clément, La Ferrière. - Simple dames D: C. Lager, La Chaux-de-Fonds; 2. G. Guyaz, La Chaux-de-Fonds; 3. G. Kneuss, La Chaux-de-Fonds.

Double dames débutantes: 1. Mmes Personeni et Vassali, Le Locle; 2. Thiébaud et Montandon, La Chaux-de-Fonds; 3. Duvanel et Beuret, La Chaux-de-Fonds. - Double dames D: 1. Mmes Matthey et Drey, La Chaux-de-Fonds; 2. Billeter et Galland, Bôle; 3. Lager et Fahrni, La Chaux-de-Fonds, Le Locle.

Double mixte débutantes: 1. Arnoux et Mme Kopp, La Chaux-de-Fonds; 2. Lanz et Mme Personeni, Le Locle; 3. Clément et Mme Clément, La Ferrière. - Double mixte D: Lager et Mme Fahrni, La Chaux-de-Fonds, Le Locle; 2. Bieri et Mme Kneuss, La Chaux-de-Fonds; 3. Bieri et Mme Droz, La Chaux-de-Fonds.

Double messieurs débutants: 1. Thorax et Oes, Le Locle; 2. Imhof et Imhof, La Chaux-de-Fonds; 3. Benoit et Brant, La Chaux-de-Fonds. - Double messieurs D: 1. Jeangros et Drey, La Chaux-de-Fonds; 2. Fleischer et Gerber, La Chaux-de-Fonds; 3. Hasler et Patthey, Le Locle, La Brévine. - Double messieurs C: 1. Stunzi et Didier Antenen, Le Locle, La Chaux-de-Fonds; 2. Gouvernon et Greiner, La Chaux-de-Fonds; 3. Ratti et Favre-Bulle, La Chaux-de-Fonds.

## Une victoire de Christiane Jolissaint

A Perugia, en Ombrie, la Bienneoise Christiane Jolissaint a passé victorieusement le cap du premier tour des 40es championnats internationaux féminins d'Italie. Elle a battu la Coréenne Lee Duk Hee en trois manches, 6-4 4-6 6-2. (si)

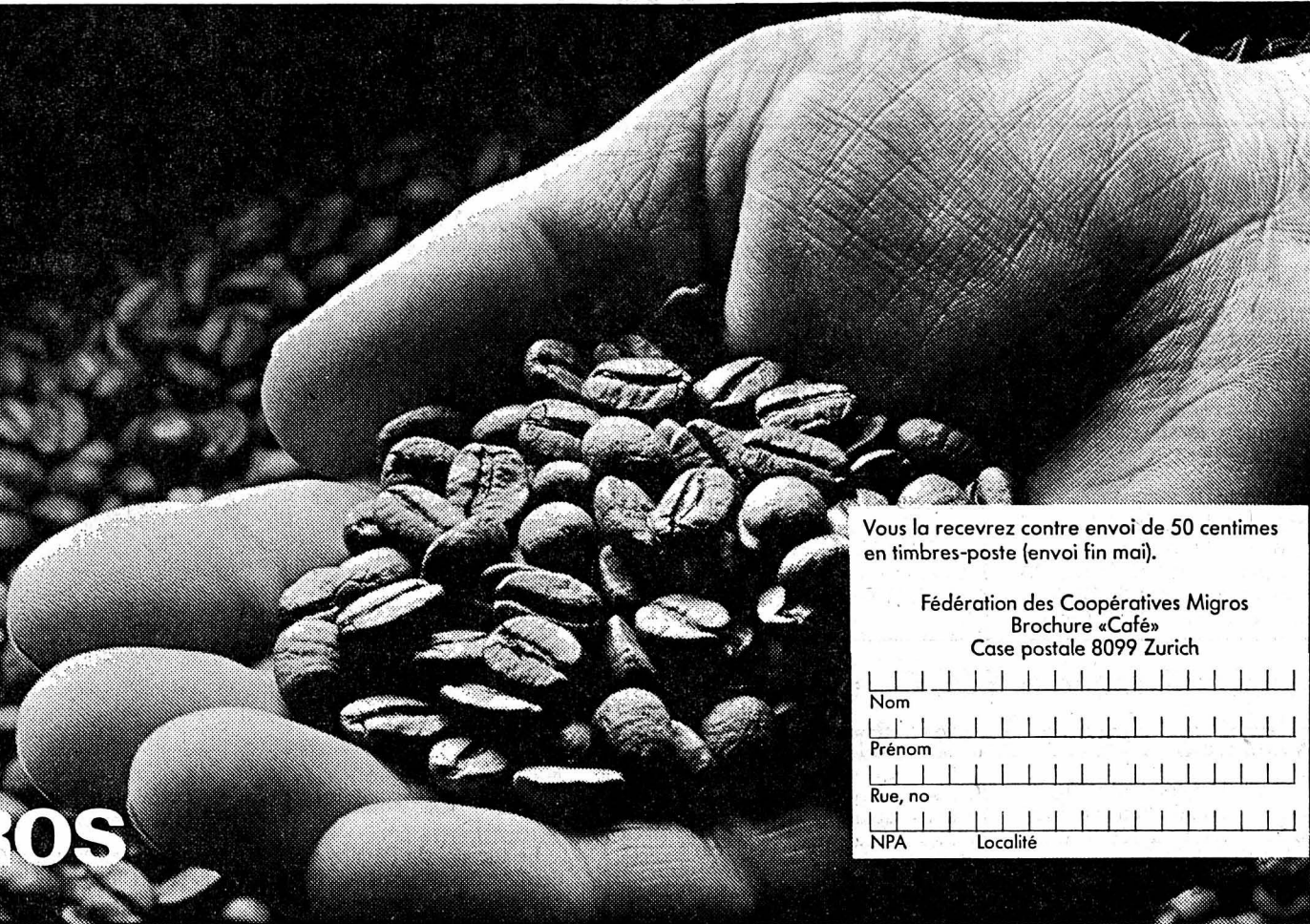
### B Basketball

## LA FSBA dans une drôle de position

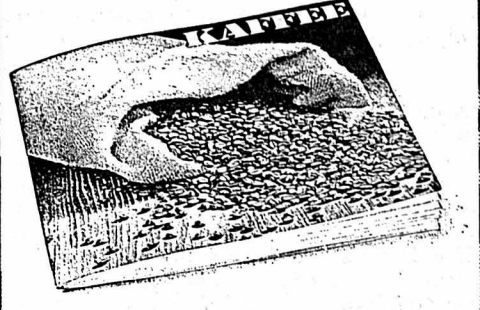
Ainsi, La Chaux-de-Fonds Basket et Sion - qui a également gagné ce week-end face à ABC Zurich - bouclent ce championnat avec 18 matchs et 24 points et, à l'heure actuelle, ne savent toujours pas si elles terminent deuxième ou troisième du classement et ce qui va se passer concernant la deuxième équipe promue en LNA en compagnie de Stade Français. En effet, le 12 mars dernier - date réservée pour les quarts de finale de la Coupe de Suisse - la FSBA (Fédération suisse de basketball amateur) avait programmé le match de championnat devant opposer le leader Stade Français à Fribourg. Cette rencontre a dû être annulée car l'équipe genevoise était toujours qualifiée en Coupe de Suisse. Or, à ce jour, ce match ne s'est toujours pas disputé et Fribourg, qui a perdu samedi au Tessin, se retrouve également avec 24 points.

Si tout se passe normalement sur le plan sportif (victoire de Stade Français sur Fribourg), on se retrouvera ainsi avec trois équipes ex-aequo à la deuxième place. Et, où les choses se corsent, c'est que, non contente de sa première erreur, la FSBA s'est mise dans une position difficile en ne prévoyant pas cette situation. Donc, pour l'heure, on ne sait pas si c'est le goal-average, les confrontations directes ou une poule à trois qui désignera la deuxième équipe élue en LNA.





La subtilité des mélanges de tout premier choix et la torréfaction quotidienne, voici le secret de la qualité de notre café en grains.



Vous la recevrez contre envoi de 50 centimes en timbres-poste (envoi fin mai).

Fédération des Coopératives Migros  
Brochure «Café»  
Case postale 8099 Zurich

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue, no \_\_\_\_\_  
NPA \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

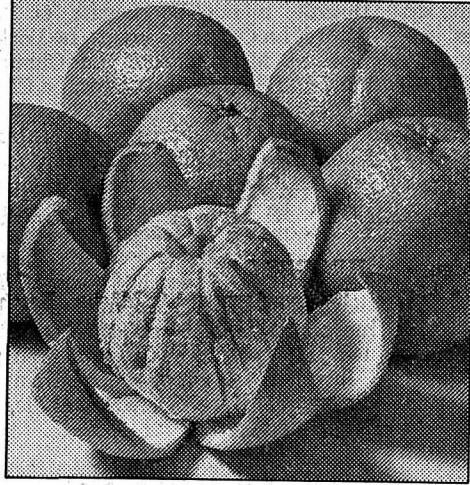
Désirez-vous en savoir plus sur le café et sur notre assortiment de cafés en grains? Notre brochure de 46 pages vous apprendra bien des choses sur cet «or brun». Elle contient également de délicieuses recettes.

**MIGROS**

**Economies actives:**

**Valencia Late**  
Variété d'oranges tardives

Offre spéciale du 4.5 au 7.5



en cabas de 2,5 kg env. **1.60** le kg

en filets de 1 kg env. 1.70 le kg

**Aproz**  
Citron, citron minical, **Crème glacée Vanille**  
Top Lemon, framboise ou cola

Offre spéciale du 4.5 au 10.5



**-.25** de moins par litre

Exemple: Citron 1 litre -.50 au lieu de -.75 (+ dépôt)

Offre spéciale du 4.5 au 24.5

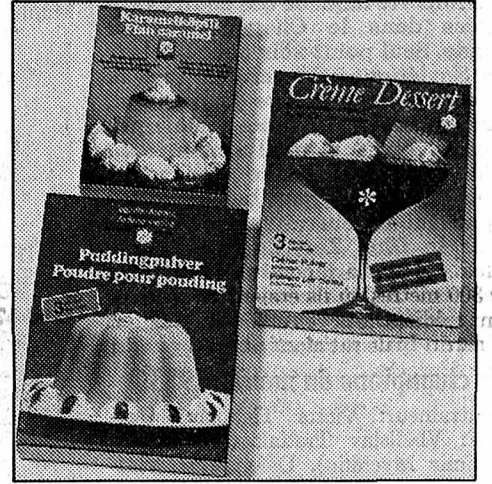


400 g **2.-** au lieu de 2.50

(100 g = -.50)

**Tous les poudings et crèmes Dessert**  
(en poudre)

Offre spéciale du 4.5 au 10.5



**-.40** de moins par paquet

Exemple: Pouding Vanille 216 g 1.50 au lieu de 1.90 (100 g = -.69,4)

**Pâtes aux œufs frais**  
Tipo M  
Nouilles en spirale et Papillons, 500 g

Multipack du 4.5 au 10.5

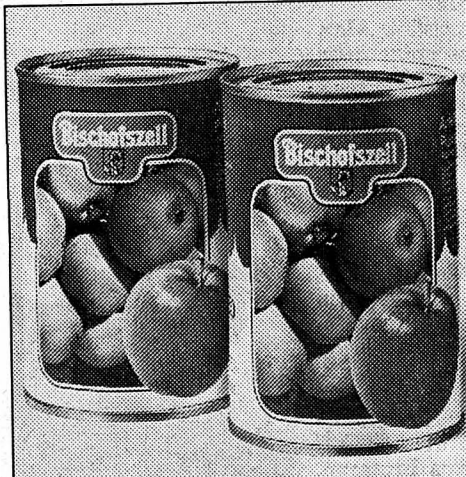


**-.30** de moins par paquet dès l'achat de 2 paquets au choix

Exemple: 2 paquets de pâtes Papillons 2.- au lieu de 2.60

**Purée de pommes**  
Bischofszell

Multipack du 4.5 au 10.5

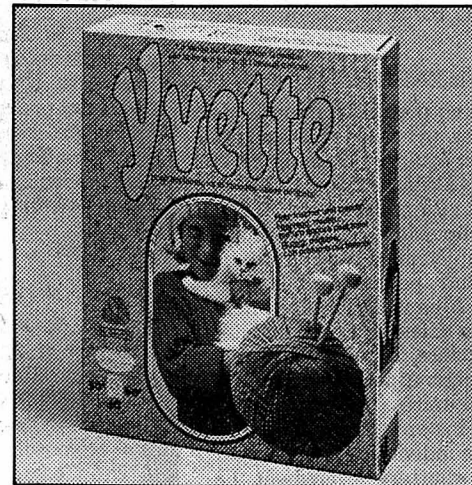


boîte de 450 g 1.50  
**2.40**  
2 boîtes au lieu de 3.-

(100 g = -.26,7)

**Yvette**

Offre spéciale du 4.5 au 10.5



paquet de 650 g **3.40** au lieu de 3.90

(100 g = -.52,3)

Pour les lainages et les tissus délicats (30-60°)

**Yvette soft**

pour laver et assouplir à la fois

Offre spéciale du 4.5 au 10.5



flacon de 750 g **2.30** au lieu de 2.80

(100 g = -.30,7)

Pour les tissus délicats (20-60°)

**MIGROS**



# SPORTS

## Finale de la Coupe de l'UEFA Anderlecht méfiant devant Benfica

Le RSC Anderlecht recevra, avec une certaine méfiance, mercredi au stade du Heysel de Bruxelles, Benfica, en match aller de la finale de la Coupe de l'UEFA. Cette première finale européenne de la saison n'a rien à envier aux deux autres, Anderlecht et Benfica étant des clubs prestigieux et pratiquant, à l'heure actuelle, un football très offensif.

Les Belges ont déjà remporté deux fois la Coupe des coupes et les Portugais deux fois celle des champions. En outre, le parcours effectué par les deux clubs dans cette épreuve est assez impressionnant. Anderlecht, qui a retrouvé à la fois son efficacité et le sens du spectacle depuis que Paul Van Himst en a pris les rênes, a inscrit 29 buts en dix matchs et éliminé successivement Kuopio, Porto, Sarajevo (avec un 6-0 au Parc Astrid), Valence et les Bohémiens de Prague, ces deux dernières équipes s'inclinant aussi bien chez eux qu'à l'extérieur...

Benfica est, quant à lui, invaincu en dix rencontres et s'est permis le luxe d'éliminer l'AS Roma, qui sera champion d'Italie, en allant s'imposer 2-1 à Rome, de battre deux fois le Betis Séville et Lokeren, d'infliger un 4-0 au FC Zurich et d'arracher sa

qualification pour la finale en allant obtenir le nul à Craiova 1-1. Voici les équipes annoncées:

**ANDERLECHT:** Munaron; De Greff, Broos, Olsen, Degroote; Lozano, Friman, Coeck, Vercauteren; Vandenberg, Brylle.

**BENFICA:** Bento; Pietra, Humberto, Bastos Lopes, Alvaro; Carlos Manuel, Sheu, Alves, Chalana; Diamantino, Filipovic.

### Un arbitre allemand à Bâle

Dans la poursuite des échanges d'arbitres entre la RFA et la Suisse, l'Allemand Manfred Neuner dirigera, samedi, la rencontre de championnat de LNA Bâle - Neuchâtel Xamax.

### Football à l'étranger

● **FRANCE**, quarts de finale de la Coupe, matchs aller: Racing Paris I (division 2) - Nantes 2-2; Brest - Paris Saint-Germain 2-1; Guingamp (division 2) - Tours 1-1; Lille - Rouen 2-0.

● **AUTRICHE**, finale de la Coupe, match retour: SSW Innsbruck - Rapid Vienne 0-5 (0-4); score total 0-8.

● **RFA**, championnat de Bundesliga, match en retard: Arminia Bielefeld - VfB Stuttgart 2-2 (0-0). (si)

## Bonnes performances des athlètes de l'Olympic à Berne

Samedi, quelques athlètes chaux-de-fonniers ont profité des bonnes conditions pour réaliser des performances prometteuses sur le stade du Wankdorf à Berne. C'est ainsi qu'Anne-Mylène Cavin effectuait sa rentrée sur 600 mètres où elle réalisa toute seule 1'32"41, alors que la cadette Corina Fankhauser était chronométrée en 1'50"77. Sur la même distance, Y.-A. Dubois avec 1'23"86 et A. Widmer avec 1'26"88 faisaient une rentrée de bonne valeur avant de s'aligner sur 300 mètres où ils étaient respectivement crédités de 38"45 et 37"41.

La principale satisfaction est venue du cadet Marc-André Schwab qui a expédié le marteau de 6 kg 260 à 50 m. 24, soit pour la première fois au-delà de cette importante limite en enregistrant une progression de 4 m. 48.

Dans cette même spécialité, les débuts du minime Christophe Kolb ont été mesurés à 22 m. 20, alors que le junior Thiévent expédiait l'engin de 7 kg 260 à 32 m. 86.

Sur 300 m. haies, le cadet Vuilleumier s'est approché de la limite de qualification aux championnats suisses avec

43"69. De son côté, le décathlonien Botter se testait trois fois: 100 m. en 12"02; 300 m. en 38"34 et au javelot avec 44 m. 06. (jr)

## Basketball

### Nyon en finale

● **NYON - FRIBOURG OLYMPIC** 88-57 (43-35).

La finale du championnat suisse de LNA, les samedis 7 et 14 mai, opposera Vevey à Nyon. Ce dernier a en effet obtenu sa qualification en battant très nettement Fribourg Olympic en match d'appui, au collège du Rocher, par 88-57. Méconnaissables par rapport à la rencontre de samedi, qui leur avait permis de battre facilement les Nyonnais, les Fribourgeois ont constitué une proie facile pour le club de la Riviera. Vevey, déjà vainqueur de la Coupe, partira favori pour un doublé. (si)

## Première manche de l'omnium de l'UCN Les favoris s'imposent en côte

Aucune surprise n'a été enregistrée samedi à l'issue de la course de côte comptant pour la première manche de l'Omnium de l'UCN (Union cycliste neuchâteloise). Sur le parcours entre Valangin et Derrière-Pertuis, en passant par Fontaines, Cernier et Chézaré, les favoris se sont imposés, la victoire revenant à Divorne chez les amateurs et à Montandon chez les juniors.



Jean-Marc Divorne (à gauche) et Alain Montandon: les deux vainqueurs de cette première manche. (Photo Schneider).

En catégorie amateurs, Hontoir attaqua entre Fontaines et Cernier. Je voulais prendre un peu d'avance avant la montée, car je manque encore d'entraînement après les huit mois que j'ai passés à l'armée, avouait le Belge du VC Vignoble. Hontoir était repris peu après Chézaré. Dans la dernière rampe avant les Vieux-Prés, Jean-Marc Divorne, un ancien amateur élite, attaqua à son tour. Sur le plat, avant d'entamer la dernière côte, Berger et Roy tentaient de revenir sur l'échappé. Leur tentative fut vaine puisque Divorne avait encore suffisamment de réserves pour s'imposer. Troisième de l'épreuve, Daniel Berger était un peu déçu:

A mon âge, je préfère les efforts de plus longue durée, car il me faut un certain temps avant de trouver mon rythme.

On notera encore l'absence de deux des favoris: Roger Picard (raisons professionnelles) et Patrick Schneider (de garde à l'armée). Chez les juniors, la course s'est jouée également peu avant les Vieux-Prés. Alors que les éléments les plus faibles du peloton étaient distancés, Alain Montandon attaqua, Johnny Rossi et Arthur Vantaggiato se lançant aussitôt à sa poursuite. Rossi parvenait à opérer la jonction, mais Vantaggiato devait s'avouer battu. Depuis les Vieux-Prés, les deux Loclois montèrent au train jusqu'à l'arrivée. Rossi tenta bien de démar-

## Servette et Grasshoppers en finale de la Coupe de Suisse

Servette et les Grasshoppers, qui dominent le championnat de la tête et des épaules, disputent également la 58e finale de la Coupe de Suisse le 23 mai au Wankdorf de Berne. Devant 12.000 spectateurs, les Grasshoppers n'ont fait qu'une bouchée de Zurich au Hardturm (5-1), cependant que Servette battait les Young Boys à Berne en présence de 16.000 personnes par 1-0, un but de Mustapha inscrit en deuxième mi-temps. Zurichois et Genevois se sont affrontés pour la dernière fois dans une finale de Coupe il y a cinq ans. Les «grenat» s'étaient imposés après deux matchs. Les Grasshoppers auront pour leur part la possibilité de remporter le trophée pour la première fois depuis... 1956.

### Servette... à l'énergie

● **YOUNG BOYS - SERVETTE** 0-1 (0-0)

Servette s'est qualifié à l'énergie pour la finale de la Coupe de Suisse. En effet, les Servettiens ont dû puiser dans leurs ressources physiques en fin de partie pour résister à l'assaut tumultueux, mais brouillon, des Bernois. Ceux-ci ont encaissé à la 57e minute un but de Mustapha, alors qu'une fois de plus ils croyaient piéger les Genevois au hors-jeu par une remontée rapide lors d'une balle arrêtée. Mais Renquin sut ouvrir intelligemment sur le côté et trouver la faille.

A sa sortie du terrain, l'arbitre Galler a été sifflé par une partie du public. Par son arbitrage trop pointilleux, il avait hâché inutilement le jeu et quelques unes de ses décisions prêtèrent à contestation.

Servette a eu le mérite d'obtenir sa qualification malgré un lourd handicap, l'absence en deuxième mi-temps de Geiger, blessé à la cheville. Fort heureusement, Schnyder, devenu stopper, se hissa à la hauteur de la situation. Il fut certainement le meilleur élément de l'équipe de Guy Mathez, avec Burgener et Renquin.

**WANKDORF:** 16.000 spectateurs. **ARBITRE:** Galler (Kirchdorf). **BUT:** 57' Mustapha 0-1.

**YOUNG BOYS:** Eichenberger; Conz, Schmidlin, Weber, Feuz; Zahnd, Baur, René Müller, Brodard; Schönenberger, Peterhans (61' Jacobacci).

**SERVETTE:** Burgener; Seramondi; Geiger (46' Zwygart), Renquin, Dutoit; Schnyder, Favre, Decastel; Elia, Brigger, Mustapha.

**NOTES:** Geiger, blessé à la 27', est remplacé à la pause par Zwygart. Dès lors, Schnyder joue stopper.

### Grasshoppers... sans peine

● **GRASSHOPPERS - ZURICH** 5-1 (2-1)

Si l'outsider s'est souvent imposé par le passé dans les derbies zurichois, le favori n'a cette fois éprouvé aucune peine dans cette demi-finale de la Coupe: affaibli par de nombreuses absences (Ludi, Landolt, Zwicker, Baur), le FC Zurich ne tint qu'une mi-temps face aux Grasshoppers au stade du Hardturm.

Peu inquiet, le gardien Berbig ne fut battu qu'à une reprise, lorsque, à cinq minutes de la pause, Elsener réduisit l'écart à 2-1 de 25 mètres. Mais la supériorité des locaux était trop évidente pour être remise en question par cette réussite. Homogène, sans point faible, l'équipe des Grasshoppers fit la décision en deuxième mi-temps. Bien articulée autour de Wehrli, avec un In-Albon qui ne laissa que peu de liberté à Elsener, la défense des «Sauterelles» fit preuve d'une bonne organisation. Au milieu de terrain, les jeunes comme Ladner ne cédèrent en rien à Jara, et en attaque le Jurassien Marchand se signala par deux buts, confirmant ses qualités de finisseur.

**HARDTURM:** 12.000 spectateurs. **ARBITRE:** Sandoz (Auvonnier). **BUTS:** 23' Sulser 1-0. 37' In-Albon 2-0. 40' Elsener 2-1. 55' Egli (penalty) 3-1. 60' Marchand 4-1. 80' Marchand 5-1.

**GRASSHOPPERS:** Berbig; Wehrli; In-Albon, Egli; Ladner, Heinz Hermann, Koller, Jara; Sulser, Marchand, Fimian (70' Ponte).

**ZURICH:** Grob; Zappa; Zahner, Shane Rufer, Schönenberger; Iselin, Jerkovic, Häusermann, Seiler (56e Maissen); Aliatta (32' Wynton Rufer), Elsener.

**NOTES:** Zurich sans Zwicker, Baur, Lüdi, Landolt.

## En quatrième ligue jurassienne de football

### QUATRIÈME LIGUE

Aegerten a - Hermrigen 2-2; Ceneri - Tœuffelen a 1-1; Grünstern a - Longeau a 6-0; Port a - Anet a 1-4; Poste Bienne - Lyss a 2-1; Radelfingen a - Wileroltigen a 1-1; Azzurri a - USBB a 1-1; Evillard - Orvin 4-2; Mâche b - La Rondinella 4-1; Tramelan a - Macolin a 2-0; Villeret a - Perles a, renvoyé; Diessbach a - Orpond 3-0; Mâche a - La Heutte a 2-1; Nidau a - USBB b 5-1; Safner - Rütli a 1-6; Superga - Büren a 0-4; Bévillard - Tavannes 1-2; Perrefitte - Lajoux a 3-1; Delémont a - Reconvilier a 2-1; Tramelan b - Montfaucon a 0-1; Bassecour - Soyhières a 0-0; Corban a - Montsevelier 4-0; Vicques a - Boécourt a 1-5;

Saint-Ursanne a - Movelier 4-0; Bourrignon - Delémont b 0-1; Lugnez - Damvant a 2-5; Courtédoux a - Fahy a 3-4; Vendlincourt - Boncourt 2-1; Alle a - Porrentruy 1-3; Bonfol - Courtemaître 2-2; Fontenais - Chevezet a 0-2; La Rondinella - Evillard 2-2; Montfaucon b - Tavannes 5-2; Saignelégier - Courtelary a 0-2; Les Genevez - Corgémont 5-2; Courtédoux a - Bonfol 5-0; Chevezet a - Boncourt 5-3; Porrentruy - Damvant a 0-2; Alle a - Vendlincourt 3-3; Montsevelier - Bassecour 1-2; Courrendlin - Vicques 1-3; Corban - Boécourt 0-0; Delémont b - Saint-Ursanne a 0-6.

### CINQUIÈME LIGUE

Aarberg - Wileroltigen b 7-2; Büren b - Jens 0-6; Etoile a - Monsmier 6-0; Grünstern b - Nidau b 5-3; Anet b - Rütli b 5-2; Port b - Lyss b 3-3; Azzurri b - Longeau c 0-0; Etoile b - Perles b 3-3; Reuchenette - Lyss c 4-3; Douane - Plagne 3-3; Dotzigen - Tœuffelen b 8-2; La Heutte b - Villeret b 0-3; Longeau b - Boujean 34 2-1; Lyss d - Radelfingen b 2-2; Macolin b - Aegerten b 3-0; Belprahon - Court a 0-2; Olympia - Les Genevez b 5-1; Lajoux b - Les Breuleux 2-4; Montfaucon b - Sonceboz 6-0; Reconvilier b - Le Noirmont 2-3; Vicques b - Courroux b 4-1; Moutier - Delémont c 5-1; Court b - Develier 0-7; Mervelier - Courchapoix 6-0; Pleigne - Courfaivre 5-5; Soyhières b - Saint-Ursanne b 1-2; Boécourt b - Vicques c 4-2; Glovelier - Courgenay 2-0; Coeuve a - Bressaucourt 6-2; Courtédoux b - Alle b 2-4; Bure - Chevezet b 6-2; Damvant b - Coeuve b 1-3; Court b - Vicques b 2-8; Rebevelier - Moutier 0-3; Lajoux b - Les Genevez b 5-3; Le Noirmont - Montfaucon b 4-0; Les Breuleux - Belprahon 0-5; Reconvilier - Olympia 3-3.

### JUNIORS A 1

Longeau - Tramelan 2-3; Develier - Bienne 1-4.

### JUNIORS A 2

Aegerten a - USBB 6-0; Diessbach - Hermrigen 1-2; Aurore a - Boujean 34 1-2; La Neuveville - Aarberg 0-2; Aegerten b - Madretsch 4-2; Ceneri - Aurore b 1-5; Les Breuleux - Courtételle 4-3; Reconvilier - Bassecour 1-3; Cornol - Bonfol 2-5; Boncourt - Courgenay 1-1

### JUNIORS B 1

Etoile - Berne 5-1; Mâche - Aarberg 0-2; Rapid b - Zollikofen 2-6; Reconvilier - Boncourt 3-3.

### JUNIORS B 2

Aegerten - Boujean 34 1-1; Aurore - Tœuffelen 6-0; Perles - Nidau 16-0; Büren - Dotzigen 1-4; Port - Madretsch 7-2; Sonceboz - Tavannes 3-2; Glovelier - Delémont 2-1; Le Noirmont - Montfaucon 4-1; Courrendlin - Vicques 7-0; Develier - Moutier b 2-2; Courtédoux - Alle 3-2; Fontenais - Chevezet 4-1.

### JUNIORS C 1

Bienne a - Anet a 4-1; Longeau a - Aegerten a 0-3; Zollikofen - Victoria a 2-3; Bassecour - Aurore a 0-5; Bienne b - Porrentruy 2-1; Cornol - Reconvilier 5-1.

### JUNIORS C 2

Etoile - Aarberg 1-0; Mâche - Lamboing 1-1; Port - Boujean 34 0-6; Port - Aarberg 0-6; Büren - La Neuveville 2-4; Dotzigen - Longeau b 4-1; Azzurri - Aurore b 2-2; Corgémont - Reuchenette 4-5; Lyss - Madretsch 5-2; Nidau - Perles b 9-0; Radelfingen - Orpond 0-5; Saignelégier - Moutier 1-0; Bévillard - Les Breuleux 4-0; Tavannes - Court 1-0; Delémont a - Courtételle 1-1; Courroux - Courrendlin 0-2; Corban - Lajoux 8-0; Boncourt - Delémont b 8-0; Alle - Bure 6-3.

### JUNIORS D 1

Aegerten - Wohlensee 0-5; Courtételle - Moutier a 1-0.

### JUNIORS D 2

Bienne - USBB 3-2; Hermrigen - Madretsch 0-6; Anet - Longeau 8-3; Azzurri - Diessbach 2-4; Mâche b - Büren 9-0; Orpond - Lyss b 2-0; Port - Boujean 34 0-1; La Rondinella - Madretsch b 2-0; Tœuffelen - Grünstern 7-4; Corgémont - Lamboing 0-7; Tavannes - Saignelégier 4-1; Delémont b - Bassecour a 0-1; Boécourt - Montfaucon 5-1; Courroux - Courrendlin 1-1; Bassecour b - Moutier b 4-5; Boncourt - Courgenay 3-2; Porrentruy b - Fontenais 1-4.

### JUNIORS E 1

Grünstern - WEF 3-7; Rapid a - La Neuveville 12-1; Corgémont - Court 1-8; Bienne a - Delémont a 1-2; Aurore a - Bure 7-2.

### JUNIORS E 2

Aegerten - Bienne c 4-1; Diessbach - Madretsch 4-1; Orpond - Anet 3-5; Perles - Boujean 34 0-0; Bienne b - Aurore b 1-6; Etoile - Port 14-0; Moutier a - Villeret 5-1; Saignelégier - Tramelan 4-2; Courroux a - Delémont b 3-1; Courfaivre a - Moutier b 2-3; Courroux b - Courrendlin 1-12; Glovelier - Delémont d 11-0; Courtételle - Bassecour 2-4; Delémont c - Courfaivre b 0-7; Boncourt - Alle 11-2; Porrentruy - Bonfol 3-0; Fontenais - Porrentruy 1-5.

## Championnat international d'été

Le FC saint-Gall et le FC Zurich auront affaire à forte partie dans le prochain championnat d'été: les «Brodeurs» se mesureront à Werder Brême (leader de la Bundesliga), Malmö FF (ancien finaliste de la Coupe des champions) et Pogon Szczecin, actuel second du championnat de Pologne, alors que les Zurichois en découdront avec Standard de Liège, finaliste de la Coupe des coupes la saison passée, Fortuna Düsseldorf et Twente Enschede.

Lucerne et les Young Boys affronteront des adversaires moins huppés: Aarhus (Dan), Maccabi Nathanya et Shimshon Tel-Aviv (Isr) pour les premiers, Slavia Prague, Slavia Sofia et Brøndby (Dan) pour les seconds.



# SPORTS

## Jean-Mary Grezet douzième du prologue du 37e Tour de Romandie Eclatante démonstration de Dill-Bundi

Le Valaisan Robert Dill-Bundi partira tout de vert vêtu ce matin de Bulle pour la première étape du 37e Tour de Romandie. Dans la cité gruérienne, à la moyenne de 45,328 km/heure, il a en effet remporté de manière magistrale le prologue de l'épreuve de l'Union cycliste suisse. Il a bouclé les 6,9 kilomètres du parcours en 9'08''95 reléguant l'Australien Phil Anderson à cinq secondes. Pour trois centièmes, l'Imérien Daniel Gisiger a dû céder la troisième place au Hollandais Gérard Veldscholten. Ce dernier, parti en 17e position, a été longtemps crédité du meilleur temps. Quant à Jean-Mary Grezet, leader de la formation Sem-France-Loire, il a complètement raté sa course. Il a terminé à la 12e place à 15 secondes du champion olympique des Jeux de Moscou.

Le Loclois a connu des ennuis mécaniques. Au moment où il s'élançait sur ce parcours relativement difficile, à deux reprises, sa chaussure gauche est sortie du cale-pied. Il a ainsi perdu de précieuses secondes. Il s'est en outre déconcentré. Son résultat quelque peu décevant, n'a toutefois rien de dramatique.

A l'exception de Dill-Bundi qui ne sera vraisemblablement qu'un leader éphémère, tous les favoris se trouvent dans une fourchette inférieure à douze secondes. C'est dire que ce prologue ne devrait pas

avoir de grosses répercussions sur la suite des opérations.

### GREZET DÉÇU

A l'arrivée, Jean-Mary Grezet s'est montré extrêmement déçu. Son désappointement se lisait d'ailleurs sur son visage. Il s'est en outre montré peu loquace. On peut le comprendre! Il a simplement regretté de ne pas avoir utilisé de gros développements.

De notre envoyé spécial:  
Michel DERUNS

Le parcours qui comprenait de nombreux virages et plusieurs faux plats a obligé les coureurs à constamment relancer la machine. Seul un homme puissant pouvait dès lors espérer s'imposer. Robert Dill-Bundi a parfaitement rempli cette condition. Dans cet exercice, il a largement dominé ses adversaires.

Au cours de ce prologue qui n'en avait que le nom (il s'agissait davantage d'une véritable épreuve contre la montre) les déceptions sont venues de Gilbert Glaus, Gianbattista Baronchelli et surtout Jostein Wilmann. Tous trois ont terminé à 34 secondes de Dill-Bundi. Le Norvégien a ainsi hypothéqué une partie de ses chances de rééditer son exploit de l'an dernier.

### BEAT BREU CRÉE LA SURPRISE

Le petit grimpeur saint-gallois, Beat Breu a été la révélation de ce prologue. Lui qui n'affectionne guère ce genre d'épreuve, il a réalisé le 17e temps. Il a fait mieux que de limiter les dégâts. Bref, ce résultat pourrait bien lui donner des ailes ces prochains jours.

Peu à l'aise en côte, Robert Dill-Bundi aura beaucoup de mal à conserver son bien ce soir à Saignelégier. L'étape d'aujourd'hui s'annonce difficile. Aussi, dans quelques heures, le Tour de Romandie pourrait bien connaître un nouveau leader, en la personne peut-être de Phil Anderson!

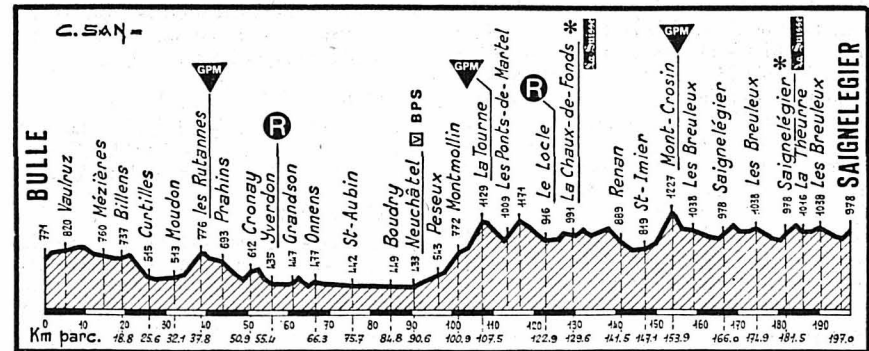


Une bonne première journée pour le Suisse Robert Dill-Bundi. (Bélino AP)

### Le classement

**Prologue (6,9 km) à Bulle:** 1. Robert Dill-Bundi (Sui) 9'08''95 (45,250 km/h); 2. Phil Anderson (Aus) 9'13''50; 3. Gérard Veldscholten (Hol) 9'13''85; 4. Daniel Gisiger (Sui) 9'13''88; 5. Joop Zoetemelk (Hol) 9'17''84; 6. Roberto Visentini (Ita) 9'18''38; 7. Bernard Vallet (Fra) 9'19''13; 8. Michel Laurent (Fra) 9'19''42; 9. Tommi Prim (Sue) 9'20''72; 10. Serge Demierre (Sui) 9'21''23; 11. Jean-René Bernaudeau (Fra) 9'22''26; 12. Jean-Mary Grezet (Sui) 9'22''94; 13. Pascal Simon (Fra) 9'23''23; 14. Philippe Martinez (Fra) 9'24''11; 15. Jacques Michaud (Fra) 9'24''17; 16. Silvano Conti (Ita) 9'25''20; 17. Beat Breu (Sui) 9'25''51; 18. Johan de Muynck (Bel) 9'26''17; 19. Erich Mächler (Sui) 9'26''51; 20. Frits Pirard (Hol) 9'26''52. **Puis les autres Suisses:** 24. Siegfried Hekimi 9'32''09; 33. Urs Zimmermann 9'32''99; 34. Bernard Gavillet (Sui) 9'32''68; 38. Patrick Moerlen 9'33''60; 40. Cédric Rossier 9'34''34; 44. Jürg Bruggmann 9'36''81; 50. Hubert Seiz 9'39''98; 57. Gilbert Glaus 9'50''08; 59. Thierry Bolle 9'43''53; 66. Antonio Ferretti 9'48''23; 67. Erwin Lienhard 9'48''26; 70. Bruno Wolfer 9'49''13; 73. Mike Gutmann 9'50''08; 75. Marcel Russenberger 9'53''67; 76. Max Hürzeler 9'53''90; 79. Godi Schmutz 9'58''85; 82. Albert Zweifel 10'01''34. 90 coureurs classés.

### L'étape d'aujourd'hui



Bulle - Saignelégier, 197 km

HEURES DE PASSAGE		
Bulle.....	11.30	La Chaix-de-Fonds..... 14.55
Moudon.....	12.14	(bd des Eplatures, rue du Locle, av. Léopold-Robert, pl. de l'Hôtel-de-Ville, rue F.-Courvoisier, points av. Léopold-Robert 51)
Yverdon.....	12.53	Croisée de La Cibourg..... 15.09
Neuchâtel.....	13.43	Renan..... 15.13
(Serrières, quai Louis-Perrier, quai Ph. Godet, rue du Seyon, rue de l'Écluse, rue des Poudrières, rue du Vauseyon, rue des Draizes)		Sonvillier..... 15.16
Peseux.....	13.55	St-Imier..... 15.20
(rue de Neuchâtel, Grand-Rue)		(rte de Sonvillier, rue B.-Savoie, rue Francillon, rue Docteur-Schwab, rte de Tramelan)
Corcelles-Cormondrèche.....	13.57	Mont-Crosin..... 15.40
Montmolin.....	14.04	(Prix de la montagne, 1re catégorie)
Les Grattes.....	14.11	Mont-Tramelan..... 15.41
La Tourne.....	14.20	Les Breuleux..... 15.47
(Prix de la montagne, 1re catégorie)		Les Emibois..... 15.52
Les Petits-Ponts.....	14.27	Saignelégier (ligne d'arrivée)..... 15.57
Les Ponts-de-Martel.....	14.29	La Theurre..... 16.05
Croisée de la Grande-Joux.....	14.36	La Chaix-des-Breuleux..... 16.08
Le Quartier.....	14.39	Les Breuleux..... 16.11
Le Locle.....	14.44	Les Emibois..... 16.15
(rue de la Jaluse, rue du Midi, rue Jehandroz, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue D.-Jeanrichard, rue du Marais, rue Girardet, ravitaillement)		Saignelégier (ligne d'arrivée)..... 16.20
Le Crêt-du-Locle.....	14.53	La Theurre..... 16.28
		La Chaix-des-Breuleux..... 16.31
		Les Breuleux..... 16.34
		Les Emibois..... 16.38
		Saignelégier (ligne d'arrivée)..... 16.43

### Pas pour le «gagner»

«Bien que le public, les medias attendent de sa part une très grande performance, un exploit, Jean-Mary Grezet ne courra pas pour la victoire finale. Il cherchera avant tout à se classer parmi les cinq premiers». C'est son directeur sportif, Jean de Gribaldy qui l'a affirmé une heure avant le début du prologue, déclarations qui ont jeté un certain trouble parmi les journalistes présents.

«Mon équipe est trop faible pour espérer s'imposer à l'issue de cinq jours de course. Les absences de Kelly, toujours blessé, de Bittinger et de Rooks, tous deux malades, m'ont obligé à changer de tactique. Avec la participation de l'un d'entre-eux, mes objectifs auraient été différents. Je ne crois pas qu'Agostino, qui a repris la compétition après 18 mois d'absence, Boyer, Caritoux,

Rossier et Moerlen, bien qu'ils possèdent d'indéniables qualités, soient capables de rivaliser avec les meilleures équipes étrangères. Aussi, je ne veux pas envoyer Jean-Mary au suicide. Il a le temps pour s'affirmer. Du reste, j'estime qu'il effectue actuellement sa première année de professionnalisme. Jusqu'à l'an passé, il a «patiné», perdu son temps. Aujourd'hui, il ne faut pas brûler les étapes. A 24 ans, il a tout l'avenir devant lui. Son tour viendra. Son début de saison est d'ailleurs remarquable. Il a eu la malchance de tomber sur un super-Kelly sans quoi il compterait déjà trois victoires à son actif».

Prudent, pessimiste, réaliste ou simplement cache-t-il son jeu? Connaissant Jean de Gribaldy, on est tenté de pencher pour la dernière solution!

M. D.

### Tour d'Espagne Alvaro Pino nouveau leader

L'Espagnol Carlos Hernandez a remporté au sprint la 14e étape du Tour d'Espagne Cangas de Omis - Leon en devançant ses compagnons d'échappée, le Français Martial Gayant et l'Italien Leonardo Natale, alors que son compatriote Alvaro Pino, qui a terminé en 6e position, à cinq secondes du vainqueur, a endossé le maillot de leader.

Cette étape constamment animée a bien failli tourner à la confusion des favoris. En effet, à la suite d'une offensive déclenchée par Martial Gayant en début de course, 22 coureurs se regroupèrent un peu plus tard. Parmi eux figurait surtout l'Espagnol Alvaro Pino, 7e au classement général à 7'23" de son leader Alberto Fernandez.

Bien entouré, Alvaro Pino avait une double mission: contraindre Julian Gorospe, Marino Lejarreta et Bernard Hinault à consentir des efforts avant le contre la montre de mercredi, à Valladolid, et se rapprocher au classement général pour renforcer la position des «Zor». Bernard Hinault, vu en difficultés dans le col, devait réussir pour sa part un rétablissement spectaculaire. Dans un faux-plateau, à quelque six kilomètres de l'arrivée, il portait une violente attaque

qui contribuait non seulement à entamer l'avance de Pino mais qui surtout devait lui permettre de reprendre 28 précieuses secondes à ses principaux rivaux, prolongeant de la sorte le suspense.

**14e étape, Cangas de Omis - Leon:** 1. Carlos Hernandez, les 195 km. en 5 h. 10'03" (37,735 km/h.); 2. Martial Gayant (Fr); 3. Leonardo Natale (Ita); 4. Jose Recio (Esp); 5. Eduardo Chozas (Esp), tous même temps; 6. Alvaro Pino à 5"; 7. Jesus Blanco à 4'33"; 8. Celestino Prieto (Esp); 9. Maurice le Guilloux (Fr); 10. Fiorenzo Aliverti (Ita), tous même temps.

### Les Quatre jours de Dunkerque

Le Hollandais Bert Oosterbosch, de la formation de Peter Post Ti-Raleigh, a nettement dominé le prologue des Quatre jours de Dunkerque, disputé sur 5,4 km. à Petite-Synthe. En 6'53"57, il a distancé le Belge Jean-Luc Vandembroucke de 8" et le Français Alain Bonduie, champion du monde de poursuite, de 12". Aucun des coureurs de la formation Eorotex, emmenée par Stefan Mutter, n'a pris place parmi les 20 premiers.

# B

## boîte à confidences

### Celtic Glasgow à La Chaux-de-Fonds

Le Celtic de Glasgow, la plus prestigieuse équipe écossaise, effectuera un camp d'entraînement en Suisse, à Soleure, du 21 au 29 juillet. Le Celtic affrontera dans des matches amicaux Bâle, Lausanne, La Chaux-de-Fonds et Soleure. (si)

### Boxeur agressé

Le noir américain Davey Moore, champion du monde des poids surweliers (WBA), a été agressé et légèrement blessé à la face dans une discothèque de Johannesburg. Son agresseur, un blanc fils d'un industriel de Johannesburg, selon des témoins cités par la presse, l'a frappé par surprise avec un coup-de-poing américain après lui avoir reproché d'avoir mis k.o. en avril 1982 à Johannesburg le boxeur sud-africain blanc Charlie Weir.

Moore, qui était tranquillement assis à une table avec trois de ses sparring-partners, a eu la lèvre supérieure ouverte sous le choc. Son agresseur a été rapidement maîtrisé. Le champion du monde, qui n'a pas répliqué, a refusé de porter plainte.

Davey Moore, après sa victoire l'an dernier contre Weir, avait déjà connu une mésaventure comparable quand il avait été pris à parti par des supporters du champion sud-africain, mis k.o. au cinquième round. Leon Washington, l'entraîneur de Moore, avait été obligé d'échanger quelques coups de poings pour protéger son poulain. (si)

### Le stade de l'Inter suspendu pour deux matches

La commission de recours de l'UEFA a modifié les sanctions infligées à l'Internazionale de Milan à la suite des incidents qui s'étaient produits à Milan lors du quart de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe contre le Real Madrid. La commission a annulé l'amende de 5000 francs suisses qui avait été infligée au club milanais. Elle a en revanche suspendu pour deux matches, au lieu d'un seul, le stade de l'Inter. Différence par rapport au premier jugement: le club milanais devra jouer ses deux prochains matches européens dans un stade distant de 300 km. de Milan alors que cette distance avait préalablement été fixée à 450 km.

La commission a en outre rejeté le recours de Paris St-Germain contre la suspension pour quatre matches de ses joueurs Lemoult et Boubacar, qui avaient été expulsés contre Waterschei. (si)

### Schumacher blessé

Le gardien international Harald Schumacher (29 ans), du FC Cologne, a été sérieusement blessé samedi dernier d'un coup de crampon par son coéquipier Herbert Zimmermann, au cours de la rencontre de championnat qui opposait son club à Bochum.

Schumacher, victime d'une déchirure de trois centimètres à la gorge, et d'une commotion cérébrale, a dû être hospitalisé. Il n'est pas sûr qu'il puisse participer samedi prochain au match au sommet contre le Bayern de Munich. (si)

### Deux délégués FIFA au Canada

Harry Cavan (Irlande du Nord) et Joseph Blatter (Suisse), respectivement vice-président et secrétaire général de la FIFA, sont arrivés à Ottawa, où ils ont été reçus par le ministre canadien à la condition physique et au sport amateur, Raymond Perrault.

Après avoir écouté les contes de Perrault, les deux personnalités de la FIFA s'entretenaient encore dans la capitale canadienne avec plusieurs autres ministres fédéraux avant de rencontrer, tour à tour, le comité de candidature du Canada, l'Association canadienne de soccer football, puis, enfin, à Montréal, le maire Jean Drapeau, ainsi que la presse du pays. (si)

### Le «All Star Team»

Les 600 journalistes accrédités à Munich ont plébiscité le meilleur bloc soviétique plus Tretiak dans les buts dans le «All Star Team» du 49e championnat du monde du groupe A. Le «All Star Team»:

**Gardien:** Wladislav Tretiak (URSS), remplaçant: Jiri Kralik (Tch). **Arrière droit:** Alexei Kasatonov (URSS), Paul Reinhart (Can). **Arrière gauche:** Wiatcheslav Fetisov (URSS), Craig Hartsburg (Can). **Ailier droit:** Sergei Makarov (URSS), Andrei Chomutov (URSS). **Centre avant:** Igor Larionov (URSS), Marcel Dionne (Can). **Ailier gauche:** Wladimir Krutov (URSS), Jiri Lala (Tch). (si)



# L'IMPARTIAL

# la voix d'une région

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 58 58  
Saint-Brais (066) 58 41 55

# R

## regard

### Le prix de la sécurité

La sécurité, dit-on, n'a pas de prix. Pourtant elle se paie. En fait, lorsqu'il s'agit de sécurité touchant au domaine de la circulation routière ce sont les contribuables qui l'achètent. A quel prix? Tout simplement à celui qui correspond aux disponibilités financières du moment des autorités concernées. Le problème est presque banalisé à une question de rapport qualité-prix.

Là aussi, les lois régissant généralement le marché jouent. Tout se vend, s'achète, donc se paie.

Or, dans la circulation précisément, les enfants sont parmi les premiers exposés aux dangers. Les petites têtes échevelées ne prêtent pas toujours au trafic l'attention qu'il faudrait.

L'automobiliste est lui volontiers égoïste. Au volant de sa voiture, qu'il dompte comme une bête bien dressée, il peut se sentir investi d'une puissance certaine dont il croit pouvoir tirer certains droits. Celui de forcer le passage notamment. Ce peut être l'accident. Même si la voiture roule à faible vitesse, les conséquences d'un choc avec piéton peuvent être dramatiques.

Ainsi, si un véhicule circule à une vitesse de 35,6 km/h et qu'il heurte un piéton, la violence de la collision correspond à la chute d'un corps lâché d'une hauteur de cinq mètres et qui retomberait sur une dalle de béton. L'allure de 50 km/h représenterait une chute de dix mètres.

L'automobiliste ne doit pas oublier. Le piéton adulte doit pour sa part se sentir chargé d'une importante responsabilité morale.

Jamais la signalisation, lumineuse ou non, ne sera garante de la sécurité absolue. Et les gosses, encore trop fréquemment victimes d'accidents de la circulation - 1131 en Suisse sur un total d'accidents de 4076 - observent le comportement des adultes. Imite les aînés qui s'élancent n'importe où et n'importe comment sur la chaussée. Parents d'enfants ou non, les adultes ont là un rôle d'éducateur à remplir.

La sécurité? En fait une affaire d'éducation permanente dont la constante chasse aux risques doit faire partie.

Jean-Claude PERRIN

## Longines: l'implosion se poursuit 100 emplois transférés de Tramelan à Saint-Imier

Les Longines de Tramelan doivent regagner Saint-Imier. La décision va faire mal.

Les délégués syndicaux de la FTMH sont invités à rencontrer la direction des Longines, à Saint-Imier, vendredi matin à 8 h. 15. Ils y recevront la confirmation de la nouvelle qu'ils connaissent déjà: la centaine d'emplois des ateliers de Tramelan sera transférée à l'usine mère.

par Gil BAILLOD

La décision est irrévocable comme est inexorable la mutation technologique que doit affronter tout le secteur industriel, l'horlogerie ne signant qu'un chapitre particulier de l'histoire des technologies en marche.

A fonctions comparables, la production et l'assemblage d'un mouvement quartz est 2,5 fois plus rapide qu'un mouvement mécanique. Cela tient pour l'essentiel à la simplicité des composants.

La première montre à quartz Longines fabriquée à Saint-Imier a été produite à la fin de 1978. Une Longines alors était encore entièrement mécanique.

Aujourd'hui, en moins de cinq ans, Longines ne produit pratiquement plus de montres mécaniques. Cette mutation opérée en 52 mois est considérable. Les investissements ont été lourds car chaque poste de travail «électronique» coûte cher et les équipements sont très sophisti-

qués. Longines doit donc regrouper et concentrer ses capacités et moyens de production.

Cette implosion a commencé il y a huit ans, en 1974, début d'une crise différente de toutes celles, nombreuses, qu'à déjà connues l'horlogerie, la crise des ruptures. Après elle plus rien ne sera comme avant.

En 1974, Longines ferme son atelier des Breuleux. Puis elle diminue et supprime le travail à domicile.

En 1979, on ferme Saint-Brais. L'atelier de Genève sera clos au mois de juin prochain, comme annoncé en 1982.

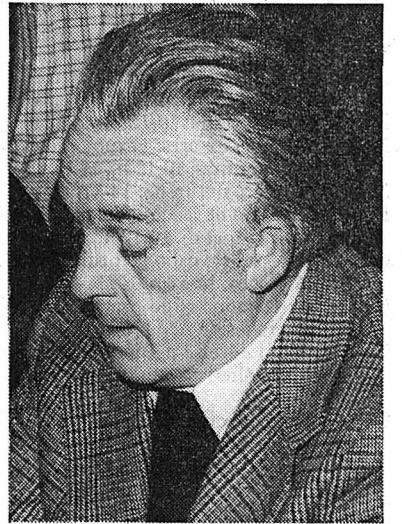
Et maintenant c'est au tour de Tramelan de perdre 100 postes de travail qui seront transférés à Saint-Imier.

Ce n'est pas un choix entre plusieurs variantes possibles. La concentration de la production est un enjeu de survie, ni moins ni plus, à moyen terme.

Depuis l'année dernière Longines connaît un taux de chômage sectoriel variable de 10 à 50%. Le mois dernier le chômage a été uniformisé à 10%.

Signe tangible de la mutation technologique en cours: la production des Longines en 1982 a été la plus forte de ces dernières années! L'entreprise doit maîtriser sa croissance, situation paradoxale s'il en est.

A Tramelan Longines est en location depuis 1977 dans l'ancienne usine de Record-Watch. A la reprise, les locaux avaient été jugés insalubres, et l'année dernière Longines a encore consacré quelque 120.000 francs en travaux de réfection.



# Q

## quidam

M. Armand Seuret exploite un petit atelier de mécanique à Perrefitte avec un de ses fils. Comme bien des habitants de la vallée de Delémont, il est arrivé dans la région de Moutier venant de son village d'origine de Châtillon pour mieux gagner sa vie, et il s'est établi définitivement à Perrefitte alors que bien d'autres gens ont toujours préféré rentrer le soir dans leur village.

Mais c'est dans le domaine du tir que M. Armand Seuret a le mieux réussi sa carrière. Il y a un peu plus de 20 ans, il a été, en 1962, aux championnats du monde de tir au Caire, sacré champion du monde des maîtres-tireurs. Ce fut bien sûr le meilleur souvenir de sa vie. Rentré au pays, il reçut un accueil triomphal, en fanfare, dans son village de Perrefitte. Ensuite, partout où il allait que ce soit en Suisse alémanique ou dans le Jura, pour tirer, il était reconnu et on se précipitait pour lui donner la main. Il nous a avoué qu'il se sentait un peu gêné. Car Armand Seuret est un homme qui est resté toujours modeste. Les succès ne lui sont pas montés à la tête. Aujourd'hui, avec un riche palmarès de médailles, il tire encore un peu mais ses talents s'exercent surtout à la chasse.

(kr - photo Armand Seuret)

# B

## bonne nouvelle

### Don pour le Musée sagnard

Un chèque de 500 francs vient de parvenir au Musée de La Sagne pour le travail et l'ensemble du patrimoine régional présenté. Cette somme a été versée par l'UBS de La Chaux-de-Fonds. Ce montant sera mis en réserves pour l'acquisition de matériel qui viendra compléter les collections. (dl)

# S

## sommaire

CANTON DE NEUCHÂTEL. - Une initiative déposée, une autre validée. PAGE 25

VALLON DE SAINT-IMIER. - Chômage complet en forte hausse. PAGE 27

## Grand Conseil neuchâtelois: au menu de la prochaine session Ce sont les garçons qui feront à manger...

«L'enseignement ménager a pour but de préparer la jeune fille à la tâche importante qui l'attend au sein de la famille et dans la société. Il tend, à côté de la préparation culinaire et ménagère proprement dite, à lui donner une formation adaptée à sa mission morale et sociale, à développer en elle le sens et le goût du foyer, à la préparer à la vie affective, aux joies et aux renoncements de la maternité, ainsi qu'à la puériculture et à l'éducation». Telle est l'actuelle loi neuchâteloise sur l'enseignement ménager. Aussi respectable soit-elle, cette manière de voir ne cadre plus avec la vision actuelle de l'égalité entre homme et femme. C'est la raison pour laquelle il faut abroger cette loi. Le Grand Conseil s'y emploiera lors de sa prochaine session qui commence lundi 16 mai prochain.

Mais avant cet époussetage juridique, les députés auront examiné comptes et gestion de l'Etat pour 1982 (rappelons que les comptes bouclent avec un déficit de 20,1 millions au lieu des 28,8 budgétés pour ce qui est du compte ordinaire). L'examen des comptes aura lieu sous une nouvelle présidence, en l'occurrence (et sauf surprise) celle de M. Pierre Duckert, qui deviendra premier citoyen de la République pour un an en remplacement de M. P.-A. Delachaux.

M. Duckert, radical, habite Corcelles. C'est dans cette localité qu'aura lieu la réception traditionnelle du Grand Conseil et du Conseil d'Etat en l'honneur du nouveau président. C'est l'habituelle «course d'école» du Grand Conseil, qui donne parfois lieu à des critiques, qui est presque toujours correctement arrosée, et qui ne comportera vraisemblablement plus de fée au dessert, du moins cette année.

Avant d'aborder l'épais dossier de leurs propositions, les députés examineront encore les propositions du Conseil d'Etat pour diminuer le déficit du ménage cantonal. Il s'agit d'un paquet for-

mant un tout qu'il faudra prendre ou laisser, mais en vrac.

La loi sur l'enseignement ménager date de 1942. Les conceptions sociales, ont depuis lors bien changé, et l'article 4,

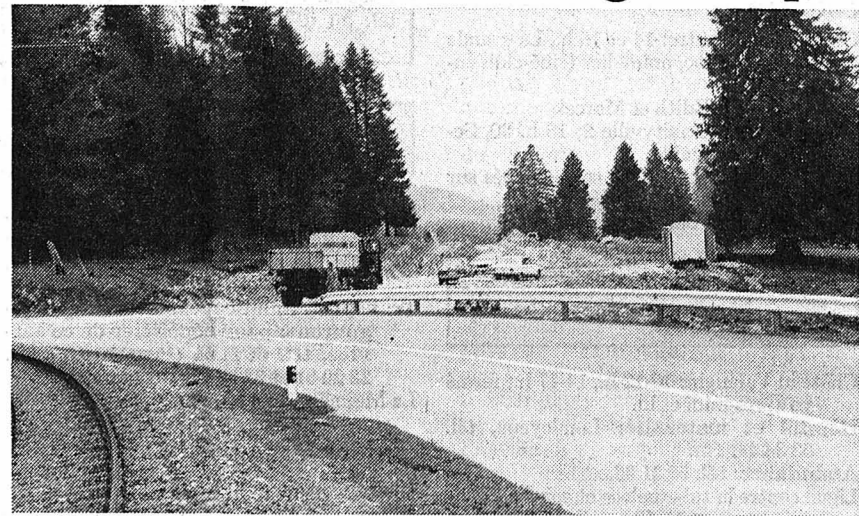
alinéa 2 de la Constitution fédérale stipule maintenant l'égalité en droits de l'homme et de la femme. Dans différents cantons, des recours ont été déposés dès l'acceptation de cette égalité à propos des régimes différents faits aux garçons et aux filles dans les écoles.

A Neuchâtel, le Tribunal administratif a été saisi des recours de parents de deux jeunes filles astreintes à suivre les cours d'enseignement ménager dès la rentrée scolaire de 1982. Et il a clairement indiqué que cette obligation était contraire à la Constitution, en invitant le législateur à adapter sans retard la législation en cause.

R. Gt.

► Page 25

## Franches-Montagnes: correction du «S» de La Large-Journée Les travaux avancent à grands pas



L'entrée du «S» de La Large-Journée sera supprimée. La route et le rail contourneront une petite forêt en empruntant ce qui était un pâturage boisé. (Photo Impar-pve)

► Lire en page 31

## «Vivre La Chaux-de-Fonds» avec éclat Ah! le joli mois de mai

Elle donnait des signes inquiétants, à l'automne dernier, l'Association «Vivre La Chaux-de-Fonds». Les commerçants qui en font la substance et le dynamisme ont réagi, balayé les marques de l'essoufflement qu'inflige à plus d'un cette sacrée conjoncture économique grisouille. «Mai en Ville 1983»: ce sera un bouquet de manifestations originales qui, du 25 mai au samedi 4 juin, mettra un bon brin d'intérêt à la vie chaux-de-fonnière. Parce qu'il y aura de tout pour les goûts de tout le monde. Fanfare des tiroirs-caisse? Non pas! Les commerçants, et les autorités, ont voulu ce prochain «Mai en Ville» comme une mélodie qui serine les refrains de l'imagination.

Durant les 11 jours de «Mai en Ville», une grande loterie gratuite est organisée par les commerçants (regroupés sous le signe de «Vivre La Chaux-de-Fonds»). Butin: 80 prix, d'une valeur totale de 25.000 francs.

Les billets de loterie distribués à cette occasion recèleront deux bonnes surprises supplémentaires; chacun d'eux est formé de coupons. Ainsi la collection de

20 coupons «spectacle» autorisera l'entrée gratuite à la soirée «made in La Chaux-de-Fonds» prévue le 31 mai au Théâtre. Sur la scène: Pierre Miserez, les Quidam's et Patric! Conserver dix coupons «sport» et les portes du stade de La Charrière s'ouvriront aux fervents collectionneurs-footballeurs à l'occasion du match La Chaux-de-Fonds - Monthey (samedi 4 juin).

ICJ

► Page 19



La Chaux-de-Fonds

Le petit bonhomme de «Vivre La Chaux-de-Fonds»: un sigle revu et corrigé par l'éclat du dynamisme!

### billet

Sa peau très fine brille sur le filigrane nacré de ses veines bleu pâle. Dans un geste lent, élégant, sa main se perd sur le fond du ciel nimbé de nuées. Un cabochon pierre de lune, laiteux, disparaît par mimétisme dans cette douce ambiance de dentelles et de mousse de soie pastel.

Un anneau d'ivoire zébré d'un effluve de sépia qui en dit le grand âge glisse le long de son bras qui ondule comme un blanc cobra.

Il manque une colombe, un ibis, une gerbe d'iris sur la balustrade Renaissance du balcon où elle se prélassait sous une ombrelle rose.

Blonde évanescence, elle se délecte de son ennui. Elle regarde son bracelet d'ivoire glisser sans fin le long de son bras

qu'elle ondule au rythme des branches du saule pleureur dans la brise d'un après-midi qui jamais ne finit.

L'angle vif du bracelet soudain griffe la peau trop fine d'où montent trois perles de sang, comme au front de l'éphant.

C'est beau un bijou d'ivoire, mais il faut y voir clair dans cet obscur trafic défendu de défenses.

Pitié, Madame, cessez ce massacre pour une parure.

G.B.D.



# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-19 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.  
 Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: expo sculptures contemporaines, 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'histoire et médaillier: lu au ve sur demande, sa et di, 10-12 h., 14-17 h.  
 Galerie de l'Atelier: expo peintures de Markus et Locca, 10-12 h. 15, 15-19 h.  
 Galerie du Manoir: expo gravures, dessins et aquarelles de A. Jaquet, 15-22 h.  
 Galeries Club 44 et La Plume: expo masques, dessins et sculptures de Berthoud.  
 Galerie de L'Echoppe: expo huiles de Taó Kolos-Vary, 14-20 h.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.  
 Ecole d'art appliqué: expo affiches cubaines de cinéma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 30-17 h. 30.  
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Discothèque: 16-20 h.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.  
 Ludothèque: Serre 3, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.  
 Artothèque: Serre 7, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.  
 Patinoire: fermée.  
 Piscine Numa-Droz: ma et je, 20-22 h., ve 19-22 h., sa, 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., di, 9-12 h.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
 Le Scotch: Bar-Dancing.  
 Club 55: Dancing, attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.  
 Centre de rencontre: lu, ma, je, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 9-11 h., 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; ve, sa, 14-18 h., 19 h. 30-23 h.  
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h., chaque 2e week-end.  
**Informations touristiques ADC:** tél. 28 13 13, rue Neuve 11.  
 Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.  
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
 Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 23 02 84.  
 Parents information: tél. (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.



## Grand marché aux puces

**Aujourd'hui de 9 h. à 18 h.**  
 à la Halle aux Enchères, organisé par la WIZO, en faveur de l'Ecole suisse d'agriculture en Israël  
**VENTE DE BIBELOTS - VAISSELLE LIVRES, etc.**

## Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.  
 Musée des beaux-arts: expo 35 graveurs allemands contemporains, 15-18 h., 20-22 h.  
 Patinoire: fermée.  
 Le Dragon d'or: bar-dancing.  
**Pharmacie d'office:** Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, tél. 31 20 19. Ma, je, tél. 31 11 49.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, tél. 31 52 52.  
 La Main-Tendue: tél. No 143.  
 Service aide familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: tél. 28 56 56.  
 Consult. conjugale: (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.  
 Garderie Ecole des parents: (r. M.-A.-Calame 5), ve, 14-17 h.  
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30, je.  
 Contrôle des champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30 - 12 h., 13 h. 45 - 18 h. 15; me-je-ve, 7 h. 30 - 12 h., 13 h. 45 - 17 h. 15.  
**Le Grand-Cachot-de-Vent**  
 Expo gravures sur bois de Robert Hainard et aquarelles de Germaine Hainard-Roten, 14-17 h.

Information allaitement: tél. 26 54 15 ou (038) 36 17 68; ce soir mercredi, réunion, Crêtets 111, 20 h. 15.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77.  
 Services Croix-Rouge, tél. 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.  
 Soins à domicile, Serre 12: tél. 28 41 26.  
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: je, 9 h., Serre 12, tél. 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, tél. 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: perm. dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.  
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-19 h., je, 14-18 h.  
 Pro Senectute: L.-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.  
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, tél. 23 16 23.  
 SOS alcoolisme: tél. 28 75 23.  
 Alcooliques Anonymes AA: tél. 28 23 76, jour et nuit.  
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.  
 Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve 14-20 h.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h. 30, Pilonel, Serre 61. Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera.  
**Service d'urgence médicale et dentaire:** tél. 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., tél. 23 37 09.  
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.  
 Assoc. défense des chômeurs: tél. 23 45 25, lu-ve, 9-11 h., 14 h. 30-17 h. 30, tél. 26 83 09, ma-ve, 18-21 h.  
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, tél. 23 45 65, ouvert 17-19 h.  
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.  
**Police secours:** tél. No 117.  
**Feu:** tél. No 118.

**Fleuristes de service cet après-midi:**  
 Mottier, Léopold-Robert 83  
 Pierrefleurs, place Neuve 8

**CINÉMAS**  
 Centre de rencontre: 14 et 16 h., La grande aventure, doc, animalier (ciné-club enfants).  
 Corso: 20 h. 30, Edith et Marcel.  
 Eden: 20 h. 30, Amityville 2; 18 h. 30, Serena l'infatigable.  
 Plaza: 20 h. 30, Les dieux sont tombés sur la tête.  
 Scala: 20 h. 45, Tootsie.

## Val-de-Ruz

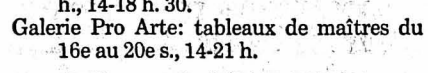
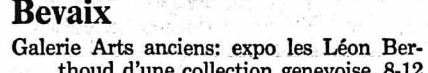
Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.  
**Hôpital et maternité:** Landeyeux, tél. 53 34 44.  
**Ambulance:** tél. 53 21 33.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.  
 Aide familiale: tél. 53 10 03.  
 La Main-Tendue: tél. 143.  
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.  
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

## Val-de-Travers

Couvet: salle des spectacles, 20 h. 15, Bernard Haller.  
 Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 15, Edith et Marcel.  
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Château de Môtiers: expo Claude-Alain Bouille, 10-22 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, tél. 61 10 78.  
**Police cantonale:** tél. 61 14 23  
**Police (cas urgents):** tél. 117.  
**Police du feu:** tél. 118.  
**Fleurier, service du feu:** tél. 61 12 04 ou 118.  
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.  
**Hôpital de Fleurier:** tél. 61 10 81.  
**Hôpital et maternité de Couvet:** tél. 63 25 25.  
**Ambulance:** tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48, matin, tél. 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: tél. 143.  
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

## Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h.  
 Plateau libre: 22 h., Semaya, rock.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'Histoire naturelle: expo «Agassiz, naturaliste romantique», 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
 Galerie du Faubourg: expo peintures de Daniel Aeberli, 14 h. 30-18 h. 30.  
 Galerie Ditesheim: expo peintures de Lichten, 10-12 h., 14-18 h. 30.  
 Galerie du Pommier: expo dessins d'enfants «Violons et archets».  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 h., Coopérative, Grand-Rue. Ensuite tél. 25 10 17.  
 Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, tél. 24 11 52.  
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.  
 Alcooliques Anonymes: tél. (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: tél. 143.  
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion; 17 h. 45, J'ai épousé une sorcière.  
 Arcades: 15 h., 20 h. 15, Gandhi.  
 Bio: 18 h., La Luna; 15 h., 20 h. 45, Tootsie.  
 Palace: 15 h., 20 h. 45, On s'en fout... nous on s'aime.  
 Rex: 14 h. 30, 20 h. 30, Edith et Marcel.  
 Studio: 15 h., 21 h., L'île des passions.  
**Cortailod**  
 Galerie Jonas: expo estampes de Pierre Alechinsky, 14 h. 30-18 h. 30.  
**Bevaix**  
 Galerie Arts anciens: expo les Léon Berthoud d'une collection genevoise, 8-12 h., 14-18 h. 30.  
 Galerie Pro Arte: tableaux de maîtres du 16e au 20e s., 14-21 h.  
**Hauterive**  
 Galerie 2016: expo Pierre Zaline, 15-19 h.



**Un cours de langue à l'étranger?**  
 Rosema Herzberg vous renseigne par tél. au (038) 33 35 13 à Neuchâtel 72376

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.**  
**Transport handicapés, service «Kangourou» pour bénéficiaire de ce service, tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).**  
 La Main Tendue: tél. 143.  
**Saignelégier**  
 Ludothèque: ma, 14 h. 30-17 h.  
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements tél. 51 21 51.  
**Préfecture:** tél. 51 11 81.  
**Police cantonale:** tél. 51 11 07.  
**Service du feu:** No 118.  
**Service ambulance:** tél. 51 22 44.  
**Hôpital et maternité:** tél. 51 13 01.  
 Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.  
**Pharmacie Fleury:** tél. (039) 51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: tél. 51 11 04.  
**Delémont**  
 Cinéma Lido: 20 h. 30, Cactus Jack.  
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Eraserhead.  
 Biblioth. ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): ma au ve, 14-17 h. 30.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.**  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.**  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.**  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.**  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
 La Main-tendue: No 143.  
**Saint-Imier**  
 Cinéma Lux: relâche.  
 CCL: expo aquarelles de Raymond Chautems, 14-18 h.  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, tél. 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
**Service du feu:** tél. 118.  
**Police cantonale:** tél. 41 25 66.  
**Police municipale:** tél. 41 20 46.  
**Ambulance:** tél. 42 11 22.  
**Pharmacie de service:** jusqu'à 18 h. 30, Voirol. Ensuite, tél. No 111.  
**Hôpital:** tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.  
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

## Courtelary

Préfecture: expo Ewald Graber, 8-11 h. 30, 14-17 h.  
**Service du feu:** No 118.  
**Police cantonale:** tél. 44 10 90.  
 Administration district: tél. 44 11 53.  
 Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
 Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
**Feu:** 118.  
**Police cantonale:** tél. 97 40 69.  
**Police municipale:** tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins:** Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: tél. 97 42 50.  
 Centre de puériculture: Collège 11, tél. 97 62 46, ve, 15-17 h.

## Tavannes

Cinéma Royal: relâche.  
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h. Expos. coquillages de René Fuchs.

## Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

## Moutier

Cinéma Rex: 17 h., 20 h. 30, E.T.  
 Musée des beaux-arts: expo Liuba Kirova et Peter Furst, 19 h. 30-21 h. 30.  
 Aula Coll. secondaire: expo La haie, 7 h. 30-12 h., 13 h. 30-17 h., 19-22 h.  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.  
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.  
**Service du feu:** tél. 93 18 18.  
**Police cantonale:** tél. 93 38 31.  
**Police municipale:** tél. 93 33 03.  
**Hôpital:** tél. 93 61 11.  
**Ambulance:** 93 40 40.  
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: tél. 93 18 69.  
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.  
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.  
**Pharmacie d'office:** Liengme, tél. 93 17 70.

## Bienne

Salle Farel: 20 h. 15, concert mus. de chambre SEMC.  
 Eglise du Pasquart: 20 h. 15, concert d'orgue, B. Heiniger.  
 Palais des Congrès: expo Connaissance de la Chine, 14-21 h.  
 Galerie Silvia Steiner: expo Lis Kocher et Martin Disler, tableaux et aquarelles, 15-19 h.  
 Galerie Suzanne Küpfer: expo photos d'Oscar Wiggli, 16-19 h.  
 Galerie Cartier: expo Shem Lüchinger, fermée.  
 Musée Robert: flore et faune, 15-19 h.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, Mad Max I.  
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Légitime violence.  
 Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Stormy.  
 Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Edith et Marcel.  
 Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Tootsie.  
 Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, Hangar 18. Die schönen Bilden von Ibiza.  
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Les bleus.  
 Rex: 15 h., 20 h., Gandhi.  
 Studio: permanent 14 h. 30-22 h. 30, Raffenements pervers.

## entraide

**MOUVEMENT DE LA JEUNESSE SUISSE ROMANDE**  
**Des vacances pour tous les enfants**  
 700 enfants dans ses centres de vacances en montagne ou au bord de la mer, tel est le résultat que le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande a pu atteindre l'an dernier, grâce à l'appui du public romand.  
 Ces enfants, pour la plupart de condition modeste ou vivant dans des conditions difficiles, habitent la Suisse romande.  
 Depuis plus de cinquante ans, le MJSR leur offre des séjours à la montagne et à la mer. Une centaine de moniteurs, jeunes gens et jeunes filles, spécialement préparés pour cette tâche, assurent quasi bénévolement l'encadrement éducatif.  
 Cette année le MJSR organise 17 camps de vacances (9 camps montagne, 5 camps mer, 1 camp itinérant, 2 camps-maternels).  
 Le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande, qui a placé sous le thème «chaque enfant a droit aux vacances», sa campagne de mai 1983, compte particulièrement sur l'appui du public qui ne s'est jamais fait faute d'encourager concrètement ses efforts. (comm.)

## JOUEZ

chaque jour avec L'Impartial: les «lettres cachées» ou les «mots croisés» vous attendent en page publicitaire.



# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## L'avant-6 mai du Théâtre populaire romand (IV) Les grandes heures de Beau-Site: un ancien de l'Union chrétienne raconte

Pour continuer cette série consacrée à l'histoire de Beau-Site. Nous avons recueilli le témoignage d'un ancien. Le mot n'est pas trop fort, puisque M. Julien Rochat, secrétaire retraité des écoles, fêtera cette année ses 97 printemps! Au cours d'une conversation à bâtons rompus, il a bien voulu raconter pour «L'Impartial» quelques-uns de ses nombreux souvenirs. M. Julien Rochat est membre de l'Union chrétienne depuis l'âge de 16 ans, c'est-à-dire depuis 1902. Il est donc l'un des rares témoins vivant à avoir connu la période de l'ancien Beau-Site, avant la construction du nouveau en 1907.

- Monsieur Rochat, pouvez-vous nous parler de l'ancien Beau-Site?

- Vous savez donc que c'était la maison de l'Union chrétienne, qui avait été fondée en Angleterre et s'était répandue rapidement dans le monde entier. L'Union a pris pied à La Chaux-de-Fonds au siècle passé, mon père allait encore au local de la rue de la Promenade, juste avant que l'Union ne loue Beau-Site. L'ancien Beau-Site était en plein dans la campagne. Devant le bâtiment, il y avait encore un rocher où chaque 1er Mars on venait tirer le canon. Mais c'était pas l'Union chrétienne, c'était le parti radical! On tire encore sur le port de Neuchâtel, mais chez nous c'est tombé. Le vieux Beau-Site était un restaurant. Il y avait encore un autre restaurant un peu plus bas, du côté du pont-route. Ça me fait penser que sur la rue Léopold-Robert, il y avait un vieux hangar qui était un dépôt de pétrole. Je vous en parle parce que j'avais un ami, qui s'appelait Marc Reymond; c'était un fervent unioniste, il a joué un grand rôle. C'est lui qui avait son dépôt vers le grand pont-route au-delà de la gare, il était très populaire à La Chaux-de-Fonds, il faisait sa distribution de pétrole de ménage en ménage avec une charrette traînée par un âne qu'on appelait la «Jeanette», tout le monde à La Chaux-de-Fonds connaissait la Jeanette

et le Marc Reymond. Il a été un grand animateur de toutes les soirées, c'était un excellent comédien, c'est lui qui faisait les mises en scène.

- Vous-même, étiez-vous comédien lors de ces soirées théâtrales?

- Oui oui, on a joué beaucoup de Molière et d'autres choses encore. J'ai aussi beaucoup joué à l'Eglise indépendante dans des choses soit classiques, soit populaires. Certaines fois, des membres écrivaient des petites pièces sur la vie, où on charriait un peu les amis. Ces pièces étaient présentées dans différentes salles de la ville, le vieux Beau-Site était trop petit. Par exemple, on allait à la Croix-Bleue pour les assemblées générales. Nous étions près de 400 au début du siècle.

- Vous avez bien connu le pasteur Pétavel?

- Très bien, très bien, Monsieur Pétavel a été un entraîneur remarquable; il a baptisé mes enfants. Vous voyez, il y a son portrait là, vers la porte d'entrée. Le pasteur Pétavel conduisait les catéchumènes à Beau-Site, ce qui fait qu'un bon nombre d'entre eux devenaient unionistes. Quand Pétavel est arrivé, il était plein d'entrain, tout le monde voulait faire son instruction religieuse avec lui pendant les grandes vacances. Nous nous retrouvons tous les jeudis avec quelques

amis pour parler du passé; il y en a un - il a 40 ans - qui raconte de manière très vivante l'instruction religieuse avec Pétavel.

- Lisiez-vous la Feuille du Dimanche?

- Bien sûr, on la lisait activement. J'étais chef de quartier pour la distribution. Des jeunes de l'Union venaient chez nous chercher leurs paquets. La ville était partagée en quatre quartiers. Tout était fait gratuitement, le journal vivait des annonces. Ça a été épique pour certains, il y en a qui détestaient le pasteur Pétavel parce qu'il n'était pas du parti radical. Il était tout à fait indépendant. Je dirais de lui que c'était un libéral-socialiste. Il existait un groupe de socialistes-chrétiens, Pétavel avait de la sympathie pour eux, mais il est resté en dehors. Tout cela est tombé mais une grande partie des militants du parti socialiste est issue de ces mouvements. Des gens comme Charles Schürch, par exemple, qui était un syndicaliste passionné. Si on prend Paul Graber comme autre exemple, il n'a jamais été membre de l'Union chrétienne de La Chaux-de-Fonds, mais quand il était instituteur aux Bayards, il dirigeait l'Union chrétienne de là-bas. Je le sais parce que j'ai été moi-même instituteur aux Bayards quelques années après Paul Graber, il était resté très populaire. Je pourrais citer encore beaucoup d'autres noms, ils sont tous décédés, ceux de cette génération.

Propos recueillis par Jean-Claude Blanc

## Vernissage à la Galerie de l'Atelier Quand les artistes s'amuse...



MM. Markus et Locca. (Photo Bernard)

Comme ça, il y avait un trou dans le calendrier de la Galerie de l'Atelier; alors, le propriétaire-animateur-artiste Jimmy Locca, a décidé d'exposer ses propres œuvres, quasi en une rétrospective. On le soupçonne avoir rencontré Markus au détour d'une phrase-choc lors d'une balade philosophique. Puisqu'il fallait se jeter à l'eau, autant entraîner quelqu'un avec soi, et pourquoi pas cet artiste supra-marginal qui laisse couleur et eau s'exprimer seules; un pavatet et le temps comme support à ces auto-taches, et Markus pour le regarder, vivre avec et s'émerveiller.

Ce n'était donc pas triste jeudi en fin d'après-midi à l'Atelier. Le maître des lieux arborait un magnifique chapeau rouge à la plume gracieuse; entre deux téléphones et trois bouffées de cigare, il accepta de parler de lui, de son père surtout, artiste bien connu chez nous, de son enfance et de sa formation d'artiste; il fait de l'abstraction, avec force et rage, peut-être par contestation; il se mesure à de grands formats «parce que je suis petit». Mais depuis dix ans, il a surtout offert des cimaises aux autres, en créant plusieurs galeries; collectionneur passionné, il a des magasins d'antiquités. Il ne peint plus guère, mais il avoue «j'en crève».

A côté de lui Markus, bâlois d'origine, Jurassien d'adoption, qui vit chez nous depuis quelque temps. Jeudi soir, il s'appliquait à protéger le sol de papier, afin que chacun imprime sa propre trace qu'il figeait au crayon, dessinant le contour du soulier.

Un farfêlu? On ne sait trop; mais il a un itinéraire surprenant et aujourd'hui, il veut se démarquer de la société organisée, avec une sainte horreur de l'administration et des pouvoirs publics.

Un jour, il a dû admettre que sans l'intervention de l'homme, c'était encore plus beau. Et il s'est mis à jouer, avec des gouttes d'eau, des taches, qu'il fit tomber d'une certaine manière sur ses pavatets colorés. Dans ce qu'il expose à l'Atelier, il y a en plus une recherche et il semble quitter le minimal-art. Oh, il ne retourne pas encore au cheval, mais il propose des choses qui, malgré ce qu'il veut en dire, contiennent déjà une brève de communication, une certaine volonté

artistique. C'est étonnant, intrigant et beau. Chez Markus, bien sûr, la vie et la peinture sont étroitement liées. Nous avons bien envie de remonter l'existence brève et fulgurante d'une de ses petites gouttes d'eau arrivée jusqu'à nous en de six beaux atours, espérant à quelque détour, rencontrer ce grand enfant volontairement marginalisé.

Si on peut croire que rien ne ressemble plus à un vernissage qu'un autre vernissage, l'Atelier démentait la règle. Il y eut bien quelques artistes de passage et quelques complets vestons surmontés de cravates; mais il y eut surtout les amis de Jimmy et Markus, décontractés et relaxes, un beau sujet pour le portraitiste de service, Haringer; il croqua barbes et jolis minois pour le souvenir. (ib)

## «Vivre La Chaux-de-Fonds» avec éclat Ah! le joli mois de mai

Page 17

Sport encore, et là les habitants de la ville - et d'ailleurs - joueront les vedettes eux-mêmes, à la faveur d'une course pédestre dans les rues de la ville. Cette joute-là aura lieu le 28 mai, jour à marquer d'une grosse croix rouge sur tous les agendas: La Chaux-de-Fonds accueille «son» vin! La vente de ce digne breuvage aura lieu en six emplacements, disséminés dans la cité (patinoire, collège de La Charrière, collège des Forges, parc de l'Ancien Stand, rond point des Tours de l'Est et halle aux enchères). Dès 10 h., après que la fanfare d'Auvernier inaugure le parcours du char de Bacchus et que le vin soit remis aux autorités (place

Sans Nom), la fête commencera sur une avenue Léopold-Robert fermée à la circulation. Bouchers, boulangers, cafetiers-restaurateurs, commerces locaux en seront pour la bonne bouche! Cette fête, elle sera l'affaire de tout le monde; vraiement, car le marché aux puces - qui se tiendra sur le trottoir central du Pod depuis la rue du Balancier jusque sur la rue de l'Avenir - est réservé «aux particuliers»... c'est-à-dire à vous qui avez des trucs et des choses dont vous avez envie de vous séparer sans qu'ils finissent leur existence en fumée.

Et ce n'est pas tout, pour ce fameux samedi 28 mai, puisque l'animation musicale - gratuite - donnera à entendre tout ce qui se fait de mieux dans les orchestres d'ici (de la musique populaire en passant par le jazz et le rock).

Connaître sa ville et ceux qui la font vivre serait incomplet si les musées ne recevaient pas l'aubaine d'une visite. Elle est inscrite au calendrier des réjouissances; mercredi 25 mai tous les musées de la ville, à l'exception du Musée d'histoire où une exposition est en préparation, seront ouverts de 18 h. 30 à 21 h. pour pas un sous.

Les magasins, eux, seront ouverts sous le ciel étoilé de la soirée du 26 mai (jusqu'à 21 h. 30).

Joli ce mois de mai, non? Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur tout ce qui en fait l'intérêt dans un proche avenir. ICJ



## fête de mai mai en ville La Chaux-de-Fonds

«Mai en Ville»: il sera dit avec beaucoup de fleurs.

### ÉTAT CIVIL

#### Promesses de mariage

Crevoisier Georges Jean Marcel Foy et Zehnder Catherine. - Gerber Bernard et Emery Danièle Pâquerette.

#### Mariage

Bächli Fritz Emil et Avery Helen Therese Margaret.

#### Décès

Parietti Regolo Aldo Virgilio, né en 1898, veuf de Cécile Marie, née Donzé. - Arnaboldi Fernand Joseph, né en 1903, veuf de Lucienne Emilienne, née Gillieron. - Graber, née Carlini, Jeanne Yolande, née en 1898, épouse de Graber Ewald Gottfried, dom. Saint-Aubin-Sauge. - Baur Numa Armand, né en 1888, veuf de Marie, née Schmidli.

## Association neuchâteloise pour les droits de la femme Nominations et décisions

L'Association neuchâteloise pour les droits de la femme a tenu à La Chaux-de-Fonds, le vendredi 22 avril, son assemblée des déléguées statutaire. Elle avait à élire une nouvelle présidente cantonale en remplacement de Mme M. Corswant, qui a rempli cette tâche pendant quatre années avec dévouement et compétence.

C'est une représentante du bas du canton, Mme M. Gaber de Chez-le-Bart, dont l'activité au sein de la section du Littoral est particulièrement fructueuse, qui a été élue présidente cantonale.

Mme F. Vuilleumier, de La Chaux-de-Fonds sera la caissière cantonale et Mme Cl. J. Mojon de Colombier la secrétaire.

Le nouveau comité va poursuivre l'action entreprise pour que notre canton se dote de l'instrument nécessaire à la réalisation concrète du principe d'égalité voté le 14 juin 1981. Dans ce but, elle se propose de former une large commission chargée d'étudier la situation féminine dans nos régions et d'en mettre en lumière les lacunes.

L'assemblée salue le dépôt par deux députées, membres de l'ADF d'une motion auprès du Grand Conseil, demandant que le Conseil d'Etat étudie la possibilité de nommer un(e) délégué(e) à la condition féminine.

Elle approuve la démarche faite récemment auprès du Parlement bernois pour que le 8 mars, Journée internationale des femmes, soit honorée et qu'en particulier sa signification soit expliquée et commentée dans les écoles. (Comm.)

### TRIBUNE LIBRE

## La retraite à 60 ans pour tous

La tribune libre de M. J.-P. Bauer «AVS: égalité oui, privilèges non!» nécessite les remarques suivantes: chacun a droit à la retraite à 60 ans. Hommes et femmes. C'est une exigence prioritaire de la vie d'aujourd'hui, c'est une justice, non un privilège! La majorité de la population de notre pays mène une vie toute faite de labeur. Le droit à un peu de repos, de tranquillité, à quelques années où ils peuvent enfin profiter de la vie qui s'écoule leur est dû. Les cadences de l'industrie rendent nécessaire la retraite à 60 ans déjà. Il n'y a là rien de démagogique. J'ajouterais même que face aux difficultés actuelles (crise, licenciements et chômage) l'application immédiate de cette mesure aurait pour effet de libérer des emplois. Avouez que dans le pays le plus riche du monde, cet effort de solidarité nationale mérite au moins réflexion. Dans la tourmente qui entraîne des entreprises, les femmes sont souvent les premières touchées.

Conquête sociale importante, l'AVS peut - et d'ailleurs doit - être sans cesse

revue et améliorée. Neuf révisions sont là pour l'attester. Quant à l'égalité de droits entre hommes et femmes, elle est prétexte, dans certains milieux, à un retour en arrière. Jamais les détenteurs du pouvoir - partis de droite et patronat - ne cèdent au monde du travail quoi que ce soit et toute occasion est utilisée pour reprendre, tant que faire se peut, ce qui a dû être concédé. Ainsi la 10e révision de l'AVS. Où plutôt qu'abaisser l'âge y donnant droit pour les hommes, on veut augmenter celui des femmes.

Ces mesures ont été prises par des gens qui ont des notions très distantes quant à une vie de travail. Cela tient du mépris!

En attendant la retraite à 60 ans pour tous, il est nécessaire que passe l'initiative pour l'abaissement à 62 ans pour les hommes et 60 pour les femmes. Cela est possible, juste et nécessaire pour l'amélioration de la situation!

R. Camponovo  
Bois-Noir 3  
La Chaux-de-Fonds

## cela va se passer

### Grand marché aux puces

Un grand marché aux puces a lieu aujourd'hui, de 9 heures à 18 heures sans interruption, à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz. Il est organisé par la Wizo, en faveur de l'Ecole suisse d'agriculture en Israël Nachlat Yehouda. Avis à tous les amateurs de jolies vieilles choses - aux autres aussi - car ce marché-là promet d'être fourmillant de bibelots, livres et autre vaisselle. (Imp.)

### Concert au Lyceum Club

June et Louis Pantillon donnent un concert au Lyceum Club (8, rue de la Loge) jeudi 5 mai, à 18 h. 30. Trois sonates de Mozart, Beethoven et Franck sont inscrites au programme. (Imp.)

### La Sagne: concert de musique ancienne au Temple

Un concert de musique ancienne a lieu dimanche 8 mai, à 20 heures, au Temple de La Sagne. Valérie Winteler (flûte traversière, flûte à bec), Josette Barbezat et Claire-Anne Pignat (Flûte à bec), Anne-Claire Simond (violoncelle), Olivier Richard (basson) et Pierre-Laurent Haesler (orgue et clavecin) interpréteront des œuvres de Frescobaldi, Sweelinck, Hotteterre et des danses de la Renaissance. L'entrée à ce concert est libre. (Imp.)

### Les Gais Lutrins à l'abc



Les Gais Lutrins se produisent vendredi 6 et samedi 7 mai au Centre de culture abc, dès 20 h. 30. Aimable passage des faiseurs de musique, ils nous arrivent avec un spectacle mise en scène nouvelle manière, truffé de gags d'un nouveau tonneau. De la joie en perspective pour les oreilles et les yeux. (Imp.)



LE LOCLE

# GRAND MATCH AU LOTO

**LES BRENETS**

Vendredi 6 mai, 20 h. 15  
à La Salle communale  
(halle de gymnastique)  
à 2 min. de la gare - Parc à autos

organisé par le CHŒUR MIXTE CATHOLIQUE

**ABONNEMENTS:**  
35 tours Fr. 15.-  
Superbes quines  
Cartons 91-61

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

## Sur les chemins de la vie

groupe vocal de l'Institut «Emmaüs», Saint-Légier s/Vevey  
**2 récitals:**  
Vendredi 6 mai à La Chaux-de-Fonds, Aula du collège des Forges à 20 h.  
Samedi 7 mai au Locle, Chapelle de l'Eglise Evangélique Libre, Angle Banque-Bournot, à 20 h.  
Invitation cordiale à chacun. 91-193

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer tout de suite ou pour date à convenir  
**LE LOCLE**, rue des Jeanneret 37  
**STUDIO**  
avec cuisine, tout confort.  
Loyer mensuel: Fr. 120.- + charges.  
**APPARTEMENT**  
2 pièces, tout confort.  
Loyer mensuel: Fr. 155.- + charges.  
S'adresser à: gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. 038/22 34 15. 87-561

## A louer près de l'Hôtel de Ville, Le Locle bel appartement 5 pièces

tout confort, récemment rénové, ensoleillé, au 3e étage. Bains, WC séparés, conciergerie, chauffé.  
Prix: Fr. 450.- + charges.  
Pour tous renseignements, s'adresser à Imprimerie GASSER SA, tél. 039/31 46 87. 91-171

## A louer tout de suite ou pour date à convenir LE LOCLE, rue des Primevères 9-11 appartements

2 pièces, tout confort. Loyer mensuel: Fr. 215.- + charges.  
S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. 038/22 34 15. 87-561

## À LOUER au Locle, rue du Foyer APPARTEMENT DE 3 CHAMBRES.

Salle de bains. Chauffage général. Loyer Fr. 270.- + acompte chauffage et eau chaude.  
Tél. 039/23 63 68 pendant les heures de bureau. 91-524

## Abonnez-vous à L'Impartial

## A louer aux Brenets appartement de 6 pièces

tout confort. Loyer mensuel Fr. 650.- + charges.  
A la même adresse éventuellement en annexe, locaux spacieux pour artisan ou profession libérale.  
S'adresser au Restaurant de la Place, Les Brenets, tél. 039/32 10 01. 91-30384



## A louer, au Locle quartier tranquille appartement

4 pièces, rénové, Fr. 400.- + Fr. 140.-, charges.  
Libre tout de suite.  
S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 038/25 17 25 2001 Neuchâtel

## Nettoyage de gazons

dans tout le canton. Machine à disposition.  
Tél. 039/31 52 30. 91-60341

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

# L'IMPARTIAL Ascension

## Délais pour la remise des annonces

Edition du vendredi 13 mai 1983: mardi 10 mai, à 9 h.

Edition du samedi 14 mai 1983: mardi 10 mai, à 15 h.

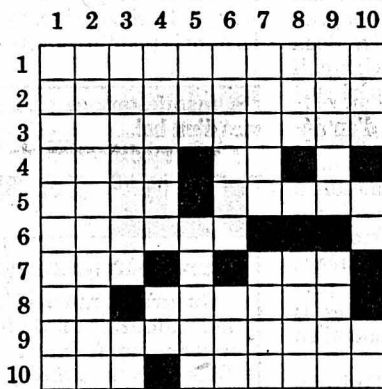
Edition du lundi 16 mai 1983: mercredi 11 mai, à 9 h.

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

## Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois Avis mortuaires urgent et les adresser à notre rédaction

## MOTS CROISÉS



**HORIZONTALEMENT.** - 1. Connaissance de l'avenir. 2. Eclaircie une cage d'escalier. 3. Elargissent progressivement, de dehors en dedans, la baie

d'une porte. 4. En Seine-Inférieure; S'accroche à la paroi. 5. Adore les végétaux pourris; Etat européen. 6. Se fait au milieu de la journée. 7. Pratique quand elle est universelle; Pluie. 8. Personne dont on parle; Monter. 9. Ensemble des spéculations qui s'appliquent à la notion de cause finale. 10. Espace de temps spécial; Mesures de longueur.

**VERTICALEMENT.** - 1. Vote populaire par oui et par non. 2. Troubler l'eau pour prendre le poisson plus facilement. 3. Entrée dans un parti; Article. 4. Arrêts du sang; Divinité grecque de la terre. 5. Démonstratif; On y chante d'une façon particulière. 6. Fut évêque de Lyon; Gendre de Mahomet. 7. Large sillon; Cris qui arrivaient aux oreilles de Bacchus. 8. Venue sur globe; Vif et piquant. 9. Ne permet pas de traverser un océan; David le fit périr pour épouser sa femme. 10. D'un auxiliaire; Pauvre génisse; Vieille préposition.

(Copyright by Cosmopress 5082)

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 23

Régine Andry

# Hôtel du Lac

Suite en page 22 Roman

Presses de la Cité, Paris  
Droits réservés, Cosmopress, Genève

«Elle pensait que j'étais à point, que je me jetterais sur n'importe quelle planche de salut. Elle se sentait au seuil d'une victoire certaine et se répandait déjà en pleurnicheries reconnaissantes. Je n'ai pas cédé. J'ai toujours été un athée convaincu. J'ai refusé la lâcheté d'une conversion parce que mon cas était désespéré. C'est le seul moment de mon existence où j'ai été fier de moi. Je me sentais assez fort pour affronter seul mon problème et plonger sans aide dans le néant. J'ai déçu ma jolie religieuse au regard pur en lui assenant quelques propos d'un goût douteux qui la firent rougir jusqu'à la racine de sa cornette. Elle était épouvantée. Je suppose qu'elle a dû beaucoup prier pour moi puisque, deux mois plus tard, on me sortait d'un corset de plâtre avec seulement le côté droit un peu amoché. Un chirurgien très doué avait joué le rôle du Sauveur. Ce n'est pas pour cela que je suis devenu croyant. Dommage! Il paraît que la vie est plus facile lorsqu'on s'accroche à un Dieu. Ma seule religion, c'est la littérature.

Le temps s'écoulait doucement dans la tiédeur du bar. De gros flocons venaient se coller aux vitres comme des insectes indiscrets.

- Irons-nous déjeuner, Florence? Je crois que nous avons encore tant de choses à nous

dire. Et puis après, pourquoi pas une promenade en traîneau? J'ai gardé le souvenir d'une route étroite qui monte à La Cry où les chevaux ont du mal à grimper. Pour les stimuler, on descend leur donner des morceaux de sucre et ils repartent. C'est bien organisé. J'y ai souvenu pensé.

Ils quittèrent le bar. Dans la rue, il se sentait de nouveau vulnérable. Il regardait le trottoir tout blanc avec inquiétude.

- N'hésitez pas à vous appuyer sur moi, lui dit-elle, la capuche de son anorak ramenée sur ses cheveux blonds. Et ne faites pas de complexes. Aujourd'hui, c'est plutôt vous qui m'aidez à vivre. Ce matin, avant de vous rejoindre, j'avais la mort dans l'âme.

Quand ils arrivèrent devant «Le Capucin Gourmand», la neige tomba plus fort, comme en plein cœur de l'hiver. Il revit Françoise, un certain jour, tout au début de leur rencontre, au coin de cette même rue et qui lui souriait.

## XVII

Marinette, la femme de chambre, regarda Suzy. Il était neuf heures. Le coup de feu des petits déjeuners était passé et elles bricolaient toutes les deux dans la cuisine. Elle lui dit:

- J'en ai marre. Si vous croyez que c'est drôle! Ce vieux de Longpré pisse toutes les nuits au lit et même sur la moquette. Tout à l'heure, en leur montant leur plateau, j'ai vu que le tapis était encore mouillé. C'est dégoûtant. Moi, à votre place, il y a longtemps que je me serais débarrassée de ces deux emmerdeurs!

- Je sais bien. Ils sont impossibles. Ces gens-là devraient rester chez eux. Ils ne nous rapportent pas grand-chose. Que des ennuis! Ils ne commandent jamais de vin ni d'apéritif. Ils boivent à table l'eau de la source Maxima

qu'ils vont chercher. Ils sont horriblement rands.

Marinette poursuivit de sa voix traînante:

- Sophie ne veut même plus monter chez eux. Elle dit que ça pue trop et qu'ils racontent sans arrêt des bêtises. C'est surtout cette bonne femme qui est à moitié toquée et qui croit nous épater. Ah! Elle nous en fait un cinéma. Elle nous prend tous pour des gobe-mouches.

- Ne te mets pas en colère comme ça, Marinette!

- Avouez que ce n'est pas ragoûtant d'essuyer la pisse d'un vieux gâteux tous les jours. Quand ils partiront, cette chambre sera pourrie. Vous ne pourrez la louer à personne.

Brusquement, Suzy se mit à tousser et chuchota.

- Attention! Quelqu'un nous écoute.

Claire de Longpré, folle de rage, venait de descendre en négligé pour protester parce que la femme de chambre avait oublié le sucre et les rondelles de citron en montant le thé quelques instants auparavant. Epouvantée par ce qu'elle avait entendu, elle faisait déjà demi-tour.

Suzy qui l'avait aperçue dans une glace n'osait sortir de la cuisine.

- Qu'est-ce qu'elle voulait? Ça ne lui arrive jamais de descendre à cette heure-là! Elle est déjà repartie. Tu crois qu'elle nous a entendues?

Claire se cramponnait à la barre de cuivre du comptoir. Des douleurs fulgurantes lui traversaient la tête. Le souffle lui manquait. Elle voulut retourner vers l'escalier mais ses jambes refusaient de la porter. Elle avait l'impression d'avoir été foudroyée. Les mots affreux que venait de prononcer Marinette lui martelaient le crâne. Elle crut qu'elle allait tomber. L'univers qu'elle avait passé sa vie à fabriquer

venait de s'effondrer. Elle vivait un cauchemar. Pas plus elle que Patrice n'avaient donc fait illusion à l'«Hôtel du Lac»! On devait rire d'eux sous cape, les tourner en dérision. Quelle humiliation! Jamais elle ne s'en remettrait. Elle ne dirait rien à Patrice. Elle le préserverait comme toujours. Elle s'appuya au mur pour regarder l'escalier. Qu'avaient osé dire ces deux mégères? Dans son affolement, elle faillit accrocher un vase posé sur une console. Avant d'entrer dans la chambre, elle essaya de se ressaisir: Patrice ne devait rien deviner de son émotion. Quel désastre s'il apprenait de quelle manière on les traitait dans cette boîte! Aveuglée par l'amour et l'admiration qu'elle lui portait, elle n'avait pas réalisé à quel point son esprit était entré dans la nuit. Elle ne le voyait pas vieillir, diminué, souvent hagard et absent. Cette incontinence dont il souffrait n'était pour elle qu'un accident, un simple muscle qui avait lâché. Dès leur retour à Paris, ils iraient consulter un spécialiste et tout rentrerait dans l'ordre.

- Lorsqu'elle poussa la porte de la chambre, elle s'aperçut qu'il n'avait pas bougé. Son regard était un peu vitreux mais son visage très détendu. Il souriait aux anges. Sur le plateau du petit déjeuner le thé avait complètement refroidi. En son absence, il avait englouti la totalité des tartines.

- Quel appétit tu as, mon chéri! dit-elle en lui caressant la joue.

Elle contemplant la silhouette de son mari. Il avait encore fière allure. Il ne changeait pas. Il ne changerait jamais. Elle lui embrassa le front, lui prit les mains avec emportement. Il avait la peau si douce. Chaque soir, elle lui nettoyait le visage avec un lait de beauté qu'elle payait très cher. Sans savoir pourquoi, brusquement elle se mit à rire. Un rire nerveux, hystérique, comme en ont parfois les gens pendant les enterrements.



# LE LOCLE

et son district

la voix  
d'une région

## Cours de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers Comment réagit l'échelle

Pour la première fois un cours fédéral destiné aux sapeurs-pompiers se déroule au Locle. Ces jours, en effet, trente hommes participent à un cours d'instruction pour la formation d'experts pour les échelles remorquables.

Tous les cinq ans les échelles des services du feu doivent être expertisées. Il s'agit à cette occasion de contrôler l'état général de l'engin, la sécurité et la capacité du poids que l'échelle peut supporter lorsqu'elle est inclinée à 60 et 75 degrés. Une tâche que les hommes qualifiés effectuent dans les différents cantons de la Suisse.

Le cours organisé depuis lundi et jusqu'à jeudi matin a donc pour but la formation d'instructeurs sapeurs-pompiers pour l'obtention du titre d'expert.

Ce cours de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers est organisé par le major Paul Brasey, commandant de la police locale et le capitaine Rolf Kleiber, secrétaire central de la FSSP. Il a comme expert technique le capitaine Armin Angst, comme chefs de classes le major Hans Gerber, le capitaine Dieter Gautschi, le capitaine Francis Spiller et comme inspecteur le major René Habersaat. Les 30 hommes qui le suivent sont issus de 14 cantons du pays.

### DES EXPERTISES SUR LES POIDS PUBLICS

Le premier jour, les sapeurs-pompiers ont reçu une instruction théorique, notamment sur la construction des échelles, les dispositifs de sécurité et d'assurance, l'effort statique et dynamique... autant de domaines techniques qui figureront dans les épreuves écrites de cet après-midi.

Hier mardi et ce matin, les hommes ont procédé à des essais statiques d'expertise d'une échelle mécanique tractable sur les poids publics, soit de La Sagne, des Ponts-de-Martel et du Cerneux-Péquignot. En effet, les sapeurs-pompiers forment trois équipes: une de Romands et deux de Suisses allemands qui passent chacune une demi-journée à effectuer des exercices pratiques dans les trois localités.

Au cours de ces exercices d'expertise, ils doivent vérifier 63 points afin de s'assurer que l'échelle en question est conforme aux exigences de la FSSP. La marche à suivre va du pesage de la charge d'essai et de l'échelle à son déploiement maximum. Différents tests de contrôle et de sécurité sont alors effectués lorsque l'échelle est dressée à 75 degrés et supporte un poids de 300 kilos. Des essais identiques sont entrepris avec un poids de 100 kilos alors que l'engin est incliné à 60 degrés.

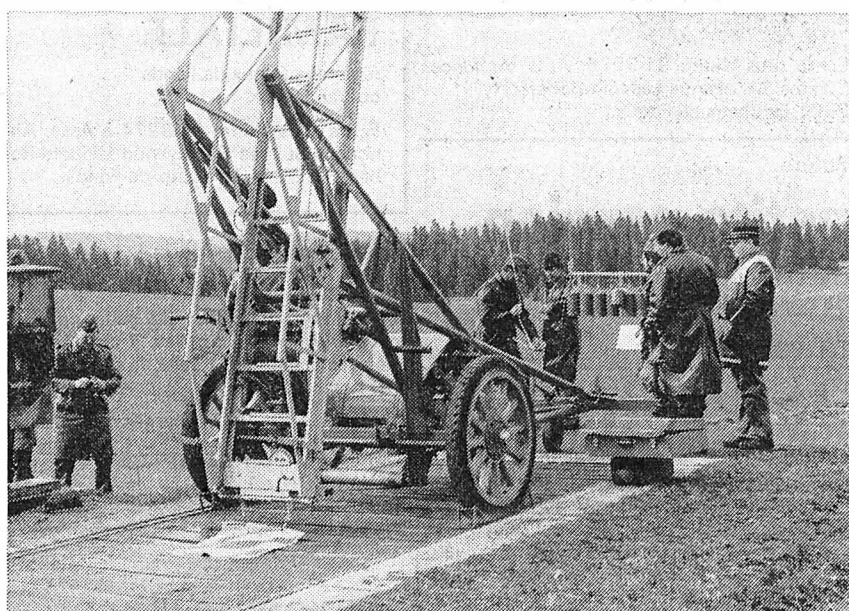
### MÉCANIQUE ET STATIQUE

Les principes élémentaires de la mécanique et de la statique sont indispensables

afin que ces hommes puissent comprendre et analyser les forces d'influence sur une échelle, relatives aux causes et aux effets. C'est pourquoi cette instruction comprend aussi des explications sur des termes tels que la force, le levier, le bras de levier, le moment d'une force, la réaction d'appui, l'équilibre et la stabilité.

Les expertises effectuées tous les cinq ans par ces hommes formés ont pour objectif de prévenir les accidents qui pourraient survenir avec les échelles. Cela aussi bien dans l'intérêt des sapeurs-pompiers que dans celui des personnes secourues qui doivent les utiliser.

Relevons pour terminer que jeudi matin après la remise d'état du matériel d'expertise, les sapeurs-pompiers se retrouveront au Château des Monts où ils effectueront une visite des lieux, recevront leur certificat et participeront à un apéritif offert par la ville du Locle. (cm)



Sur les poids publics de La Sagne, des Ponts-de-Martel et du Cerneux-Péquignot, les sapeurs-pompiers ont procédé à l'expertise d'une échelle mécanique tractable élevée à 75 degrés et supportant un poids de 300 kilos et à 60 degrés avec une charge de 100 kilos. (Photo Impar-cm)

## Au Conseil général de La Brévine Bon exercice 1982, mais attention à 1983!

Le bureau du Conseil général de La Brévine présentera à peu de chose près le même visage pour l'exercice 1983-1984. En effet, lors de sa dernière séance (voir «L'Impartial» du 29 avril) le législatif a confirmé le président, M. Roger Jeanneret dans ses fonctions. Comme lors du précédent exercice il sera entouré de M. Frédéric Matthey, vice-président, de Mme Irène Bourquin, secrétaire, de MM. J.-P. Borel et Valentin Robert, questeurs. Seule Mme Jocelyne Luthy est nouvelle. Elle occupera le poste vacant de secrétaire adjoint.

Contre l'avis du Conseil d'Etat le législatif avait tenté - sans succès - de conserver le principe du carnet à souche. Dans un second temps il permettait aux restaurateurs d'obtenir une permission tardive, jusqu'à 24 heures, si ceux-ci en faisaient la demande jusqu'à 22 heures, auprès d'un conseiller communal ou de l'administrateur. Limite jugée trop restrictive par les restaurateurs qui par écrit ont demandé qu'elle s'élève à 23 heures. Trêve de plaisanterie et de tracasserie ont décidé les conseillers généraux, qui ont modifié un article du règlement concerné en fixant à 24 heures l'heure limite de fermeture, du lundi au dimanche des établissements publics. Cette heure de police généralisée souffrira bien entendu d'exceptions lorsque les circonstances l'exigent: fêtes populaires, manifestations diverses, soirées suivies d'un bal...

Cette modification de l'heure, qui finalement n'est qu'un alignement sur le mode de faire des communes du canton et représente une simplification, a été acceptée à l'unanimité.

ainsi se clot un chapitre où les Bréviniers - volontiers mais sympathiquement frondeurs - avaient tenté d'affirmer leur autonomie communale.

### LE LAC DES TAILLÈRES: UNE BÊTE À CHAGRIN

Sacré héritage ce celui du lac des Taillères dont l'ENSA est propriétaire. «Une véritable bête à chagrin» a relevé un orateur.

Non pas tant du point de vue touristique mais à cause des tracas qu'il occasionne relatifs au parquage des voitures. Il s'agit surtout d'un problème de signalisation. Actuellement un projet est à l'étude. De manière à ce que les automobilistes n'aient pas le sentiment de se faire piéger et que du même coup la gendarmerie puisse agir parfaitement légalement en cas d'infraction.

Ah ce lac! A croire qu'il faudrait le vider le vendredi soir et le remplir le lundi matin a déclaré en guise de boutade M. John Richard.

Dans les divers toujours, M. Luthy a signalé que l'expérience de faire bénéficier d'un escompte de quatre pour cent les contribuables qui paient à l'échéance leur première tranche d'impôt se révèle très positive.

L'isolation entre la salle d'attente et la salle de consultation du médecin semble mauvaise. En attendant mieux, un seul conseil semble s'imposer pour ceux qui consultent le praticien: parler doucement!

Enfin, le dossier du vieux collègue dans lequel la commune souhaiterait implanter quatre logements est à l'étude, via Centre-Jura, pour une subvention LIM. (jcp)

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### Le Locle

##### SEMAINE DU 4 AU 10 MAI

**CAS section Sommarteil.** - Ce soir, réunion des aînés à 18 h. au local. Jeudi 5, course des aînés: Les Roches de Moron - Le Châtelot - Le Saut du Doubs. Vendredi 6, stamm à 18 h. à l'Hôtel des Trois Rois. Samedi 7, course des 6 sections au Chasseron (mixte). Gardiennage: MM. A. Racine et C.-A. Mercier.

**CAS dames, sous-section Roche-Claire.** - Mercredi 4, assemblée générale à 19 h. 30 à l'Hôtel des Trois Rois. samedi 7, course des 6 sections (mixtes), voir circulaire.

**Club jurassien.** - Vendredi 6 et mercredi 13, cours études de botanique, ornithologie, dendrologie. Rendez-vous à 17 h. devant l'Hôtel de Ville. Course de l'Ascension le jeudi 12 en Alsace; inscription jusqu'au 5 mai chez M. R. Droz, 2053 Cernier. Excursion scientifique de géologie et botanique, région Le Noirmont - La Goule et Biaufond. Inscription jusqu'au 24 mai auprès de M. Marcel Dumont, 2017 Boudry.

**Contemporaines 1900.** - Mercredi 4, séance mensuelle à 14 h. 30 à Mireval.

**Contemporaines 1909.** - Jeudi 5, course un demi jour. Ne pas oublier sa carte d'identité. Départ du Garage Inglin à 13 h. 40 et de la place du Marché à 13 h. 45.

**Contemporaines 1916.** - Mercredi 4, assemblée à 14 h. 15 au Terminus.

**Contemporaines 1923.** - Mercredi 4, à 20 h. 15: dernière rencontre de la saison et avant la course, au restaurant Terminus.

**Contemporaines 1924.** - Assemblée aux Ponts-de-Martel. Départ de la place du Marché à 19 h. 30 précises. Soyez à l'heure svpl. Apporter son couvert.

**Contemporaines 1940.** - Vendredi 6, assemblée générale à 19 h. 30 au Buffet de la Gare, Le Locle.

**Coopératrices locloises.** - Lundi 9 à 14 h. 30 au Cercle ouvrier: «Livre mon ami», une causerie de M. Godat. Paiement de la course.

**Chœur d'hommes «Echo de l'Union».** - Dimanche 8, journée des mères, chants à l'Eglise. Rendez-vous à 9 h. 15 au Temple. Lundi 9, répétition à 20 h. à la Maison de paroisse.

**Philatélie.** - Lundi 9 à 20 h. 15 au restaurant Terminus: assemblée - échanges et présentation d'un appareil à projeter (cartes postales, gravures, etc...).

**Sténographie Aimé Paris.** - Entraînements tous les mardis, 19 h. 15, salle 25 du Collège Daniel-JeanRichard (No 11).

**Basketball-Club.** - Entraînement à la nouvelle halle de Beau-Site: 1re équipe masculine, lundi de 18 à 22 h. Ancienne halle de Beau-Site: juniors et débutants, jeudi de 18 h. à 20 h.

**Club d'échecs.** - Tous les mercredis soirs, Buffet de la Gare, à 20 h. 15.

**Club des lutteurs.** - Mercredi, cours de lutte, 18 h. 30, écoliers; 20 h., actifs, halle de Beau-Site.

**Gymnastique du 3e âge.** - Mardi matin, au Cercle catholique, salle Marie-Thérèse, de 9 h. à 10 h. Maison de paroisse à 14 h. et 15 h. Cercle catholique à 13 h. 45 et 14 h. 45.

**Le Locle-Sports, Club haltérophile.** - Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h. à 21 h. 30, dimanche de 10 à 12 heures.

**Le Nid, Société d'ornithologie.** - Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois, 20 h. 15, Restaurant Terminus.

**Samouraï Judo-Club.** - Lundi, 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes. Mardi, 18 h. à 19 h. 30, moins de 8 ans; 19 h. 30 à 21 h., demoiselles-dames. Mercredi, 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes. Jeudi, 18 h. 45 à 20 h., débutants enfants; 20 h. à 21 h. 30, demoiselles-dames. Vendredi, 18 h. à 19 h., moins de 8 ans; 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes.

**Société canine, Le Locle.** - Entraînement chaque samedi, dès 13 h. 30, à son chalet sur les Monts.

**Société fédérale de gymnastique.** - Actifs. - Mardi, halle des Jeanneret de 20 h. à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 h. à 22 h.

**Féminine.** - Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.

**Dames.** - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.

**Pupilles.** - Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 h. à 20 h. Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h., débutants; de 19 h. à 20 h. 30 pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. 30 à 20 h., groupe artistique; de 18 h. à 20 h., ancienne halle de Beau-Site, groupe athlétisme.

**Pupillettes.** - Lundi, halle des Jeanneret, de 18 h. à 19 h., petites pupillettes débutantes. Ancienne halle de Beau-Site, de 19 h. à 20 h., groupe athlétisme. Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 20 h., groupe artistique. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h. grandes pupillettes; de 18 h. à 20 h. groupe athlétisme dans l'ancienne halle de Beau-Site. Samedi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8 h. à 10 h. groupe artistique. Tous renseignements au (039) 31 11 44, F. Dubois.

**Société philatélique.** - Hôtel des Trois Rois, petite salle, 2e lundi de chaque mois: dès 19 h., vente, échange de timbres et cartes; 20 h. 15, assemblée des sociétaires.

**Tennis de table.** - Entraînement tous les mardis et jeudis, au sous-sol du Collège Girardet. Cadets et seniors de 20 h. à 22 heures.

Dernier délai pour les inscriptions:

LUNDI à 17 heures

Les programmes permanents de sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation.



### Conseil général de La Chaux-du-Milieu

Les membres du Conseil général de La Chaux-du-Milieu se réuniront jeudi 5 mai. Ils discuteront notamment des comptes 1982 avant d'aborder les divers. (bl)

Toujours dans le domaine des nominations, relevons que dans la Commission du budget et des comptes, M. Chs-Henri Matthey arrivé au terme de son mandat a été remplacé par M. J.-P. Borel. Les autres membres réélus sont MM. Chs-A. Giroud, Chs Hirschi, Irène Bourquin et Francis Matthey.

A la suite de la démission de Mme Geneviève Kohler de la Commission de salubrité publique Mme Jocelyne Luthy a été désignée pour la remplacer.

Les comptes de l'exercice 1982 dont nous avons présenté les grandes lignes dans une édition précédente, n'ont pas donné lieu à de grandes discussions. Rappelons qu'ils laissent apparaître un boni de 6510 fr. 10. En y ajoutant les amortissements extraordinaires s'élevant à 68.634 fr. 45, le résultat xxxxx de l'exercice est donc de 75.144 fr. 45. Et cela pour des dépenses (y compris les amortissements ci-dessus) se montant à 856.902 fr. 50 et des recettes totalisant 863.412 fr. 60. Le poste qui a entraîné quelques commentaires fut celui des chemins. Bien normal dans une commune essentiellement agricole où ces voies de communication locales représentent un élément vital pour la vie de la commune.

M. Ray a évoqué le cas du chemin de Chobert et de La Bonne-Fontaine. Il est

### A La Chaux-du-Milieu Les membres de la Société de tir «L'Escoblone» se retrouvent

Les membres de la Société de tir «L'Escoblone» de La Chaux-du-Milieu étaient réunis dernièrement en assemblée ordinaire sous la présidence de M. Pierre-Alain Buchs.

Après l'appel et la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, la parole fut donnée à M. Gilbert Huguenin, caissier, pour la lecture des comptes. L'exercice 1982 boucle avec un léger déficit consécutif à l'achat de matériel nécessaire pour l'animation de la fête villageoise.

Dans son rapport, le président M. Buchs s'est plu à relever que d'année en année, les résultats s'améliorent. Le challenge cantonal, degré de performance 3 du tir en campagne gagné avec la très belle moyenne de 62,333 points, a été la meilleure performance d'ensemble de la saison écoulée.

En ce qui concerne la saison à venir, outre la participation aux tirs régionaux habituels, la société prendra part au tir cantonal bernois. Le président clôtura son rapport en remerciant toutes les personnes qui participèrent aux différentes activités de la saison écoulée.

Ensuite, le comité fut reconduit dans ses fonctions pour une nouvelle saison. La lecture du palmarès 1982 eut lieu à l'issue de l'assemblée: MM. Ernest Siegenthaler et Clément Zill furent félicités pour l'obtention de leur 2e et 1re maîtrise en campagne.

Le verre de l'amitié, offert par «L'Escoblone», mit un terme à la soirée. (df)

Suite des informations  
locloises

29



# AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Dame seule cherche

## appartement 2-2½ pièces

confort, loyer modéré, quartiers: Casino - Place du Marché - Versoix.

Ecrire sous chiffre 91-3275, Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Future

## petite pension

cherche encore quelques personnes du 3e âge, désirant avoir vie de famille.

Tél. 039/28 10 72.

## Jolis studios

centrés, sont à louer pour tout de suite ou date à convenir dans immeuble rénové, à personne de la cinquantaine ou plus. Cuisinette équipée, bains, ascenseur, Coditel. Le concierge peut s'occuper de petits travaux pour aider les personnes âgées. Prix avantageux. Pour visiter,

s'adresser GÉRANCE KUENZER, rue du Parc 6, tél. 039/28 75 78.

LES BOIS

A LOUER

## appartements

tout de suite ou pour date à convenir 3 et 4 pièces tout confort. Prix modéré.

Tél. 039/61 15 96 dès 20 heures.

A louer, quartier Bois-Noir

## appartement 2 pièces

confort, Fr. 256.-, charges comprises. Libre tout de suite.

Tél. 039/28 59 63 dès 13 heures.



Qualité et compétence

Une maison... des hommes... des techniques...

Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs

Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 211135

## CHERCHÉ À ACHETER MAISON FAMILIALE

région La Chaux-de-Fonds ou Val-de-Ruz.

Ecrire sous chiffre 91-3274 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

## DUPLEX

est à louer pour tout de suite ou date à convenir, quartier Tournelles, 7 chambres dont une avec cheminée, 1 salle de bains et 1 douche, tout confort.

Prix mensuel Fr. 900.- charges comprises.

S'adresser GÉRANCE KUENZER, rue du Parc 6, tél. 039/28 75 78.

## ANNONCES CLASSÉES

«Immobilier»

Parution les: **lundi**  
**mercredi**  
**vendredi**

Je cherche à acheter

## GARAGE

pour une ou deux voitures, ou terrain à bâtir pour un ou plusieurs garages.

Ecrire sous chiffre 91-3276 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

À LOUER pour tout de suite ou date à convenir, quartier nord-est, 1er étage de

## 2 chambres

cuisine, vestibule, douche, alcôve éclairée. Chauffage par calorifère à mazout avec pompe. Prix mensuel Fr. 280.- plus acompte de chauffage.

S'adresser GÉRANCE KUENZER, rue du Parc 6, tél. 039/28 75 78.

À LOUER  
av. Léopold-Robert 51-53

## locaux commerciaux

différentes surfaces, 1er et 2e étages. Convient pour des bureaux, cabinets médicaux ou autres.

Libres immédiatement ou à convenir.

S'adresser à Roland Zwahlen, agent général Winterthur-Assurances, tél. 039/23 23 45.

Enseignante, cherche pour le 1.7.83, La Chaux-de-Fonds

## appartement 2 - 3 pièces

quartier tranquille, verdure. Eventuellement Crêt-du-Loche. Tél. 039/23 90 36 dès 13 h.



3, RUE SAINT-HONORÉ - 2001 NEUCHÂTEL

À LOUER, près de l'Hôpital (Tuilerie) appartements de:

## 2 CHAMBRES

Loyer mensuel Fr. 380.-, charges comprises. Libre tout de suite.

## 4 CHAMBRES

Loyer mensuel Fr. 625.-, charges comprises. Pour le 1.7.1983.

038/24 34 88



LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert, à louer, 1er novembre 1983

## appartement une pièce

entièrement rénové. Fr. 325.- par mois, charges comprises.

Pour visiter: tél. 039/23 20 01 et 039/23 62 90.

Pour traiter: Verit-Lausanne, 34, rue Marterey, tél. 021/23 99 51.



1005 LAUSANNE, RUE MARTEREY 34  
TÉLÉPHONE 021/23 99 51

Devenez propriétaire de votre

## APPARTEMENT DE 6 PIÈCES

(surface de 140 m<sup>2</sup>), pour le montant de Fr. 875.- par mois.

## Fonds propres pour traiter Fr. 24 000.-.

Aide fédérale à l'accession à la propriété.

Quartier tranquille, ensoleillé. Cuisine aménagée. Cheminée de salon. Buanderie personnelle. Local de bricolage. Excellente isolation. Chauffage individuel.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre 91-3278 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A LOUER début juin ou date à convenir

## appartement 2 pièces

cuisine, corridor avec tapis de fond. Salle de bain, toilettes séparées, cave et grenier, dans maison soignée. Loyer: Fr. 280.- + charges.

Tél. 039/28 47 45, heures des repas.

A LOUER à l'usage de

## PETIT ATELIER

sous-sol, cuisine, 2 chambres, dépendances. Situation ensoleillée. Electricité 220 - 380 v.

S'adresser Rue XII Septembre 12, 1er étage (Quartier Bel-Air). Tél. 039/28 15 48.



À LOUER

pour tout de suite ou date à convenir

## magasin

bien situé, avec deux vitrines, arrière-magasin, chauffage central, parking aisé

CHARLES BERSET  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds

Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

A louer

## garage

quartier usine électrique.

Tél. 039/23 42 57 de 12 à 13 h.

77056

A louer à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds jolis

## appartements d'une pièce

Loyer mensuel dès Fr. 274.-, charges comprises.

Pour visiter: M. Marchon, concierge, tél. 039/26 81 75.

79-5155

A louer dès le 1er juillet 1983 ou pour date à convenir, dans un immeuble en rénovation, situé à la rue du Doubs 157

## appartements de 4 pièces

Fr. 550.- + charges

## appartements de 2½ pièces

Fr. 370.- + charges.

Cuisine agencée. tout confort.

Au 4e étage, possibilité de faire un appartement de 5 ou 6 pièces.

Se renseigner à: FIDUCIAIRE RAYMOND CHAIGNAT, Léopold-Robert 8, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 37 59.

76351

Elle le prit par les épaules, l'embrassa encore passionnément. Toute sa vie, elle lui avait épargné les contrariétés, les affronts, les coups durs. Aujourd'hui plus que jamais elle le préserverait des insultes. Personne n'outragerait son grand homme. Elle avait envie d'étrangler Suzy, cette pocharde, et de tordre le cou à cette femme de chambre qui osait traiter ainsi le plus grand comédien de sa génération.

Elle sentit une douleur lui étreindre les tempes, puis de terribles lancements lui vriller la nuque. Elle revit soudain Patrice bien des années plus tôt. Le souvenir d'une journée d'été en Bretagne passa devant ses yeux. Le bruit de la mer, la lande où ils s'étaient installés pour pique-niquer. Les rochers noirs et l'herbe rase où couraient des bruyères et des garennes en folie. Un grand soleil rond comme un œil s'arrêtait brusquement de griller la terre pour piquer du nez à l'horizon. Rien à voir avec ce grand lac bête, cette Suisse qui lui barrait la route. La mer, elle, ne s'arrêtait nulle part. Elle se mit à rire encore et Patrice leva enfin vers elle un regard étonné.

Il a trente ans. Il entre en scène. Des salves d'applaudissements crépissent. Des projecteurs le giflent. Comme il est séduisant! Tout Paris est là, à ses pieds, qui attend et guette sa première réplique. Demain, les critiques l'encenseront. Quand il la contemple, les femmes sont folles de jalousie. Il y a une telle tendresse dans ses yeux! Comme en ce moment. Elle ne sait plus où elle en est. La mer, les rochers noirs, ce lac imbécile, le théâtre plein à craquer. Le triomphe. Les sœurs après les générales. Il lui a offert une merveilleuse bague. Pour la centième de «Domino». Ah! le cher Marcel Achard avec sa bouille aussi ronde que ses hublots! Les saphirs scintillent au doigt de Claire et elle ne cesse de les admirer. «J'en

ai marre. Ce vieux gâcheur pisse au lit toutes les nuits.» Elle est prise d'un affreux vertige. Elle ne parvient pas à stopper ce rire qui la secoue de plus en plus fort et Patrice rafle la dernière tranche de pain posée sur le plateau. Le soleil de Bretagne est là, de l'autre côté de la fenêtre et sur la plage une grosse femme en sueur fait sauter des crêpes. Près des bateaux, des jeunes filles courent après un ballon bleu, la robe au vent comme des voiles de navire. Patrice répète en plein air. D'une voix qui réveille des corneilles et les goélands. Il dit un poème.

*Une rose dans nuit saigne sur le trottoir  
Elle s'est jetée hors du vase pour voir  
Elle se sentait mourir à petit feu  
Serrée avec les autres dans le noir  
Et de l'autre côté de la fenêtre  
L'air, la lumière, les lumières de la nuit  
Ça l'a tentée, la rose  
Elle n'avait jamais vu autant de lumière de sa vie  
Elle a eu tout à coup envie  
De voir aussi la vie en rose...*

Tandis qu'il s'étouffait avec la mie de pain et les morceaux de sucre qu'il venait d'enfourner, Claire prit son mari par le cou.

«J'ai trouvé, dit-elle. On va leur jouer un bon tour. Habille-toi vite, mon chéri.»

Avec des gestes fous, elle descendit les valises des placards, débarrassa la penderie, jeta pèle-mêle dans un sac tous les objets de toilette de la salle de bains.

«Oui, on va leur jouer un bon tour.»

Elle entassa sans les plier les vêtements dans les valises, secoua Patrice qui ne bougeait pas.

«Mais prépare-toi donc! Tu mettras ton costume en flanelle grise. Il te va très bien. Et

ta chemise en soie rose. Pour la cravate, attends, je vais chercher.»

Toujours hilare elle s'agitait, enfilant une robe en lainage et se maquillant n'importe comment d'un barbouillage outré.

«Ces sales gens vont voir. Ils vivent à ras de terre, je les plains.»

Elle se rua vers le téléphone et laissa le combiné décroché en attendant qu'on lui répondît. Lorsqu'elle entendit le «allô» grasseyant de Suzy, elle prit un ton solennel et ordonna:

«Je vous prie de préparer notre note immédiatement. Nous devons regagner Paris au plus tôt. Mon mari est demandé d'urgence pour un grand rôle au cinéma. Malgré sa fatigue, il ne peut refuser. On l'a trop supplié.»

Satisfaite, elle racrocha. Docile, Patrice s'habillait avec des gestes maladroits. Elle l'aida en le houspillant un peu, ouvrit la fenêtre et fit de grands signes en direction de «l'Espadon» qui tirait les filets, creusant l'eau molle d'un sillon d'argent. Puis elle décrocha encore le téléphone:

«Appelez-moi le taxi du père Antoine. Qu'il soit là dans une demi-heure. Pas plus tard.»

A la réception, Suzy était ennuyée. Elle interpella Pierre qui essayait quelques tasses en compagnie de Sophie dans la cuisine.

«Les de Longpré s'en vont. Ils devaient rester encore quinze jours. Ils auraient pu prévenir plus tôt. Elle avait une drôle de voix au bout du fil.»

Pierre haussa les épaules.

«Tu devrais être heureuse, tu ne pouvais pas les sentir.»

«C'est vrai. Ils me tapaient sur les nerfs. Elle surtout avec son grand numéro! Mais deux semaines de pension en moins ça compte. Songe aux impôts que nous devons payer. Ce

sera dur cette année. Nous avons eu moins de monde que d'habitude pendant la basse saison.»

Il sortit de la cuisine et vint la rejoindre.

«Un représentant de commerce vient passer huit jours avec sa femme. Cela compensera. Il a réservé tout à l'heure. J'ai oublié de te le dire.»

«J'espère qu'ils boiront un peu plus de pignard qu'eux. On leur donnera la même chambre.»

«Tu n'y penses pas. Tu prétendais ce matin qu'elle était dégueulasse. Il faudra la désinfecter.»

«Tu plaisantes. Un peu d'alcali sur la moquette et le tapis, ça suffira. Marinette s'en occupera.»

Indifférent, Pierre retourna vers Sophie qui avait tout entendu. Elle lui prit le torchon des mains.

«Laisse. Je vais finir. Tu as une tête épouvantable ce matin. Repose-toi. Si tu veux, nous irons ensemble à Evian cet après-midi. J'aimerais m'acheter une nouvelle robe. Il y a plusieurs jours que j'y pense.»

«Excellente idée. C'est moi qui te l'offrirai. J'avais justement envie de te faire un cadeau.»

«Oh! Tu es chouette.»

Il se dérida. Depuis sa rupture avec Florence, la présence de la jeune fille l'aidait beaucoup. S'il n'y avait eu Sophie, il y a longtemps qu'il aurait quitté cette baraque ou se serait flingué.

Sophie continua d'une voix sourde en s'assurant que Suzy ne pouvait l'entendre.

«C'est ta femme qui fait fuir les clients. Dès le matin elle a la voix pâteuse. Tout le monde le remarque. Et puis elle est toujours mal fagotée. Ça la fiche mal quand même.»

La sonnerie du téléphone les interrompit.

«J'y vais, dit-elle. Suzy est encore partie bavasser avec Marinette. (à suivre)



# AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À LOUER, rue Pury 3, Les Ponts-de-Martel  
**appartement de 3 pièces**

Balcon, cave. Fr. 370.- charges comprises.

Libre dès le 1er juillet 1983.

Renseignements et location:

FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI  
Rue du Château 13,  
2000 Neuchâtel,  
tél. 038/24 25 25

87-112

À LOUER, Gare 85b, La Sagne

**CHAMBRES**

avec cuisinette. Part à la salle de bains/WC, collective ainsi qu'aux WC séparés communs. Fr. 110.- par mois, charges comprises (supplément de Fr. 10.- pour draps.

Libres dès le 1er mai 1983.

Renseignements et location:

FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI  
Rue du Château 13,  
2000 Neuchâtel,  
tél. 038/24 25 25

87-112

À LOUER, rue Neuve 9, La Sagne

**APPARTEMENT DE 2 PIÈCES**

Fr. 398.- par mois, charges comprises. Libre immédiatement.

Renseignements et location:

FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI  
Rue du Château 13,  
2000 Neuchâtel,  
tél. 038/24 25 25

87-112

A louer Bois-Noir 39-41

**studios**

non meublés, loyer mensuel charges comprises Fr. 262.-.

Tél. 039/26 06 64.

87-120

La formule  
**HABITATION POUR TOUS**  
**Aujourd'hui**  
une mise de fonds minimale  
**Demain**

plus de problème de logement.

Nous offrons: appartement  
4 pièces, 97 m<sup>2</sup>

Mise de fonds: Fr. 17 000.-

Mensualité tout compris: Fr. 896.-

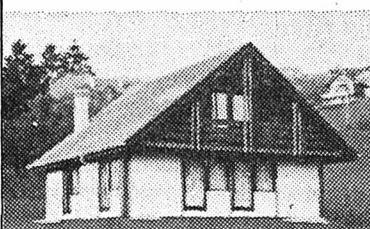
à **La Chaux-de-Fonds**

Contactez notre collaborateur sur place,  
tél. 039/23 83 68 ou notre agence  
cantonale, Moulins 51,  
2000 NEUCHÂTEL, tél. 038/25 94 94



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
44, av. du Général-Cuisin CH-1009 Pully/Lausanne  
Tél. (021) 29 61 38

**OCEAN**  
VOTRE MAISON FAMILIALE  
AU PRIX D'UN APPARTEMENT



4 1/2 p. Fr. 222 000.-

5 1/2 p. Fr. 251 000.-

Y COMPRIS

sous-sol partiel, 2 salles d'eau,  
cuisine équipée,  
cheminée de salon et  
**CHAUFFAGE PAR POMPE**  
**À CHALEUR**

Tous les modèles sont conformes  
aux normes d'isolation  
pour l'obtention de  
**L'AIDE FÉDÉRALE**

Exemple de financement  
avec l'A.F.:

Coût total y compris terrain,  
taxes, etc.

Fr. 380 000.-

Fonds propres: Fr. 40 000.-  
Charges mensuelles: Fr. 1 180.-

**BERCI SA**  
2028 VAUMARCUS  
☎ 038/55 20 49

À LOUER pour le 1er juillet, Jardinière  
137, 1er étage de

**2 chambres**

cuisine, vestibule, salle de bains. Chauffage central général. Prix mensuel Fr. 409.-, charges comprises (chauffage, conciergerie, machine à laver).

S'adresser **GÉRANCE KUENZER**,  
rue du Parc 6, tél. 039/28 75 78.

Abonnez-vous à L'Impartial

**STUDIO**

meublé, cuisinette, douche, Fr. 330.-,  
Paix 19, La Chaux-de-Fonds.

Tél. 038/25 38 09.

76936

A louer

**appartement de 2 pièces**

rue de l'Éclair 8, confort, libre dès le 1er  
juillet 1983.

Loyer: Fr. 342.-, charges comprises.

Tél. 039/26 64 29 de 12 h. à 14 h. ou de  
18 h. à 20 h.

77196

COMMERCE TEXTILE DE LA VILLE  
cherche

**surface  
de vente**

(environ 200 m<sup>2</sup>) avec vitrines,  
bien situé.

Ecrire sous chiffre 91-183 à Assa,  
Annonces Suisses SA, Léopold-Robert  
31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

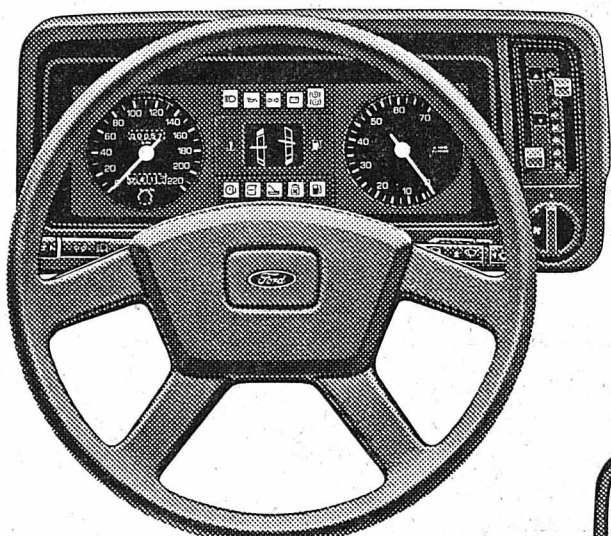
A vendre à Cornier  
**villa jumelée**

4 chambres, cuisine équipée, séjour  
avec cheminée, sous-sol, magnifique si-  
tuation ensoleillée, dégagement, vue ter-  
rain 600 m<sup>2</sup>. Vente tout de suite ou  
date à convenir.

**portes ouvertes**  
samedi 7 mai de 10 h. à 18 h.

Renseignements, tél. 038/61 18 70.

87-644



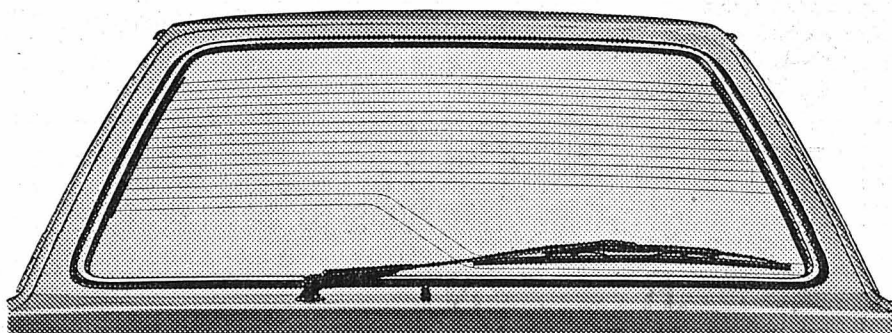
Un cockpit de Star avec compte-tours et tout ce qui concourt à une conduite sûre et détendue.



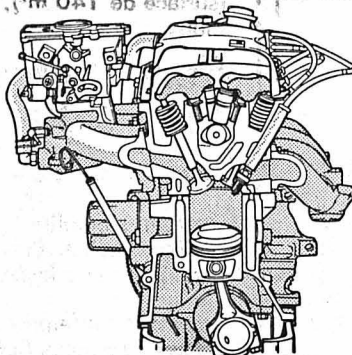
Un intérieur de Star avec montre digitale à 3 fonctions dans la console sport.



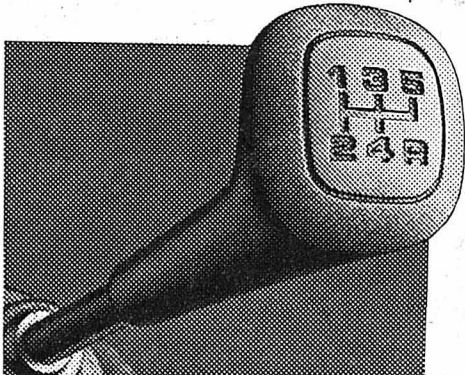
Un confort de Star grâce à des sièges préformés anatomiquement et tendus de luxueux tissu et à des appuis-tête rembourrés.



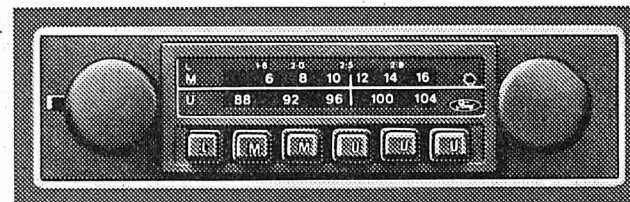
Une visibilité de Star grâce à des vitres teintées et à un essuie-lave-glace arrière.



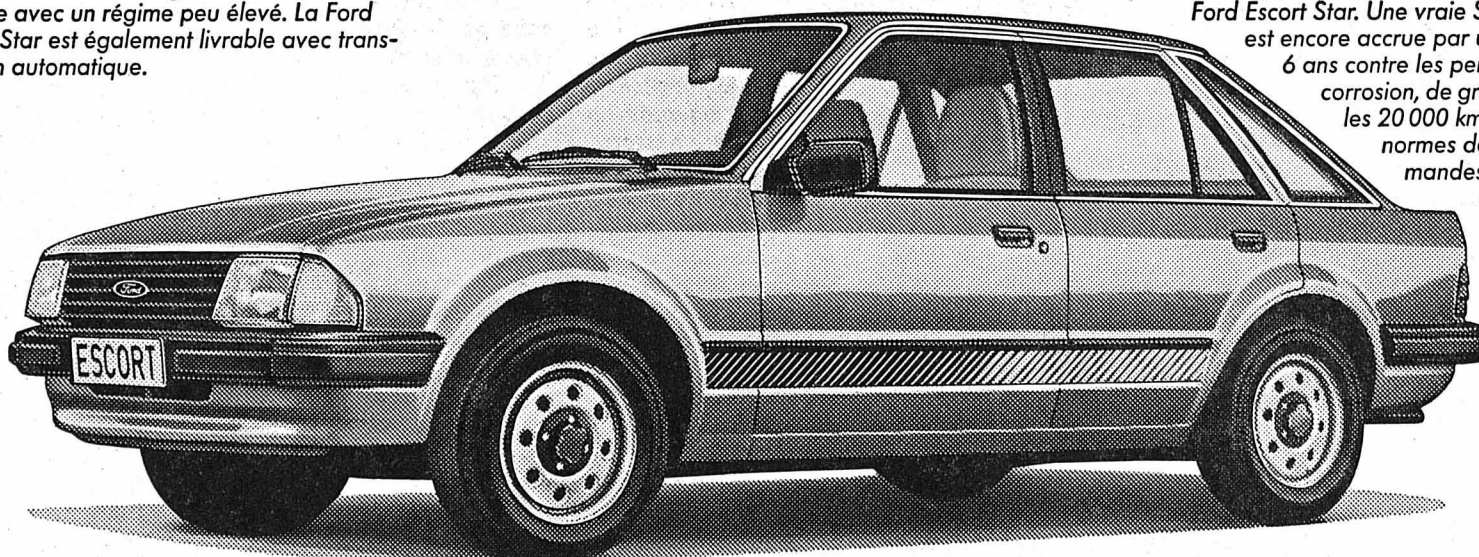
Une puissance de Star grâce à la traction avant et un foudroyant moteur CVH 1,6 l développant 79 ch/58 kW et répondant aux nouvelles normes en matière de gaz d'échappement. Consommation des plus modiques: 7,9 l seulement en utilisation mixte (méthode de mesure US).



Une économie de Star grâce à une boîte 5 vitesses de série pour diminuer la consommation d'essence et augmenter le silence de marche avec un régime peu élevé. La Ford Escort Star est également livrable avec transmission automatique.



Une sonorité de Star grâce à une radio avec touches de présélection et décodeur d'informations routières.



Ford Escort Star. Une vraie Star dont la valeur est encore accrue par une garantie de 6 ans contre les perforations par la corrosion, de grands services tous les 20 000 km seulement et des normes de qualité allemandes sur le matériel et la finition.

Ford Escort Star.  
3 portes: fr. 13 880.-,  
5 portes: fr. 14 360.-.

**Et le détail le plus précieux:  
son prix 13880.- Ford Escort Star.**

L'Escort 1600 Special 5 portes est disponible à partir de fr. 12 990.-!

**Garage des Trois-Rois S.A.**

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81  
Avenue Léopold-Robert 92 - Serre 102

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31









# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### Neuchâtel: affaire du GIR Un acquittement et une amende

La cause R. B. et J.-L. S. que doit juger le Tribunal de police de Neuchâtel, présidé par Geneviève Joly a fait couler beaucoup d'encre non pas à cause d'une gravité exceptionnelle mais vu la personnalité des deux prévenus.

Nous avons résumé les faits lors des premières audiences, deux hommes avaient projeté la mise sur pied d'un Groupe d'intervention rapide (GIR), genre de police privée. La mésaventure entraîna une séparation avant la réalisation du projet, R. B. poursuivant seul ses entreprises qui ont déjà donné lieu à des interpellations tant au Grand Conseil qu'au Conseil communal de Neuchâtel. Ce dernier a informé le Conseil général au début du mois de mars que le GIR n'avait pas encore obtenu l'autorisation d'exercer son activité, une enquête étant en cours afin de vérifier si les conditions stipulées dans le règlement de police étaient respectées.

L'exécutif précisait qu'il appliquerait à la lettre les normes réglementaires car il n'entendait pas, par une attitude trop souple, favoriser la création de police parallèle.

Une affaire ténébreuse a conduit les deux anciens amis devant le tribunal de police. Un poste émetteur-récepteur a été volé dans un taxi, J.-L. S. a certifié avoir reconnu le voleur, soit R. B. L'appareil a été retrouvé dans un box sis au Nid-du-Crô, utilisé par R. B., qui nia être l'auteur du vol. Il accusa J.-L. S. d'avoir monté une cabale pour lui nuire.

De nombreux témoins ont été entendus au cours des deux audiences mais la lumière n'a pas jailli de leurs dépositions qui souvent se contredisaient.

Le jugement a été rendu hier en début d'après-midi.

Il a été prouvé que R. B. a été vu à proximité du taxi lorsque l'émetteur-récepteur a été volé, mais la preuve n'a pas été fournie qu'il était l'auteur de ce vol. Le tribunal s'est trouvé face à deux thèses contradictoires. Il n'a pas établi la preuve que R. B. se soit rendu coupable d'un vol.

Le doute devant profiter au prévenu, il a été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui et les frais judiciaires ont été mis à la charge de l'Etat.

Quant à J.-L. S., il écope de 200 francs d'amende et de 150 francs de frais pour diverses infractions à la loi sur la circulation routière. (rws)

### Grand Conseil neuchâtelois: au menu de la prochaine session Ce sont les garçons qui feront à manger...

Page 17

Le Conseil d'Etat savait déjà antérieurement à la décision du Tribunal administratif qu'il aurait à adapter la loi. Il a l'intention de la faire progressivement. C'est la raison pour laquelle la modification proposée maintenant ne touche que l'enseignement ménager, et non encore les travaux manuels et travaux à l'aiguille, qui font l'objet d'une réflexion (avec une réforme promise dans un délai rapide), réflexion basée notamment sur l'expérience menée à La Chaux-de-Fonds dès la rentrée d'automne en troisième année primaire et en première année secondaire (fusion en une activité nouvelle des travaux manuels et à l'aiguille, pour garçons et filles).

Pour l'enseignement ménager, l'intention de l'Etat est de mettre au point un système dans lequel les maîtresses ménagères dispenseront à chaque classe des niveaux 8 et 9 de la scolarité obligatoire, un enseignement ménager pendant un semestre à une demi-classe (filles et garçons) et pendant le second semestre un

enseignement identique à l'autre demi-classe. Ceci devrait permettre d'éviter une surcharge des horaires tout en garantissant le maintien du statut professionnel des quelque 50 maîtresses ménagères du canton.

L'enseignement sera également revu, et les garçons, qui y seront donc soumis, échapperont pour le moins, si les députés abrogent la loi, à son article 16: «Le programme général de l'enseignement ménager comprend: la cuisine, la connaissance des aliments, la tenue des comptes de ménage, l'économie domestique, l'entretien des vêtements et de la lingerie, l'hygiène, la puériculture, les principes d'éducation, les soins aux malades et si possible le jardinage».

#### PAQUET FINANCIER: BONUS DE 5,4 MILLIONS

Le paquet financier proposé aux députés devrait permettre d'économiser 5,4 millions. Il s'agit d'un premier survol de la législation pour en obtenir un début d'amalgamement.

● Décret fixant la participation financière de l'Etat en faveur des Caisses d'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail bovin: on propose la suppression, avec l'assurance que les conséquences pour l'agriculture en seront absolument supportables, au vu de l'évolution notamment des systèmes d'assurance et de la diminution des risques de mortalité du bétail. La Société cantonale d'agriculture y est d'ailleurs favorable.

● Construction d'abris de protection civile: la Confédération ne subventionnerait déjà plus les abris privés depuis le début 1981. Le canton et les communes accordent chacune 15%. Le Conseil d'Etat propose la suppression de la subvention cantonale, ce qui aurait des conséquences identiques pour les communes.

● Couverture des frais médicaux et pharmaceutiques: le gouvernement pro-

pose ici de supprimer une aide dont sont bénéficiaires les enfants de parents aisés ou relativement aisés. A l'avenir, seuls les enfants de parents bénéficiant déjà des allègements prévus par la loi seront exonérés partiellement ou totalement de la cotisation obligatoire à l'assurance-maladie.

● Statut des fonctionnaires: il est proposé ici de revoir à la baisse certains types d'allocations particulières.

En conclusion de son rapport, le Conseil d'Etat annonce que d'autres mesures seront proposées par la suite. Les secteurs suivants font notamment l'objet d'une étude: augmentation de certains émoluments, étude des structures des maisons d'enfants, dans le but de stabiliser les dépenses budgétaires, diminution de la part de l'Etat aux frais d'hospitalisation, prise en charge par la Caisse de pension de l'Etat de la totalité des allocations de renchérissement versées aux retraités.

R. Gt.

### Visite au régiment neuchâtelois M. Jean Cavadini en Valais

Le régiment d'infanterie 8 est actuellement en cours de répétition en Valais, sous les ordres du colonel Marcel Jeanerret. Hier, le chef du Département militaire cantonal, M. Jean Cavadini, accompagné par le premier secrétaire du département, M. Roger Sandoz, lui a rendu visite.

Il a successivement vu au travail les compagnies renseignements et grenadiers du bataillon d'infanterie 8, celles du bataillon de fusiliers 19 en exercice d'engagement renforcé et celles du bataillon de carabiniers 2. Avant le repas de midi, que M. Cavadini a partagé avec les officiers de l'état-major du régiment, la fanfare a donné une aubade très appréciée. (rjh)

### On cherche: plage réservée aux planchistes

Une motion débattue lundi soir devant le Conseil général demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre une partie du terrain de la plage de La Coudre à la disposition des amateurs de planche à voile, ceci sans porter atteinte aux intérêts de la Société nautique et aux intérêts des Neuchâtelois qui utilisent cette plage. Le législatif comme l'exécutif sont d'accord d'aider les planchistes mais ils se sont montrés opposés à une concentration.

Au cours de la conférence de presse conduite hier matin par MM. Claude Frey et Rémy Allemann, conseillers communaux, cet objet a été développé.

Bien que pratiquant un sport qui se veut le symbole de la liberté, les planchistes aimeraient disposer d'une place équipée pour leur mise à l'eau, d'un endroit pour garer leur matériel, de places de stationnement pour leurs voitures... le tout offert par les contribuables.

La motion, amendée, ayant été votée, le Conseil communal devra trouver une solution. Il est opposé à une concentration à la plage de La Coudre - sortie est de Neuchâtel, en face de la Favag - la surface disponible étant trop petite pour qu'un mariage heureux soit établi entre planchistes et baigneurs. Des études vont être entreprises pour découvrir plusieurs endroits favorables à la pratique de ce sport. Le port en construction à l'ouest des Jeunes Rives pourra probablement être utilisé cet été puisqu'il n'est pas encore à la disposition des bateaux de plaisance.

Les planchistes sont de plus en plus nombreux à sillonner le lac dès la belle saison et il faut admettre que le spectacle des petites voiles multicolores est fort plaisant à regarder.

RWS

### Nouveau central téléphonique Technique de pointe

La Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel a mis en service un nouveau central téléphonique à la fabrique Suchard-Tobler S.A. à Neuchâtel. Cette installation ultra moderne remplace un automate en fonction depuis 1955, et qui arrivait à saturation. Elle comporte 30 lignes externes, 500 numéros internes et deux places de téléphonistes, avec capacité d'extension jusqu'à 240 externes et 3000 internes. D'une conception entièrement électronique, elle offre des possibilités jusqu'alors inconnues pour écouler le trafic téléphonique, et facilitera ainsi les contacts aussi bien à l'intérieur de l'entreprise qu'avec l'extérieur. (comm)

- Initiative de l'AST: déposée
- Initiative radicale: 9049 signatures valables

La chancellerie d'Etat communale que l'Association suisse des transports (AST), section de Neuchâtel, a déposée, lundi 2 mai 1983 à la chancellerie d'Etat, 6835 signatures (sous réserve de vérification), à l'appui d'une initiative constitutionnelle et populaire pour une démocratie directe en matière de routes nationales. Cette initiative avait été lancée le 30 octobre 1982.

La chancellerie d'Etat a par ailleurs arrêté à 9049 le nombre de signatures valables à l'appui de l'initiative populaire pour la correction de la progression à froid, qui avait été lancée par le parti radical neuchâtelois.

### ÉTAT CIVIL

#### NEUCHÂTEL

##### Naissances

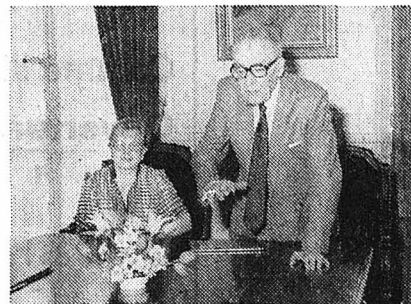
Lantz Garance Bénédicte, fille de Jacques André, Cernier, et de Josiane Andrée, née David. - Jenzer Davina, fille de Paul Emile, La Neuveville, et de Marie-Leonor, née Garcia. - Tarabbia Marc-Stephan Fabien, fils de Roland Edouard, Coffrane, et de Marlène Yvonne, née Borel. - Schopfer Katia, fille d'Albert Samuel, La Brévine, et de Monique, née Bourquin. - Rochat Aline, fille de Georges Hector, Neuchâtel, et d'Inger Lise, née Simonsen. - Rochat Andréa, fille de Georges Hector, Neuchâtel, et d'Inger Lise, née Simonsen.

##### Promesses de mariage

Wyss Pierre Willy et Maréchal Chantal Elisabeth, les deux à Colombier. - Berthoud Georges Alexandre, Plan-les-Ouates, et Meylan Marie Claude Geneviève, Perly. - Otz Jacques Daniel Arthur et Borel Christiane Georgette, les deux à Travers. - Chardon Pierre André et Dos Santos Oliveira Maria Julia, les deux à Corcelles-Cormondrèche. - Steudler Jean Bernard, Saint-Martin, et Sandoz Ruth Monique, Neuchâtel.

### NEUCHÂTEL

#### La ville reçoit M. Henri Guillemain



La chancellerie de la ville de Neuchâtel communique que lundi, en fin de matinée, le Conseil communal a reçu à l'Hôtel de Ville, le professeur et Mademoiselle Henri Guillemain. Par cette réception, il a voulu honorer l'historien de renommée internationale qui fête son 80e anniversaire et qui a fait preuve d'une grande fidélité à la ville de Neuchâtel puisqu'il y est domicilié depuis 1942, année où il quitta la France en refusant une attitude collaborationniste.

Dès son arrivée dans notre cité, le professeur Guillemain a noué des contacts chaleureux avec le professeur Charly Guyot et avec M. André Bovet, alors directeur de la Bibliothèque de la ville. De 1945 à 1962, il a occupé la charge de conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Berne, puis il a enseigné à l'Université de Genève durant 10 ans, tout en conservant son domicile à Neuchâtel.

Le professeur Henri Guillemain n'a jamais cessé d'étudier, d'écrire, de faire des conférences, ce qui a conduit l'écrivain Claude Roy à le considérer comme étant «peut-être le plus grand historien français contemporain».

Le président de la ville, M. Claude Frey, a félicité cette éminente personnalité de son attachement à notre cité, a formé des vœux pour son anniversaire et a tenu à souligner combien sa féconde activité rejaillit sur Neuchâtel. (comm.)

### Fontainemelon: un beau spectacle pour les aînés

Organisée par M. Jean-Jacques Racine, conseiller communal, dont le dévouement à la chose publique et aux services sociaux en particulier est à souligner, la rencontre amicale de printemps des aînés a eu lieu récemment à la salle des spectacles. 85 personnes avaient répondu à l'invitation des autorités communales et les absents ont eu tort, car la pièce de théâtre jouée à leur intention par les Compagnons du Bourg de Valangin fut une pleine réussite.

Mise en scène par M. Eric Siegenthaler, «Le héros et le soldat», pièce en trois actes de Bernard Shaw, a tenu le public en haleine du début à la fin. Les péripéties qu'a connu cette noble famille bulgare à la fin de la guerre opposant la Serbie à la Bulgarie ont été parfaitement narrées par les acteurs. Un Serbe pourchassé se cache dans la chambre d'une jeune fille de famille noble et ainsi débute toute l'histoire de la pièce.

Les spectateurs ont manifesté leur satisfaction par des applaudissements nourris à l'égard des interprètes, qui furent également félicités par M. Racine.

A l'issue du spectacle, les aînés étaient conviés à une collation servie sur des tables magnifiquement décorées par le Club des loisirs. Au cours de cette agape, M. Robert Houriet, président de commune, leur apporta le salut des autorités communales et leur donna rendez-vous à la prochaine rencontre.

En soirée, la pièce fut encore jouée

pour le public et rencontra à nouveau un franc succès. Tous les acteurs méritent d'être chaleureusement félicités, ce sont: Mmes Claire Vermot, Colette Aegerter, Anne-Marie Siegenthaler et MM. Jean-Louis Giovannoni, Pierre Beljean, Philippe Calame, Eric Siegenthaler et Raymond Maridor. (bu)

### Grave accident dans les gorges du Seyon

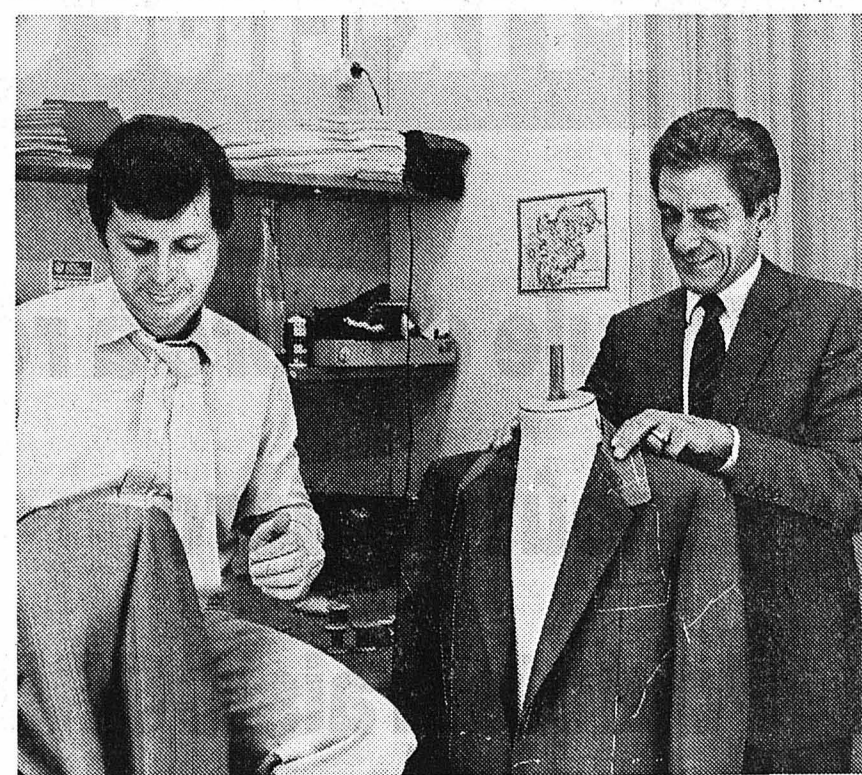
Hier à 19 h. 38, un grave accident s'est produit sur la route des gorges du Seyon, à Valangin. Une voiture circulant de Valangin en direction de Neuchâtel a, au début des gorges, soit à l'entrée du premier virage à droite, violemment percuté les rochers à gauche de la chaussée.

Des débris de l'auto, il a été extrait le corps d'un homme très grièvement blessé. Ce dernier a été transporté par les soins de l'ambulance de la ville de Neuchâtel à l'Hôpital des Cadolles, puis, après avoir reçu les premiers soins, transféré à l'Hôpital de l'île de Berne par hélicoptère. L'identité du blessé n'est pas encore connue.

Suite des informations  
neuchâteloises

▶ 31

### PUBLICITÉ



Lui aussi est un employeur. Lui aussi devra se conformer à la loi et organiser la prévoyance professionnelle de ses 10 employés. C'est pourquoi il devrait consulter son assureur sur la vie. C'est le spécialiste en la matière. Il peut le décharger grandement de ce problème. Un de moins pour quelqu'un qui en a d'autres à résoudre. Tout comme vous. Alors, parlez-en à votre assureur sur la vie.

90-732



**SAINT IMIER**

**JUNOD**  
Hi-Fi - Vidéo  
Electro-ménager  
Francillon 18  
Tél. 039/41 37 41

**JOBIN OPTICIEN**  
Saint-Imier  
Votre spécialiste en optique oculaire

**SERVICES TECHNIQUES**  
Magasin Dr-Schwab 8  
Tél. 039/41 34 66

**LA MAISON DE L'HOMME CHIC**  
anciennement Merlach  
Francillon 24

**Tissus Shop**  
Mme MUTTI - BERNINA  
Baptista-Savoie 58  
Tél. 039/41 45 73

**SERFICO**  
Mme Bourquin  
TRAVAUX DE COMPTABILITÉ  
Midi 13 - Tél. 039/41 15 05

**J. KURTH S.A.**  
Saint-Imier - Tavannes  
La Chaux-de-Fonds

Société des Forces Electriques de  
**La Goule**  
Magasin: Francillon 25  
Tél. 039/41 22 37

**Le Cristal**  
Dr-Schwab 4  
à l'ancienne Migros  
Tél. 039/41 14 33 - Saint-Imier  
Horlogerie - Bijouterie - Vannerie  
Porcelaine - Verre soufflé

**IMPRIMERIE FAVRE**  
S.A.  
St-Imier - Tél. 039/41 22 96

Radio - TV - Hi-Fi  
**LIENGME**  
COURTELARY  
Appareils électriques et ménagers  
Tél. 039/44 12 65

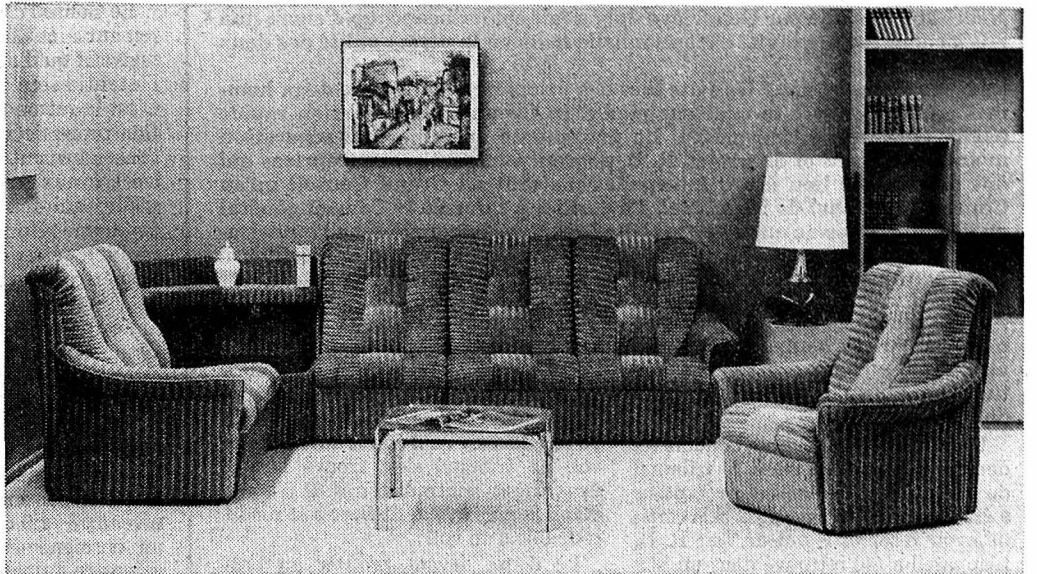
**Montorfano**  
Confection pour dames  
Francillon 10  
Tél. 039/41 34 23

**COMMERCE INDEPENDANT DE DETAIL**

Création et réalisation: **assa** Annonces Suisses SA, Saint-Imier, tél. 039/41 48 38

meubles  
**geiser sa**

**OUVERTURES NOCTURNES  
DU 2 AU 7 MAI 1983**



Un exemple parmi notre collection de plus de 50 salons:  
**Salon d'angle à éléments, hauts dossiers, tissu velours côtelé beige-gris**

Dès fr. 2460.-

Comme illustration, fr. 3190.-

Ouverture: **lundi à vendredi 14.00 - 22.00 h.**  
**samedi 9.00 - 12.00 h.**  
**13.30 - 18.00 h.**

Le verre de l'amitié sera offert à chacun

**tramelan 032-974576 grand rue 13+96**

L'annonce, reflet vivant du marché

**BCC - la banque sympathique**

Nous cherchons une

**AIDE DE BUREAU**

connaissant la dactylographie, pour divers travaux de classement et d'aide au service des paiements, quelques heures par semaine, irrégulièrement.

Nous prions les intéressées de prendre rendez-vous par téléphone (039/23 91 23, interne 36).

**BCC**

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

**PERSONNEL FÉMININ**

ayant bonne vue, soigneux et consciencieux serait engagé tout de suite ou pour date à convenir.

Faire offre sous chiffre 06-120 546 à Publicitas, case postale, 2610 Saint-Imier.

Abonnez-vous à L'Impartial

**Prix-choc Coop**

Dans toutes nos boucheries, jusqu'au samedi 7 mai 1983:

**Epaule de porc à rôtir**

1er choix le kg.

**10.-**

**Ragoût de porc**

1er choix le kg.

**9.-**

**Poulets frais CORDON ROUGE**

le kg.

**7.30**

Coop compte pour qui sait compter!





# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Vétérans-gymnastes jurassiens à Saint-Imier

## 75 ans et toujours alerte

Samedi dernier, la Société fédérale de gymnastique, section Saint-Imier, a organisé la réunion des vétérans-gymnastes jurassiens. Ce groupement, qui réunit aussi bien les vétérans-gymnastes du Jura bernois que du canton du Jura, fête son 75e anniversaire. Fondé à Mont-Soleil en 1908, ce groupement avait tenu à revenir aux sources pour marquer son bel âge. C'est ainsi qu'avec la collaboration de la Société fédérale de gymnastique de Saint-Imier, le comité des vétérans, présidé par M. Gino Ciampi, de Tramelan, a reçu à Saint-Imier les quelque 80 anciens gymnastes pour la plupart accompagnés de leurs épouses. Pendant la partie administrative, ces dernières ont eu le plaisir de visiter la centrale laitière, sous la direction de M. Bruno Caminotto.

De nombreuses personnalités du monde des vétérans-gymnastes de Suisse étaient présentes; alors que la commune de Saint-Imier était représentée par M. Bernard Grünig, vice-maire et la bourgeoise par son président, M. Roger Meyrat. Selon la tradition, les membres octogénaires ont été fêtés. Cette année, ce ne sont pas moins de douze vaillants anciens gymnastes qui ont eu droit aux fleurs traditionnelles. M. Numa Gressly,

de Saint-Imier, âgé de 88 ans, doyen de l'assemblée, s'est vu remettre un petit présent par le comité.

Au chapitre des admissions et démissions, le président M. Gino Ciampi, a salué l'admission de huit nouveaux membres. Deux démissions ont également été annoncées. Le protocole de la dernière réunion, qui s'était déroulée au Noirmont, a été accepté sans problèmes. Le caissier, M. Jean Müller, a lancé un ap-

pel pour améliorer les finances du groupement, même si cette année les comptes bouclent de manière équilibrée.

Après la lecture de l'historique de la société, les représentants de diverses associations ont tenu à dire quelques mots à l'alerte septuagénaire. L'assemblée a ensuite appris que la réunion fédérale des vétérans-gymnastes aura lieu cette année à Davos, au mois de septembre. Enfin, le président s'est vu remettre une petite attention pour ses dix ans passés à la tête du groupement et ses vingt ans de comité.

La partie administrative terminée, l'assemblée s'est retrouvée pour le banquet et elle a pu admirer le groupement des filles de la Société de gymnastique de Saint-Imier, les pupilles de la sous-section féminine ainsi que la Chorale tessinoise de Saint-Imier. L'accordéoniste Pipo a aussi donné le meilleur de lui-même pour divertir tout le monde. (comm-cd)

### Renan: assemblée générale de la Société de développement

## Les comptes bouclés avec bénéfice

Vendredi 29 avril a eu lieu au Buffet de la Gare à Renan, l'assemblée annuelle de la Société de développement. Celle-ci compte 79 membres, et pourtant la salle ne contenait que très peu de participants.

M. Hans Beck, président, a déclaré dans son rapport que l'exercice écoulé se révélait plutôt calme. Les principales actions ont été de fleurir le quai de la gare avec deux grandes vasques au sol et trois arrangements suspendus sous la marquise, d'organiser comme chaque année un concours floral pour encourager les gens à fleurir leurs façades et d'inviter l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds à donner un concert en notre village.

Les compes, présentés par Mme Monique Bühlmann, caissière, bouclent avec un bénéfice de 3984 fr. 90. Les cotisations restent inchangées, soit 10 francs par année.

Les activités prévues pour 83-84 sont les suivantes:

Organisation de la Fête du 1er Août;

en automne, concert par un orchestre de jazz; la fête de Saint-Nicolas pour les enfants du village; une soirée théâtrale pour début 84, le concours floral. La commune a demandé à la Société de développement de prendre en charge le remplacement des oriflammes (décolorés et défectueux) décorant la rue et l'accès à la halle, lors de manifestations. Cette demande a été acceptée. Le devis est de 3000 francs environ pour une cinquantaine de drapeaux.

Au comité, une démission a été enregistrée, celle de Mme Hämmerli. Réélu en bloc, le reste du comité se présente comme suit: Mme et M. Hans Beck, présidents; Thérèse Kiener, vice-présidente; Catherine Jobin, secrétaire; Monique Bühlmann, caissière; Fritz Schauer, Elisabeth Meyer, Willy Jakob, Pierre-André Theubert. Il s'agira de nommer un membre pour remplacer la personne démissionnaire.

M. J.-J. Vuilleumier, maire, a remercié le comité pour le travail accompli.

Après l'assemblée, des films remarquables ont été présentés par M. André Leuba de Saint-Imier, qui tous étaient d'une grande qualité. (hh)

### Collision à La Ferrière

## 9000 francs de dégâts

Hier matin vers 6 h. 20, un accident de la circulation s'est produit sur la commune de La Ferrière. Un automobiliste du canton de Berne qui circulait sur la petite route de la Combe-du-Pelu en direction de la route principale La Ciboire - La Ferrière a brûlé la priorité à un autre automobiliste du canton du Jura qui roulait en direction de La Ferrière. Les deux véhicules sont entrés en collision et la voiture jurassienne a fini sa course dans les champs. Par bonheur, aucun blessé n'est à déplorer. Les dégâts matériels se montent à 9000 francs. (cd)

## La présence militaire au Gantrisch devant le Parlement bernois

Un véritable débat sur l'armée a animé hier la deuxième journée de la session du Grand Conseil bernois. Ce débat a été engagé à la suite d'une motion déposée par Jürg Schärer, d'Alternance démocratique. Cette motion demandait au Grand Conseil d'adresser une réclamation au Département militaire fédéral (DMF) afin que l'extension de la place de tirs du Gurnigel-Gantrisch ne se fasse pas. A une très forte majorité, cette motion a été refusée.

Pour le motionnaire, la présence militaire au Gantrisch est déjà suffisante. Le DMF envisage cependant l'extension de la place de tirs, notamment la construction de 18 emplacements pour les obusiers blindés. Important biotope, et lieu de repos et de tourisme, la région devrait donc être préservée. Le Conseil exécutif devrait par conséquent intervenir auprès du DMF et ensuite informer le Grand Conseil et le public sur les résultats obtenus.

Pour le Conseil exécutif il n'est nullement question d'intensifier la présence militaire. La motion part donc d'hypothèses fausses.

Le motionnaire a ensuite été vivement pris à partie par l'ensemble des groupes parlementaires. Le débat s'est alors engagé davantage sur le problème de l'armée que sur celui de la place de tirs du Gantrisch. Le motionnaire, et à travers lui l'extrême-gauche ont été accusés de vouloir miner la défense nationale. Après près d'une heure de débats, la motion a été rejetée à une très large majorité.

### MOTION ET INTERPELLATION AU SUJET DU JURA BERNOIS

Durant la session du Grand Conseil, les problèmes politiques du Jura bernois seront une nouvelle fois évoqués. Hier en effet, une motion ainsi qu'une interpellation à ce sujet, demandant toutes deux l'urgence ont été déposées sur le bureau du président du Grand Conseil.

Déposée par Raymond Gsell (parti radical) et signée par 123 députés, la motion urgente a trait à la Fête de

l'unité organisée à Moutier par les séparatistes du 24 au 26 juin prochain. «Il s'agit d'une fête à caractère politique qui verra la participation d'autorités politiques du canton du Jura» précise le texte. Les signataires demandent donc au Gouvernement bernois de tirer les conséquences qui s'imposent.

Déposée par les membres des partis gouvernementaux de la députation du Jura bernois et de Bienne romande, l'interpellation urgente pose plusieurs questions au Gouvernement: il s'agit avant tout de savoir si les agissements des autorités jurassiennes sont conformes à la Constitution fédérale, et si le Gouvernement bernois ne juge pas qu'il est temps d'intervenir énergiquement auprès de la Confédération. (ats)

### Bâle-Campagne et Laufon Oui au rattachement

C'est par 57 voix contre 7 que le Grand Conseil de Bâle-Campagne a dit oui lundi au traité de rattachement entre le district bernois de Laufon et le canton de Bâle-Campagne. Par ailleurs, une loi et une modification de la constitution touchant à cette question n'ont pas rencontré de grande opposition en première lecture. Après la deuxième lecture, les citoyens du Laufonnais et du canton de Bâle-Campagne se prononceront le 11 septembre sur l'avenir du district de Laufon. Enfin, le dernier mot appartiendra au peuple suisse.

### Le comité des vétérans gymnastes jurassiens

Réélu en bloc pour un nouvel exercice, le comité du groupement des vétérans-gymnastes jurassiens se présente ainsi:

M. Gino Ciampi, de Tramelan, président.

M. Georges Flury, de Châtillon, vice-président.

M. Jean Müller, de Tavannes, caissier.

M. Robert Maitre, du Noirmont, secrétaire de la correspondance.

M. Germain Froidevaux, de Neuchâtel, secrétaire des protocoles.

M. Marc Comment, de Porrentruy, membre adjoint.

### cela va se passer

#### Saint-Imier: conférence sur Haïti

La Société mycologique et botanique d'Erguel invite cordialement chacun à assister à une conférence avec diapositives en couleurs, jeudi 5 mai 1983, à 20 heures, dans la grande salle du Buffet de la Gare de Saint-Imier. M. Jean Walther, de Neuchâtel, vous présentera l'île d'Haïti en utilisant le procédé du «fond enchaîné».

L'entrée est libre et les membres de la société se réjouissent de vous accueillir à cette occasion.

### Municipalité de Sonceboz-Sombeval Election d'un membre suppléant

Les électeurs et électrices de Sonceboz-Sombeval seront appelés prochainement à procéder à l'élection complémentaire d'un membre suppléant de la Commission de vérification des comptes, ceci pour une nouvelle période. A cet effet, le vote se déroulera à la halle de gymnastique les vendredi 3 juin de 18 h. à 20 h., samedi 4 de 19 à 21 h. et dimanche 5 de 10 à 12 h. Quant aux listes de candidats, elles devront être déposées au secrétariat municipal jusqu'au mardi 24 mai à 12 h., dernier délai. Rappelons qu'en cas de ballottage, un second tour de scrutin aura lieu les vendredi 17 et samedi 18 juin aux mêmes heures et dans le même local. (gg)

## Dans le vallon de Saint-Imier Forte hausse du chômage complet

Selon les derniers chiffres de la FTMH (Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) à Saint-Imier, le chômage complet, en quatre mois, a doublé dans le Vallon en ce qui concerne l'horlogerie et la mécanique.

A fin avril, 47 chômeurs complets ont été recensés, dont 33 femmes. En décembre dernier, 23 personnes étaient au chômage complet. La situation des femmes, aujourd'hui comme il y a quatre mois, semble deux fois plus préoccupante que celle des hommes.

En revanche, si le chômage complet a doublé, le chômage partiel a légèrement diminué. A la fin du mois dernier, la FTMH a recensé 479 chômeurs partiels, dont 208 hommes et 271 femmes. Quatre mois plus tôt, les chômeurs partiels étaient au nombre de 597, dont 310 hommes et 287 femmes. A ces chiffres, il faut naturellement encore ajouter ceux des chômeurs qui s'adressent directement aux communes.

En faisant le tour des neuf communes du vallon de Saint-Imier, on obtient un total de chômeurs complets nettement plus inquiétant encore que celui formulé par la FTMH. En effet, de Sonceboz à Renan, les communes annoncent une petite centaine de chômeurs complets. Ils sont cinq à Sonceboz, 12 à Corgémont, trois à Cormoret, sept à Cortébert, 12 à Courtelary, 10 à Sonvilier et huit à Villeret. La commune de Saint-Imier ne tient pas à donner d'indication à ce sujet; mais elle en comptait 46 à fin février.

C. D.

## Longines: l'implosion se poursuit 100 emplois transférés de Tramelan à Saint-Imier

Page 17

L'usine de Tramelan produit l'ébauche quartz et la première terminaison, c'est-à-dire le remontage du mouvement.

Le rapatriement des 100 postes de travail n'ira pas sans poser des problèmes. Un trajet de 15 km., s'il est facilement admis en milieu urbain est souvent ressenti comme un éloignement intolérable dans nos vallées.

Ensuite, à Saint-Imier il faudra trouver une solution au double emploi de certaines fonctions, épineux problème. D'entrée de cause on peut estimer qu'un certain nombre de travailleurs et de travailleuses devront renoncer au travail que Longines leur offre à Saint-Imier, pour des raisons diverses.

Si mes statistiques sont à jour, 617 personnes travaillent aux Longines à Saint-Imier dont 356 seulement habitent en ville, 42% viennent de l'extérieur dont 55 de La Chaux-de-Fonds et 17 de Tramelan.

Cette mesure est la première qui intervient après la Foire de Bâle. Elle est très importante pour Tramelan.

Mais ce mois de mai connaîtra d'autres événements graves qui auront pour dénominateur commun l'application des mesures du «Rapport Hayek».

En 1970 on avait subi les effets du «Rapport Mc Kinsey» qui prônait la concentration de l'horlogerie. Ce fut fait. Aujourd'hui on démembrer. Quand on aura fini de jouer de l'accordéon avec cette belle industrie, on demandera aux banques d'éponger une nouvelle fois un trou béant de plusieurs centaines de millions de francs, on mettra en œuvre l'accord secret qui doit regrouper ce qui subsistera de l'Asuag et de la SSIH et on sera de nouveau bons jusqu'au prochain «rapport Mac Machin».

D'ici là, espérons que les Longines auront trouvé le moyen de renouer avec leur vocation de manufacture, leur seule vraie issue pour échapper aux calamités et turpitudes que devra encore surmonter notre horlogerie.

Alors, les mesures qui frappent Tramelan prendront leur sens positif, ce qui ne résoudra pas le dur problème de l'emploi à Tramelan.

G. Bd

## Ecole de degré diplôme de Moutier Ouverture de la troisième année

La Direction de l'hygiène publique et des oeuvres sociales du canton de Berne vient de donner l'autorisation définitive pour l'ouverture d'une classe de troisième année à l'Ecole de degré diplôme de Moutier (EDDM) dès août 1983. Elle permettra à l'Ecole de Moutier de suivre les recommandations de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique afin d'assurer une coordination plus étroite de ce type d'établissement au plan suisse.

Rappelons que l'EDDM est une école régionale. Elle procure aux jeunes une formation qui les prépare à leur future profession, notamment pour celles exigeant une culture et une maturité particulières orientées essentiellement vers les relations humaines et la communication (professions de la santé et socio-éducatives).

### NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Suite à l'ouverture de cette classe, la Commission de surveillance a nommé deux enseignants. Ils auront pour tâche de collaborer à l'Ecole professionnelle commerciale supérieure (EPCS), il s'agit de:

● Mlle Lucienne Gigon, de Bienne. Après avoir suivi l'école obligatoire dans cette ville, elle a obtenu en 1978 une maturité littéraire. Elle termine actuellement une licence ès-lettres (français, latin, histoire) à l'Université de Neuchâtel. Elle aura comme tâche principalement la restructuration de l'enseignement du

français, compte tenu de l'orientation particulière des élèves ainsi que des exigences des écoles subséquentes et des programmes cadres existants. Notons encore que Mlle Lucienne Gigon fera, en cours d'emploi, un certificat d'aptitudes pédagogiques à l'Université de Neuchâtel.

● M. Philippe Etique, d'Orvin. Après avoir obtenu un certificat de maturité scientifique à l'Ecole cantonale de Porrentruy en 1968, il a étudié la physique expérimentale à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Ses études furent couronnées, d'abord par l'obtention d'un diplôme d'études supérieures en sciences physiques (1973), puis par l'obtention du titre de docteur ès-sciences naturelles (1981). Il a travaillé durant 10 ans en tant que chercheur et a notamment participé à l'étude de l'histoire des cristaux et matériaux ramenés de la surface de la lune lors des missions Apollo. Il aura plus particulièrement comme fonctions l'enseignement de la physique, ainsi que le développement de programmes informatiques servant à illustrer divers cours. (sp)

● La Commission de surveillance tient à préciser que l'Ecole pourrait accueillir encore quelques élèves en troisième année. Les intéressés, qui ont au moins suivi 11 degrés scolaires avec succès, peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de M. Philippe Jeanneret, directeur, téléphone (032) 93 23 37.

## Règlement sur la chasse 1983

Le Conseil exécutif du canton de Berne a ratifié le règlement sur la chasse pour l'année en cours que lui a soumis la Direction des forêts.

Chaque chasseur a le droit de tirer au maximum deux chamois, contre trois l'année précédente. Cette mesure restrictive a été prise du fait que durant l'année passée, une diminution des effectifs de chamois a été enregistrée.

En ce qui concerne la chasse aux chevreuils dans les trois arrondissements, chaque chasseur pourra tirer trois animaux.

Toutefois, dans les districts d'Interlaken et d'Oberhasli, les chasseurs n'auront le droit de tirer que deux chevreuils chacun, afin de protéger la population de chevreuils dans cette région.

En vue de limiter efficacement la prolifération des cerfs, la chasse aux cerfs sera pour la première fois cette année, d'entente avec les autorités fédérales, prolongée jusqu'à la fin novembre. Dans le but de protéger les pâturages alpestres et forêts de montagne, un nombre limité de bouquetins pourront à nouveau être tirés au cours de l'automne prochain. Ces tirs de conservation seront effectués par des chasseurs expérimentés sélectionnés.

Conformément à l'arrêté du Grand Conseil du mois de novembre dernier, la hausse des émoluments de patente entre en vigueur dès l'ouverture de la chasse de cette année. Seront également réajustés les émoluments de la chasse aux car-nassiers et palmipèdes. (oid)



LE GRAND PARFUM SUISSE

*Nickel & B.*

Un savon *Nickel & B.* offert pour tout achat d'eau de toilette (du 25 avril au 15 mai 1983)

Triple chèques fidélité



Léopold-Robert 53, tél. 039/237 337



Léopold-Robert 45, tél. 039/23 34 44

# SHARP

Audio-Video-TV

De nouvelles idées pour vous divertir pleinement

Un exemple, les chaînes stéréo commandées par micro-processeur SHARP VZ 2500 H et VZ 3500 H avec la sensationnelle

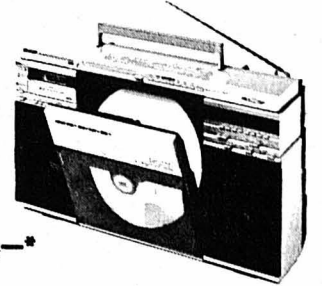
platine verticale qui vous permet de jouer les deux faces du disque sans le tourner, même en continu si vous le désirez.

Un confort d'utilisation sans égal - exclusivement chez SHARP

## SHARP VZ 2500 H

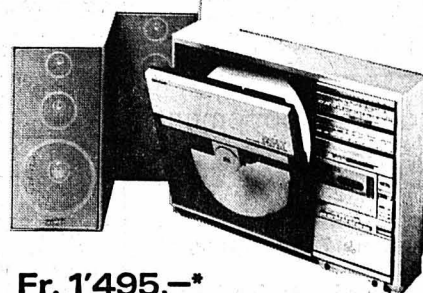
2x11 Watt radio 4 ondes, 33/45 tours, platine à cassettes

Vos soirées disco dans le jardin grâce à son alimentation triple, piles - secteur - accu voiture



Fr. 998.-\*

APBB DO DOLBY SYSTEM FeatherTouch Soft Touch METAL LINEAR TRACKING



## SHARP VZ 3500 H

2x40 Watt radio OUC/OM/OL 5 touches présélections OUC, 33/45 tours, platine à cassettes

Votre chaîne HiFi d'appartement, compacte, un design attractif

Fr. 1'495.-\*

hifi APBB DO DOLBY SYSTEM FeatherTouch Soft Touch METAL LINEAR TRACKING

Des appareils qui vous enthousiasmeront également par leur prix

Ces appareils sont exposés dans les vitrines des revendeurs spécialisés qui vous feront volontiers une démonstration.

\* prix au comptant

### BRUGGER AUDIO VIDEO

23-25, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

### MULLER MUSIQUE SA

50, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

Agence général pour la Suisse: Dewald SA, 8038 Zurich, 1020 Renens

Nous cherchons pour début août 1983 **apprenti vendeur pièces détachées**

Pour tous renseignements:  
**GARAGE BÉRING & CO**  
Fritz-Courvoisier 34, tél. 039/28 42 80,  
2300 La Chaux-de-Fonds

À VENDRE directement de particulier

## RANCHO

45 000 km., expertisée, excellent état, Fr. 8 500.-.

Tél. 039/26 69 36 (heures des repas).

A vendre moto

## HONDA 1100 R

neuve. Avec garantie d'usine 1 année. Prix à discuter.

Tél. 039/23 48 87 dès 18 heures.

A vendre à collectionneur-bricoleur

## FIAT 500

modèle 1968, toit ouvrant. Prix à discuter. Tél. 039/28 15 05 heures des repas.

OVRONNAZ Valais.

### Rez de chalet

avec jardin. Très tranquille. Fr. 285.- par semaine. Aussi un studio Fr. 210.-. Tél. 021/22 23 43. Logement City.

Votre journal: L'IMPARTIAL

## ALFASCO

Les 3 Maisons

2616 RENAN

Tél. 039/63 15 72

ALU / Isolations / Façades

Isolations intérieures

Protection du bois

Travaux de peinture

Toutes réparations

Offres sans engagement

HÔTEL DES XIII CANTONS SAINT-IMIER

cherche tout de suite

## UN CUISINIER

avec bonne expérience.

Tél. 039/41 25 46.



## A. BASTIAN SA

1032 Romanel-sur-Lausanne

Tél. 021/35 01 94 - 20 00 44

TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joint, avec tube flexible en acier CHROMÉ-NICKEL V 5 A soudé.

S'introduit facilement par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire.

10 ANS DE GARANTIE.

Economie de combustible: 10% environ.

DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.



Par autorisation de Police et pour permettre le passage d'une manifestation sportive, les routes mentionnées ci-dessous seront

## fermées temporairement à la circulation le samedi 7 mai 1983

Couvet - Le Couvent - Vers-Chez-Bordons - Môtiers de 9 h. 45 à 22 h. 15.

Prés-Monsieur - Château de Môtiers - Les Raisses - Les Creuses - La Montagnette de 7 h. à 22 h. 30.

Buttes - La Robella - Les Cluds de 7 h. 15 à 23 h. 15.

Travers - Le Sapelet - Mont-de-Couvet - La Prise Gauthier de 9 h. à 21 h. 45.

Les Verrières (Terrain de football) - Les Petits Cernets - La Planée - Chincul dessus - Les Prises de 8 h. 15 à 21 h.

Les Petits Bayards - Haut de la Tour - Les Parcs - Les Grands Prés - Jolimont de 8 h. 45 à 21 h. 15.

Automobile Club de Suisse

**E. RUCHTI**  
Instruments de musique  
Vente et réparations  
Saint-Blaise 87-559  
Rue des Moulins 5  
Tél. (038) 33 49 37

**HÔTEL\*\*\*\***  
*Belvedere*  
3700 SPIEZ

**Pourquoi toujours les Grandes Canaries**

chez nous aussi, vous pouvez vous détendre en profitant de vacances reposantes dans une bonne ambiance au calme.

Heinz Rub et collaborateurs  
Téléphone 033/54 33 33. 05-9577

«ATELIER DES GRANGES»  
M. Alain DUBOIS  
Granges 6 - La Chaux-de-Fonds

**RESTAURATION DE MEUBLES**  
et cannage de chaises

est

**TRANSFÉRÉ**  
à la ferme La Biche

**2208 MONTAGNE DE CERNIER**  
Tél. 038/53 19 69

DIABÉTIQUES, adhérez à l'

**ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE**

Case postale 894 2301 La Chaux-de-Fonds

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE

MACHINE À MOITIÉ PLEINE, DEUX FOIS TROP CHER

COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE



# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

Premières transactions pour la création d'une réserve forestière dans la Combe du Tabeillon

## La bourgeoisie de Sceut refuse de céder

Fin février, nous annonçons que le canton du Jura allait entreprendre toutes les démarches nécessaires pour créer une réserve forestière dans la Combe du Tabeillon. Le Don suisse de la Fête nationale soutiendra ce projet et consacra une partie de sa récolte de fonds à sa concrétisation. Une fondation se chargerait de créer et de gérer cette réserve, d'un intérêt évident pour tous les milieux qui touchent de près ou de loin à l'économie forestière. Le Service des forêts du canton du Jura a désigné un mandataire extérieur pour mener à bien les transactions. Celles-ci aboutiront, si tout va bien, à l'automne. Une première rencontre a réuni les propriétaires publics notamment intéressés à la création de cette réserve forestière. La bourgeoisie de Sceut, qui possède 15 hectares censés être inclus dans le périmètre de la réserve, n'y a pas participé. Mais elle a déjà fait connaître son intention: elle se refuse à céder ses forêts (à ne pas les exploiter en fait).

Selon un premier projet, la réserve forestière de la Combe du Tabeillon engloberait 80 ha de forêt, appartenant à des propriétaires privés et publics (communes et bourgeoisie). Les petits propriétaires privés qui détiennent une dizaine d'ha sont d'accord, moyennant une compensation financière, de vendre leurs parcelles à une fondation.

Les communes de Saulcy et de Saint-Brais (environ 15 ha) penchent plutôt pour une renonciation à toute exploitation forestière, moyennant une indem-

nité pour perte de rendement, tout en restant propriétaire de leurs parcelles.

Quarante ha sont détenus par un seul propriétaire, parisien, qui ne veut pas vendre, de même qu'il ne veut pas renoncer à exploiter sa forêt. Mais pour ne pas contrecarrer la création d'une réserve forestière, il accepterait d'échanger sa forêt de la Combe Tabeillon contre une autre forêt (de l'Etat).

La bourgeoisie de Sceut, avec ses 15 hectares, ne serait, elle, prête à céder sa propriété que si on lui redonne une forêt

de même importance. En clair, elle accepte l'échange mais pas d'indemnités.

Plusieurs raisons à cela. La bourgeoisie de Sceut, qui a repris depuis quelques années seulement son indépendance administrative (elle était gérée par la commune de Glovelier) possède en tout et pour tout 88 ha. de forêt. Des forêts qui constituent (avec les droits de pâturage) une source très importante de ses revenus. Et, entre toutes, la forêt de la Combe du Tabeillon (qui s'étend de chaque côté du ruisseau) est la plus accessible et par là, la plus rentable... D'autant qu'un chemin forestier est bien aménagé et que la bourgeoisie a consenti, selon son président, des efforts conséquents pour la renouveler.

Enfin, par principe, les bourgeois de Sceut n'aiment pas se séparer de terrains et une indemnité financière ne les enthousiasme pas. «Qu'ils prennent (réd.: entendez les autorités cantonales) les



Vue aérienne de la Combe du Tabeillon, prise depuis le tunnel de la Roche (entre Sceut et Saint-Brais). (photo pve)

parcelles situées dans les rochers, mais pas nos meilleures forêts», déclare M. Joseph Leschenne, président de la bourgeoisie, sans animosité toutefois.

Procéder à un échange? Le canton n'envisage pas cette solution pour des collectivités publiques, dont il attend du reste un effort de solidarité pour une œuvre de bien public...

Mais il ne cache pas non plus qu'il comprend les réticences de la commune bourgeoise de Sceut. Aussi, le dialogue n'est pas rompu et une nouvelle rencontre aura lieu entre l'Etat et la bourgeoisie de Sceut, qui procède ces jours à des coupes de bois dans la Combe du Tabeillon.

Il est trop tôt pour préjuger de l'issue de ses négociations, qui sont peut-être aussi (pourquoi le cacher) une tactique de la bourgeoisie de Sceut pour obtenir de l'Etat une indemnisation la plus forte possible...

Certes, le canton pourrait renoncer à englober dans sa réserve les forêts de la bourgeoisie de Sceut. Cette ultime solution, il entend l'éviter car la fondation ne disposerait plus que de 65 ha. et perdrait de son unité géographique.

P. Ve

Suite des informations jurassiennes

▶ 31



Une vue de la forêt appartenant à la bourgeoisie de Sceut. (photo pve)

## Sixième Expo-Ajoie en fin de semaine Les Franches-Montagnes invité d'honneur

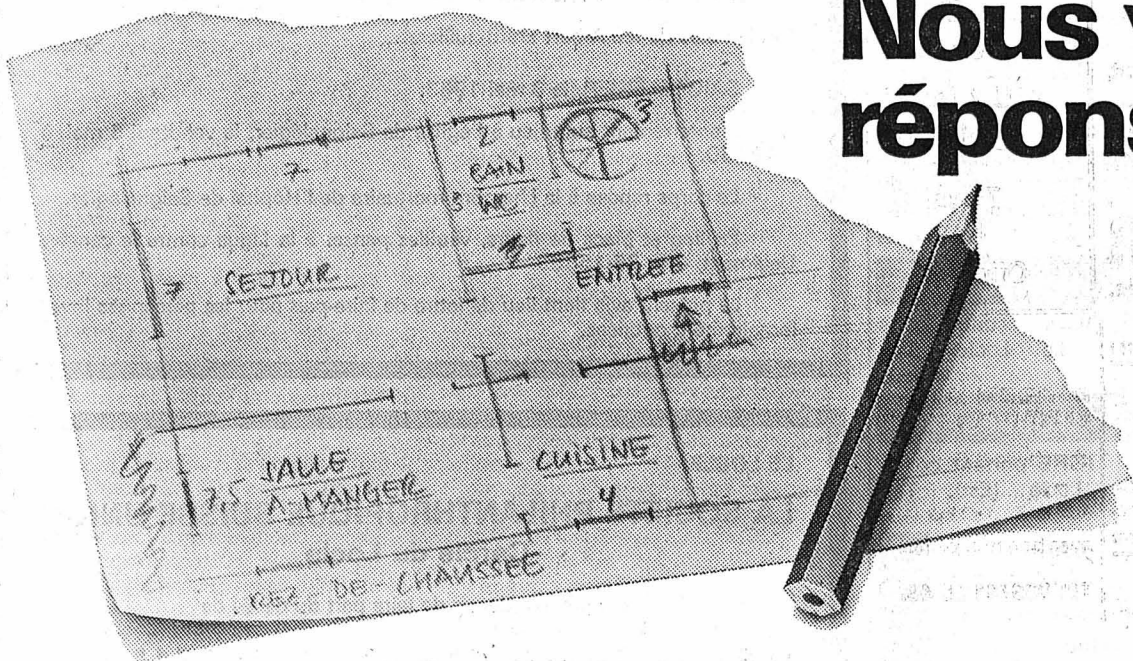
Une septantaine d'exposants représentant 45 genres de commerces, une surface de 1300 m<sup>2</sup> dans la patinoire couverte de Porrentruy, un invité d'honneur, les Franches-Montagnes, une animation quotidienne avec une large place non seulement à l'amusement, mais aussi aux disciplines sportives avec le soutien de l'Office cantonal des sports, des exposants insolites comme les CFF, l'atelier pour handicapés «Les castors», le comité du Centre des loisirs des Franches-Montagnes et enfin, un concours journalier offrant un bon de 400 francs pour un séjour au choix, mais aux Franches-Montagnes. Tels sont les grands traits de la 6e Expo-Ajoie dont le comité d'organisation travaille sous la houlette de M. André Marmy, directeur de l'UBS à Porrentruy.

La fanfare de Saignelégier donnera concert, lors de la fête inaugurale du 6

mai. D'autres fanfares ajolotes lui succéderont, pour entourer des présentations sportives multiples, tels que la gymnastique rythmique, l'Aikido-Club de Boncourt, le champion de «powerlifting» Marcel Varé, une démonstration de duels d'escrime en vue de la création d'un club en Ajoie, le rallye automobile de l'expo se déroulant le dernier samedi, le 14 mai. La trêve du jeudi 12, fête de l'Ascension, sera mise à profit pour suivre une marche mise sur pied, aux frontières de Porrentruy, par le Club alpin Jura. Pour sa part, la section jurassienne de la Guilde des sommeliers organisera un concours de dégustation de vins.

Les organisateurs, qui bénéficient toujours de l'appui de ceux du Comptoir de Payerne, espèrent attirer une vingtaine de milliers de visiteurs, ce qui devrait permettre d'éviter le léger déficit enregistré l'an dernier. (eb)

# Parlez-nous de votre maison. Nous vous apporterons des réponses constructives.



Nous vous présenterons un plan de financement à votre mesure, établi avec la même minutie... que les plans de votre cuisine.

Les Banques Cantonales accordent, dans toute la Suisse, la majorité des hypothèques: elles ont, actuellement, environ 50 milliards de francs investis dans les murs d'heureux propriétaires dans toute la Suisse. Parlez-nous de vos murs! Nous vous aiderons à les édifier.



**BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE**  
« 100 ans en 1983 »

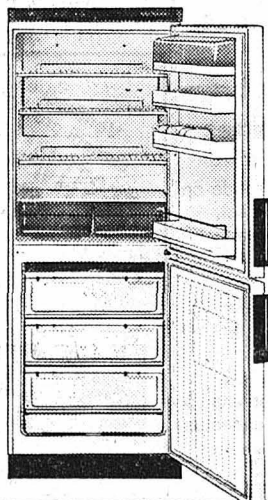
Votre Banque Cantonale. Toujours à votre avantage.

28-57 82.1.272.2.81

# Les nouveaux réfrigérateurs et congélateurs Miele vous offrent un plus grand rendement et un meilleur confort

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à un spécialiste local ou à

Miele SA  
Limmatstrasse 4, 8957 Spreitenbach

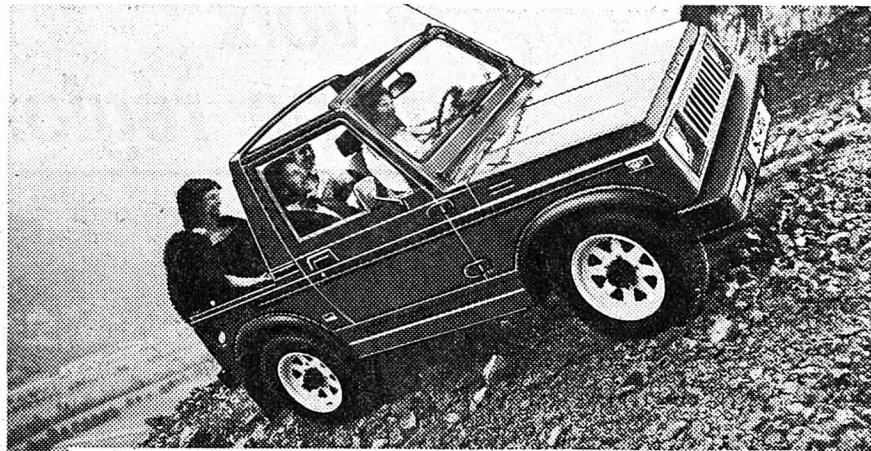


- Un plus grand volume utile grâce à la disposition du compresseur
- Une réduction de la consommation d'énergie grâce à un renforcement de l'isolation
- Un parfait aménagement de l'intérieur. Les casiers de rangement des portes sont réglables en hauteur
- Une meilleure accessibilité grâce à une augmentation de l'angle d'ouverture de la porte à 110°.

**Miele**

44-1525





## ANCIENNES NORMES ECE RABAIS EXCEPTIONNEL

Demandez nos conditions

### Garage Métropole SA

Avenue Léopold-Robert 102, tél. 039/23 21 68

Le sourire au volant.  
**SUZUKI**

## PETITES ANNONCES

### Chambres à louer

**JOLIE, MEUBLÉE**, part à la douche. Tél. 039/23 42 40. 77192

**MEUBLÉE**, indépendante, confort, au centre. Tél. 039/28 37 75. 77013

### Demandes à acheter

**BIBLIOTHÈQUE** ou paroi murale. Tél. 039/54 11 21. 76469

### A vendre

**ANCIEN TOUR À BOIS**, à pédale. Tél. 038/53 19 69. 77194

**2 LITS** (sommiers + matelas) Fr. 50.- (matelas crin) et Fr. 250.- (état neuf). Tél. 039/28 12 79 ou 039/28 34 55. 76957

**2 PNEUS MICHELIN** avec jantes, pour Estafette. Tél. 039/23 19 35. 76606

**BELLES TABLES**, 1 lot, à bas prix, pied central fonte. Convient pour restaurant ou chalet, dimensions: 130 x 70 cm. et 80 x 80 cm. Jeudi 5 mai de 17 h. à 21 h. chez M. Robert Rolli, 2608 Courtelary. 77224

**2 DIVANS** cuir noir patchwork de Sede 90 x 190 cm. avec support (claire) en bois noir. Peuvent être utilisés comme lits d'appoint, 2 jeux de draps housses faits sur mesure à disposition + coussins. Le tout en excellent état, Fr. 1500.- Tél. 039/26 71 27 heures repas. 77225

**TÉLÉVISEUR COULEUR**. Tél. 039/23 42 00 dès 19 heures. 77220

**ETABLI DE MENUISIER**. Tél. 039/31 51 61 dès 19 heures. 77241

### Chiens - chats à donner

**BERGER ALLEMAND** femelle, 2½ ans aimant les enfants, très bon caractère, cherche gentille famille. Tél. 039/23 58 82, de 17 h. à 19 h. 039/23 45 65. 91-60337

### Perdus - trouvés

**TROUVÉ CHATTE** noire, une année, ayant taches blanches sous le cou et sous le ventre. SPA, tél. 039/26 50 52. 77232

## LE LOCLE

### Demandes à acheter

**SECRÉTAIRE ANCIEN** (2 ou 3 corps). Tél. (039) 23 50 65. 76659

### A vendre

**MOTOCYCLE** léger, 5 vitesses. Tél. 039/31 04 66. 91-60340

**1 JEUNE CALOPPSITE**, 1 coq, 1 pousse-pousse. Tél. 039/31 35 24. 91-60339

**OU À ÉCHANGER** livres d'Oscar Huguenin contre cartes O.H. ou cartes postales, gravures et documents anciens du canton de Neuchâtel. Tél. 039/37 11 47. 91-60338

### Chiens - chats à donner

**JEUNE CHATTE TIGRÉE** contre bons soins, Midi 27, Le Locle. Tél. 039/31 88 53. 91-60343

### Perdus - trouvés

**PERDU 1 CHAT TIGRÉ** portant collier vert, région Le Locle (Est). Tél. 039/31 71 87. 91-60342

### Tarif réduit

80 ct. le mot (min. Fr. 8.-)  
annonces commerciales  
exclues

### Solution du mot croisé

**HORIZONTALEMENT**. - 1. Pré-science. 2. Lanterneau. 3. Ebrasèrent. 4. Boos; Nu. 5. Iule; Eesti. 6. Sieste. 7. Clé; Eau. 8. Il; Gravir. 9. Téléologie. 10. Ere; Lieues.

**VERTICALEMENT**. - 1. Plébiscite. 2. Rabouiller. 3. Enrôlée; Le. 4. Stases; Gé. 5. Ces; Tyrol. 6. Irénée; Ali. 7. Enrue; Evoé. 8. Née; Aigu. 9. Canot; Urie. 10. Eut; Io; Es.

Vendredi et samedi prochain  
**FESTIVAL DE LA  
TONDEUSE A GAZON...**

TONDEUSES A GAZON - FRAISEUSES A NEIGE  
ATELIER MECANIQUE TEL. 23 40 05  
**HENRY**  
ROCAILLES 15 - LA CHAUX-DE-FONDS

## GRÈCE

**Golfe de Corinthe**. Bungalow et villa. Gratuits: surfing, naviguer.

Tél. 031/53 88 05 05-1578

Particulier vend  
**Mercedes 230**

50 000 km., expertisée, très bon état.

Prix Fr. 4 800.- à discuter.

Tél. 039/26 90 73 (heures des repas). 91-60344

A vendre  
**Renault R 14 TS**

8 600 km., très soignée, exécution spéciale.

Tél. 039/23 76 04, heures des repas. 77217

A VENDRE d'occasion  
**Alpine A 310**

V6, gris galaxie mét., 24 000 km., modèle 80, équipée.

En très bon état. Tél. 039/41 25 34. 93-57197

**Auberge de montagne**

à vendre ou à louer sur parcours des Crêtes du Jura vaudois.

Vue exceptionnelle.

Affaire très intéressante.

Case postale 304, 2001 Neuchâtel. 28-27900

### J'achète

meubles - pendules - lustres - bibelots - horlogerie - poupées. Le tout ancien. Tél. 039/41 10 20, le soir

**Maisonnettes de jardin**

construction solide en bois y compris sol, fenêtres et porte. 1,8 x 2,4 m. Fr. 1 180.- 3 x 2 m. Fr. 2 580.- 3 x 3,6 m. Fr. 2 980.- autres dimensions à choix, prospectus chez Uninorm, Lausanne, tél. 021/37 37 12.

## LE LOCLE

### A La Chaux-du-Milieu

## Caisse Raiffeisen: un nouveau président

Forte participation à la dernière assemblée générale de la Caisse Raiffeisen de La Chaux-du-Milieu qui se tenait dernièrement au collège sous la présidence de M. Georges Choffet.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la dernière assemblée, les membres eurent connaissance de différents rapports. Pour le 45e exercice, avec 78 sociétaires, le bénéfice net des comptes 1982 s'élève à 4970 fr. 85, somme qui est versée au fond de réserve. Un bénéfice en légère diminution par rapport au bilan 1981.

Dans son rapport, le président du comité de direction, M. G. Choffet a relaté les événements et les tendances qui ont marqué l'année écoulée. La situation économique préoccupante, l'aggravation de l'insécurité font partie de la réalité quotidienne. Le président a remercié la gérante de son travail et de ses agréables relations auprès des membres.

Dans son rapport, la gérante Mme Anne-Lise Monard exposa les comptes en comparant les deux dernières années. Elle lança un appel à chacun pour la

continuité de la petite banque villageoise d'épargne et de crédit.

Troisième et dernier rapport: celui de M. Jacques Sansonnens, président du Conseil de surveillance. Celui-ci s'attarda sur le rôle de contrôle attribué à ce conseil. Il déclara que la comptabilité et les secteurs qui s'y rapportent ont été traités dans les formes précitées. Le savoirs et les engagements de la caisse figurent avec exactitude au bilan et le compte d'exploitation exprime correctement le résultat qui se dégage entre produits et charges.

Ce qui autorisa M. Sansonnens à conclure en proposant à l'assemblée d'adopter le bilan présenté.

Après dix ans de service à la tête de la présidence du comité de direction, M. Georges Choffet a émis le désir de quitter son poste tout en restant membre du comité. Il a été sincèrement remercié par le vice-président, M. Claude Haldimann. Pour lui succéder, l'assemblée a nommé M. Jean Simon-Vermot.

La séance fut levée et chacun participa ensuite à la projection de quelques films. (df)

## AVIS MORTUAIRES

SAIGNELÉGIER



Il faut savoir accepter sa souffrance Pour la transformer en providence Pour cet exemple de courage Merci maman

Dans l'espérance de la résurrection, nous avons le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

## Ida ERARD-DUBOIS

notre chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, qui nous a quittés, dans sa 74e année, après une longue et pénible maladie.

Ses enfants:

Josette et Alphonse Aubry-Erard, Le Noirmont; Philippe et Josette Erard-Joray, Saignelégier;

Ses petits-enfants:

Yannick Aubry; Caroline Aubry; Patrick Erard; Daniel Erard;

Les familles de feu Louis Dubois-Juillerat;

Les familles de feu Albert Erard-Juillerat.

SAIGNELÉGIER, le 3 mai 1983.

L'enterrement aura lieu à l'église de Saignelégier, le vendredi 6 mai, à 14 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Ligue contre le cancer, Delémont, ccp. 25-15383.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées. 125176

LE LOCLE

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION  
Cercle du Locle

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Gaston VUILLE

son regretté ami, membre fidèle depuis 28 ans.

77417

Le Comité

## REMERCIEMENT

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## MONSIEUR MAURICE MENDELOWITSCH

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence et leurs messages.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. 125158

En cas de décès  
**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**  
Chasseral 79  
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

Votre fleuriste  
**Turtschy**  
Léopold-Robert 57-59, tél. 039/23 60 88

Association neuchâteloise  
des téléspectateurs et auditeurs  
ANTA

## CONFÉRENCE

par Monsieur

**Guy Ackermann**  
sur son émission TV

## AGORA

suivie d'une discussion

Vendredi 6 mai 1983 à 20 heures  
AULA DE L'UNIVERSITÉ  
DE NEUCHÂTEL

76364



32<sup>e</sup> BEA  
Exposition  
Berne 29 avril -  
9 mai 1983

**BEA**

Artisanat  
Agriculture  
Industrie  
Commerce

Place Guisan, tram 9, Entrées A (Place Guisan) et E (Mingerstrasse avec le nouveau lieu de rendez-vous BEA), ouverte de 9 à 18 h., vendredis de 9 à 20 h. Ouverture prolongée pour restaurants et dégustations. Plus de 800 exposants. Grande exposition de bétail avec présentations, troupeau de poulains, importante exposition de machines agricoles de l'AAS avec présentations commentées, Agriculture «Du grain au pain», Centre vert avec installation d'un Foodtainer, Forces Motrices Bernoises (10 ans Centrale nucléaire Muhleberg), Chauffage à l'électricité, l'Artisanat au travail, Défilés de mode, Loisirs-divertissements-transports et PTT, Jeunesse + Sport, Coin de la presse et de la radio, Protection civile, Boucherie et Boulangerie pilotes, 150 ans de la Société cantonale bernoise de tir avec concours de tir au fusil à air comprimé, etc. etc.

20% de réduction par le chemin de fer pour visiter la BEA 83. Renseignements aux guichets des gares ou par l'agence de voyage.

Prix d'entrée réduit pour le 3e âge.

AMIS DES ARTS: n'oubliez pas de visiter le SALON DE MAI (rampe de la patinoire artificielle).

79-710



# CANTON DE NEUCHÂTEL

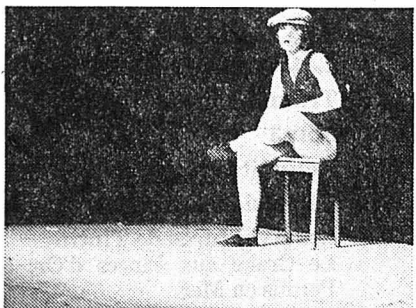
la voix  
d'une région

## Tommy Tomek aux Mascarons de Môtiers Un retour aux sources du mime

Elle est Allemande, mais nous vient de Noiraigue où elle a choisi d'être domiciliée. Son art, elle l'a appris chez Marie-Louise Anger à Berlin. Ses anciens maîtres furent aussi Etienne Decroux et Marcel Marceau. Ses différents stages accomplis, elle a sillonné les scènes du monde présentant ses personnages aux publics américains et canadiens, ou plus près de chez nous à Berne ou Bâle.

Ses personnages qui sont-ils? Ce sont des femmes, non pas des militantes ou des femmes qui se veulent exceptionnelles, non, simplement des femmes décrites au travers des gestes banals du quotidien. Ainsi avons-nous vu l'autre soir la ménagère, et son travail quotidien qui, au fil de gestes répétitifs, finit par être accusateur. Et cet hommage aux herbivores accusés de sorcellerie au Moyen Age qui n'avaient souvent pas d'autre tort que d'être femme et de vouloir le bien des personnes qu'elles soignent. Autres personnages croqués par Tommy Tomek, des filles sûres de leur charme, un dragueur ou la femme obsédée par la beauté.

Tommy Tomek crée tous ses personnages avec des gestes techniques presque parfaits. Mais la marque d'originalité dans le choix des personnages, et la



tenu classique de la pantomime «vêtement noir, visage blanc» n'aident pas à saisir la personnalité de ceux qu'elle représente. De sa formation de mime classique, elle connaît tous les rouages, l'occupation de l'espace scénique est très étudiée, trop peut-être, car au fur et à mesure qu'avance le spectacle, on a l'impression d'une leçon bien retenue, trop bien retenue même et qui laisse trop peu de place à l'interprétation personnelle, à la sensibilité de l'artiste, comme si Tommy Tomek avait peur de dire la femme à travers sa propre personnalité.

Si le mime pouvait «oublier» un peu les leçons reçues pour ajouter la poésie, nul doute que la jeune artiste créerait des spectacles de très bonne qualité.

## Assemblée du HC Couvet La camaraderie des hockeyeurs

Le HC Couvet a tenu dernièrement son assemblée générale. Pour les rouge et noir, la saison écoulée a été positive. Pas tellement sur le plan des résultats en championnat, mais sur celui de la camaraderie et de l'esprit d'équipe.

Le président Henri Renaud, qui a cédé son siège après 20 ans de bon et loyaux services s'est réjoui de l'excellente fréquentation aux entraînements d'été et d'hiver. Il a souligné la première place conquise par les Covassons à la Coupe de Locle.

Le projet «Avanti», qui prévoit la formation d'une quatrième ligue imposera un effort particulier. Dans ce but, les en-

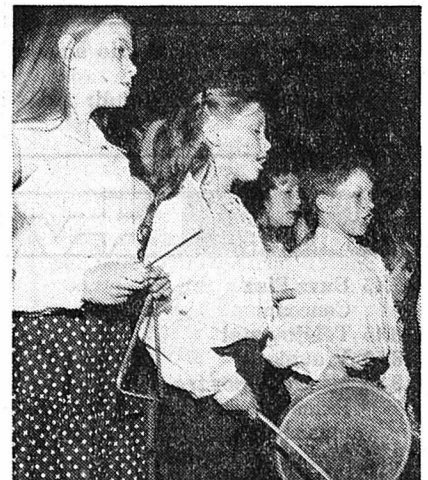
traînements d'été reprendront dès le mois de mai.

La situation financière de la société est saine. Ceci principalement grâce aux efforts des membres qui vendent chaque année de la soupe aux pois pendant les deux foires de Couvet. De plus, une manifestation spéciale est d'ores et déjà prévue pour cet automne.

Le nouveau comité se compose de la manière suivante:

MM. Maurice Baedi, président; Jean Clerc, vice-président; Marcel Kopp, caissier; Edouard Marletaz, secrétaire; Jean-Paul Jeanneret, secrétaire aux verbaux; Claude Delachaux, entraîneur. (sp-jjc)

## A Travers samedi Les petits nains de la montagne



Les écoliers du Mont: une bouffée d'air frais. (Impar-Charrère)

Ils savent tout faire, les petits nains de la montagne de Travers. Chanteurs, comédiens, mimes, on les voit souvent sur scène ces derniers mois. Entraînés par leur instituteur, M. Gogniat et son épouse, ils apportent une bouffée d'air frais aux soirées des chorales.

Samedi, les gamins associés à quelques «vieux» qui vont à l'école aux Ponts-de-Martel participaient au concert donné par le chœur d'hommes l'Espérance à la salle de l'annexe. Ils furent les plus applaudis.

Pourtant l'Espérance, dirigée par M. Francis Perret a livré un excellent tour de chant. Un peu solennel, peut-être, mais poignant par instant. Surtout quand les 35 chanteurs ont interprété cette fameuse «Terre jurassienne» qu'on trouve heureusement au répertoire de nombreuses chorales de la région.

En seconde partie, les gendarmes ont occupé le plateau. La Chorale de la police neuchâteloise dirigée également par M. Francis Perret a tiré son épingle du jeu. Malgré le peu de temps libre que leur laisse leur métier - et les services de nuit en particulier - les policiers ont prouvé que l'amour du chant choral peut se transmettre à tout un public.

Le chœur d'ensemble qui réunit l'Espérance et les gendarmes fut impressionnant.

La soirée se termina par un bal qu'anima l'orchestre régional «Les Beatmen's». (jjc)

## Pour les maîtres électriciens romands Maintenir les contacts professionnels et amicaux

Créée il y a trois ans seulement, l'Association romande des maîtres électriciens compte déjà 75 membres dont six habitant notre canton. Ils sont venus en grand nombre, samedi à Thielle, pour as-

sister à leur assemblée générale que présida M. Herbert Burkhard de Lausanne. Dans son rapport, ce dernier mentionna les principaux événements survenus l'année dernière, les séances consacrées à l'information technique, les visites d'usines, etc.

Des commissions d'études procèdent actuellement à des enquêtes sur la formation des apprentis, la promotion du titre de maître électricien, sur la vente des articles d'installations fixes dans les grands magasins.

Actuellement, seul un comité romand est mis en place. Dès que les membres seront suffisamment nombreux dans les différentes régions, des sections cantonales seront fondées. Jusque-là, les contacts seront maintenus par un délégué, M. Daniel Borel de Neuchâtel pour notre canton.

Bien que copieux, l'ordre du jour a été rapidement enlevé. Les participants ont pu ainsi discuter entre eux tout à loisir tant pendant le repas pris en commun au Novotel que durant les visites de l'usine thermique et du centre de gestion et de contrôle de Cornaux. (rws)

## Fanfare de Môtiers Bientôt une nouvelle bannière

Vingt ans. Synonyme de jeunesse chez l'être humain, cet âge prend une toute autre signification lorsqu'il s'applique aux objets. Pour une bannière de fanfare ayant flotté à tous les vents des manifestations et autres cortèges, il correspond à une limite - sous peine de défilé avec un

étendard rapiécé. Pour l'Harmonie de Môtiers, sa bannière datant du 29 mai 1960, n'a aujourd'hui plus qu'une valeur symbolique.

Avec une certaine émotion et un brin d'appréhension, les musiciens du chef-

lieu s'apprête à changer de bannière. Après des mois de travail pour réunir les fonds et choisir le motif du nouvel emblème, l'assemblée vient d'adopter l'un des projets présentés par la commission de la nouvelle bannière.

Héraldiquement parlant, elle se présente de la manière suivante: flamme aux couleurs communales (jaune et rouge), rayonnante à partir du centre où l'on pourra admirer l'Hôtel des Six-Communes et l'église de Môtiers. Sur la gauche, on trouvera l'armoire de la commune et à droite une lyre, ainsi qu'une houpe aux couleurs cantonales.

La nouvelle bannière sera inaugurée le dimanche 11 septembre prochain. La manifestation grandiose mijotée par le président Angelo Carminatti se déroulera sur trois jours: vendredi, samedi et dimanche. Nous aurons l'occasion d'en reparler. (Imp-lr)

## Tribunal correctionnel de Boudry Un jugement clément pour un escroc

L'idée était bonne mais elle a été fort mal réalisée. M. M. avait décidé de faire imprimer des sets que les restaurateurs utilisent lorsqu'ils servent de la petite restauration. Il prit contact avec de très nombreux commerçants afin de les inciter à faire de la publicité devant être lue par des milliers de personnes. Certains d'entre eux acceptèrent l'offre mais, malheureusement, ils acceptèrent aussi de verser immédiatement tout ou partie de la facture. Démuni d'argent, M. M. utilisa celui récolté pour ses besoins per-

sonnels. Les plaintes affluèrent: une quarantaine, sans compter probablement les personnes lésées qui ont préféré mettre un trait sur leur contrat. M. M. a été cité par le Tribunal correctionnel du district de Boudry, présidé par M. François Buschini pour y répondre d'escroquerie. Il a bénéficié d'un jugement clément puisque le sursis lui a été octroyé pour la peine prononcée: 14 mois de réclusion. Il payera également une amende de 300 francs et 1150 francs de frais de justice. (rws)

# CANTON DU JURA

## Franches-Montagnes: correction du «S» de La Large-Journée Les travaux avancent à grands pas

Page 17

Les travaux de correction du «S» de La Large-Journée (lieu-dit entre Les Bois et La Ferrière) avancent à grands coups de pelle mécanique (au pluriel!) et de mines. Alors qu'un ouvrage d'art prend racine, le nouveau tracé de la route et du rail se profile déjà.

A l'entrée du premier virage (direction Les Bois - La Ferrière), la route et le rail seront alignés côte à côte pour se séparer aux deux tiers du parcours et rejoindre leur point de jonction, que l'on peut situer approximativement à l'entrée du virage qui précède la jonction de la route Les Breuleux - La Chaux-de-Fonds. Deux passages à niveau seront supprimés.

La ligne de chemin de fer et la route seront corrigées sur près d'un kilomètre et contourneront au nord une forêt et

des rochers entre lesquels passe le tracé actuel.

La construction du nouveau tracé de la voie ferrée nécessitera l'aménagement d'un ouvrage d'art de six mètres de haut, qui permettra aux habitants du hameau de La Large-Journée d'utiliser l'ancien tracé de la route. Pour le rail, 18.000 m<sup>3</sup> de remblais seront nécessaires. Coût des travaux: deux millions de francs, dont 950.000 à la charge du canton pour la route. Ce sont des entreprises de la région qui sont à l'œuvre.

Les automobilistes pourront emprunter le nouveau tracé au mois d'août, alors que les Chemins de fer du Jura (CJ) pourront circuler sur leur nouveau tracé avant l'hiver (pose de la voie à la mi-juillet).

### AVANTAGES

L'aménagement d'un nouveau tracé permettra aux trains de circuler à une vitesse constante de 70 kmh entre Les Bois

et La Ferrière, alors qu'actuellement ils franchissent le «S» de La Large-Journée à 30 kmh, en raison de l'état d'usure de la voie.

Outre un gain de temps, les CJ économiseront de l'énergie et, ne devant plus ralentir de manière excessive sur ce tronçon ou à l'inverse, accélérer à sa sortie. De plus, le matériel roulant, la superstructure (rail et traverses) s'usent moins en raison des tensions que provoque inévitablement une courbe à petit rayon.

Une correction qui s'inscrit aussi dans une amélioration globale du tracé du chemin de fer qui traverse les Franches-Montagnes. (pve).

### Administration

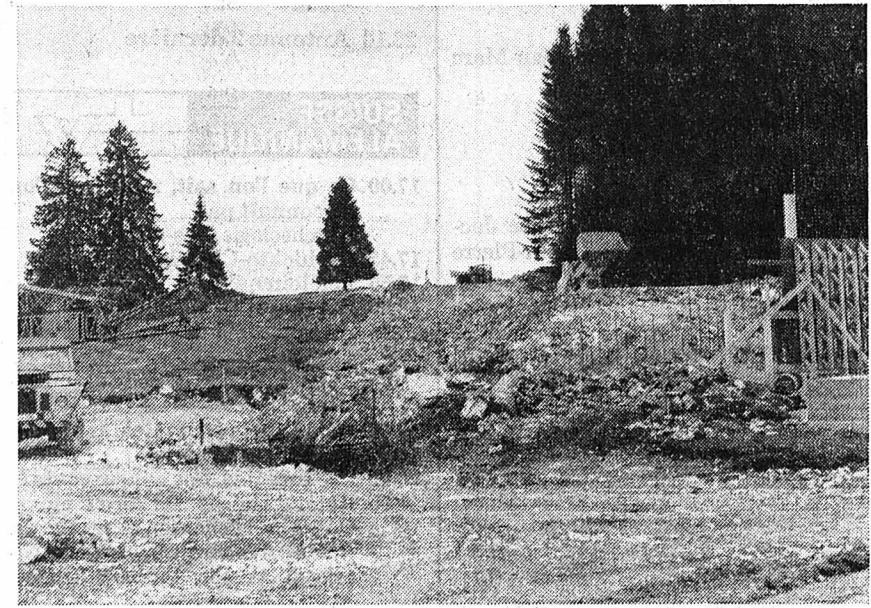
#### Prenez note!

Dès le 5 mai, il ne faudra plus se rendre au bâtiment de Moréport pour prendre contact avec le Service de l'aide sociale, que dirige M. Jean-Pierre Joliat, y compris le bureau de l'avance et du recouvrement des pensions alimentaires. Ils seront installés à Delémont, dans le quartier du Righi, au rez-de-chaussée du numéro 93 de la route de Moutier. Il en va de même pour le Service du personnel de l'Etat, dirigé par M. Jean-Georges Devanthery. Il se trouvera à la même adresse, également au rez-de-chaussée. Pour ces deux services, le No de téléphone demeure inchangé: 066 21 51 11. (rpju)

### LES GENEVEZ

#### Le secrétaire communal prend sa retraite

Nous apprenons que M. Bernard Rebetez, dévoué secrétaire-caissier de la commune des Genevez, s'apprête à prendre une retraite bien méritée après bientôt 40 ans d'activité. En effet, il commença au service de la commune en 1946 comme secrétaire. Il s'agissait alors d'un poste accessoire. En 1962, il fut nommé également caissier et cumula les postes depuis lors. En 1965, le poste permanent fut créé. M. Rebetez a su se faire apprécier pendant cette période par la population et par les autorités de son village, et son départ comme administrateur de la commune dans quelques semaines sera vivement regretté. (kr)



Une pelle mécanique aménage déjà la rampe qu'utiliseront les Chemins de fer du Jura. A l'arrière plan: la construction de l'ouvrage d'art et le prolongement des travaux de terrassement pour le rail (direction Les Bois - La Chaux-de-Fonds); à droite, le nouveau tracé de la route. (Photo Impar-pve)

## Assemblée du groupe scout Saint-Louis à Saingnégier Diminution des effectifs

Le groupe scout Saint-Louis a tenu ses assises sous la présidence de M. Jean-Maurice Bourquin. L'assemblée a rendu hommage à la mémoire de M. Marius Joret, secrétaire-caissier du comité des Amis des scouts, et figure marquante du scoutisme jurassien dont il fut l'un des principaux responsables.

La maîtrise a enregistré le départ de M. Roland Affolter, chef de troupe adjoint. Elle comprend les responsables suivants: Danielle et Claire Boillat, cheftaines de la meute; Agnès Varin et Francine Borne, responsables des éclaireuses; Didier Humair, chef des éclaireurs; l'abbé Pierre Girardin, aumônier; Jean-Maurice Bourquin, administrateur; Jean-Louis Bilat, caissier; Colombe Borne et Hélène Jobin, vérificatrices des comptes; Carmine Creti, responsable du matériel; Marcelle Bilat et René Jaquet, assesseurs.

Au cours de l'année écoulée, les effectifs ont subi une certaine diminution. Ils sont actuellement de huit louveteaux et lutins; 15 éclaireuses et cinq éclaireurs. Une campagne de recrutement sera lancée.

Les chefs de troupe ont présenté les prochains camps qui se dérouleront à Chaumont pour les louveteaux, dans un alpage valaisan au-dessus de Martigny pour les éclaireuses. Les éclaireurs participeront à un camp volant à bicyclette ainsi qu'au Camp jurassien de Tavannes, à l'Ascension. (y)

### Nonagénaire fêtée

Mlle Marguerite Montandon, pensionnaire au Foyer pour personnes âgées, a fêté son nonantième anniversaire. Originnaire du canton de Neuchâtel, la nouvelle nonagénaire est née à Saint-Imier. Elle est restée célibataire et vit au home depuis août 1977. Mlle Montandon jouit d'une bonne santé pour son grand âge, mais son ouïe est déficiente.

Une délégation du Conseil communal lui a remis le cadeau traditionnel. La vaillante nonagénaire a également été fêtée par sa famille au cours d'un repas servi dans un restaurant de la place. (y)

### Décès

- CORCELLES**  
M. Henri Sauvant, 1913.
- NEUCHÂTEL**  
Mme Liliane Kaltenrieder, 1923.
- CRESIER**  
Mlle Marthe Beuret, 1893.
- LA CÔTE-AUX-FÈES**  
M. Robert Pétremand, 83 ans.
- BEVAIX**  
Mme Georgette Fornachon, 72 ans.
- TRAVERS**  
M. Gérard Jampen, 1917. - M. Pierre Boiteux, 1921.
- BOUDEVILLIERS**  
Mme Alice Rey, 1909.

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

### Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:  
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrara, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Kräbe, Coordination de jour et Magazine. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:  
Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.

### Régie des annonces:

Assa Annonces Suisses SA  
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35  
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14  
2300 La Chaux-de-Fonds



mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 14.10 Point de mire
14.20 Vision 2: Téléscope
15.15 Vision 2: Escapades
15.55 Vision 2: Jardins divers
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Ça roule pour vous
17.45 Téléjournal
17.50 En direct d'Estavayer-le-Lac
17.50 Sur un plateau: La vie au quotidien
18.35 Le dernier mot
18.55 Journal romand
19.15 Tour de Romandie: 1re étape: Bulle-Saignelégier
19.30 Téléjournal

20.05 Agora
Ce soir: RÉCIDIVE ET REINSERTION SOCIALE DES PRISONNIERS. Un scénario de Michel Viala. Interprété par: Maurice Auffer - Christian Robert - Charrue - Jean Turlier - Claude-Inga Barbey

- 22.30 env. Téléjournal
22.45 env. Football
Coupe UEFA. Finale, match aller. Anderlecht-Benfica. Bonne. En différé de Bruxelles

ALLEMAGNE 1

- 11.00 Le jour de Luther
13.15 Vidéotexte
15.45 Téléjournal
15.50 Show Marvelli
16.35 Wie man Dornröschen wachküst (2)
17.25 Téléjournal
17.30 Le jour de Luther
18.30 env. Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Dingo
22.00 In solcher Gegend erscheint Gott
22.30 Le fait du jour

FRANCE 1

- 11.35 Vision plus
12.00 H.F. 12
12.30 Atout cœur
13.00 Actualités
13.35 Un métier pour demain
13.15 Mer-cre-dis-moi-tout
13.55 Dis, qu'as-tu vu?
14.10 Le Roi Arthur
14.25 Rémi
14.50 Chansons
15.10 Colibricolo
15.20 Le Petit Cid
15.45 Jouer le jeu de la santé
15.50 Les pieds au mur: Inspecteur Puzzle
16.15 Dare-Dare Motus et Duffy Duck
16.55 Le Rouge et le Bleu
17.05 Heckle et Jeckle
17.15 Le Vol du Pélican
18.00 Jack spot
18.25 Le village dans les nuages
18.45 Dix idées pour l'orientation
18.50 Histoire d'en rire
19.05 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 S'il vous plaît
19.53 Tirage du Loto
20.00 Actualités
20.35 Le cœur du débat
21.55 Flash infos

22.00 Festival de Pau 1982
Récital d'Alexis Weissenberg. Programme: Prélude, fugue, variation, de César Franck - 4e Partita en ré majeur, de Bach - Jésus que ma joie demeure, de Bach

- 22.45 Actualités

ANTENNE 2

- 12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Journal
13.30 Stade 2 midi
13.50 Les Amours des Années folles: Alberte (8)
14.05 Carnets de l'aventure
14.30 Dessins animés
15.05 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal

Les Cinq Dernière Minutes
20.35 Rouge Marine
Téléfilm de Jean-Pierre Desagnat. Avec: Jacques Debary - Marc Eyraud - Geneviève Fontanel

- 22.10 Cinéma, cinémas
23.10 Antenne 2 dernière

SUISSE ALEMANIQUE

- 17.00 Ce que l'on sait, mais que l'on ne connaît pas
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Au royaume des animaux sauvages
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal Sports
20.00 Les insectes, nos concurrents?
21.00 Roland Kaiser: De zéro à un
22.00 Téléjournal
22.10 Sports
23.10 Téléjournal

FRANCE 3

- 18.25 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.15 Actualités régionales
19.35 Télévision régionale
19.50 Les Aventures de Tintin
20.00 Jeux de 20 heures
20.35 Cadence 3
21.35 Soir 3

21.55 Terre rouge
ou la Vie d'un Fils du Pays haut-lorrain. Document fiction. Avec Maurice Chevit, les voix de Jacques Campain et Jacques Brel, et les personnages de Steinlejn et d'Orens

- 22.50 Prélude à la nuit
Ensemble La Follia; Gilbert Petit et Marc Ulrich, trompettes: Concerto pour 2 trompettes, Vivaldi

ALLEMAGNE 2

- 13.15 Vidéotexte
15.10 Enorm in Form
15.40 Vidéotexte
16.00 Téléjournal
16.04 Anderland
16.35 Kiwi
17.00 Téléjournal
17.15 L'illustré-Télé
17.53 Rauchende Colts
18.25 Rauchende Colts
19.00 Téléjournal
19.30 Le miroir sportif
20.15 ZDF Magazine
21.00 Téléjournal
21.20 Tirage du loto
21.25 Der Denver-Clan
22.10 Maintenant toute la Terre est menacée
22.55 «Qui sait ce que Dieu veut faire des Allemands?»
23.40 Téléjournal

HUMEUR

Jouez suisse...

Faudra-t-il désormais réserver une rubrique par semaine à ce que nous avons commencé de nommer «curieux émois feints», en les numérotant, pour signaler à l'attention du cher public toutes les pressions qui s'exercent sur la télévision, tous les conflits qui éclatent entre elle et certains milieux économiques, politiques ou autres? Voici donc le provisoirement dernier-né de l'esprit de censure, qui se nomme aussi pression, parfois «objectivité».

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 Tais-toi et mange, par Jean Charles. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps, magazine. 18.05 Journal du soir et actualités régionales. 18.25 Sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Dossiers. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.45 Petit théâtre de nuit: Douchetchka, d'Anton Tchekhov. 23.05 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. (24 h. sur 24, OUC, 100,7 MHz, musique et infos.)

12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Rock line. 18.00 Informations. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 20.00 Infos. 20.02 L'Orchestre de la Suisse romande: Glinka, Penderecki, Dvorak. 21.45 Les poètes du piano: F. Mendelssohn. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Mus. en Suisse romande: Janacek, Dvorak, Smetana. 24.00 Informations. 0.05-6.00 Relais Couleur 3.

12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Orch. symph. de Bâle. 20.30 Direct. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 24.00 Club de nuit. 12.40 Les jeunes et leur musique. 14.05 Fam. et soc. 14.45 Feuilleton. 15.05 R.S.R. 2. 17.00 Jeunesse. 18.05 Sounds. 18.50 Emiss. ital. 19.20 Novitads. 19.30 Littérature. 20.05 Science. 21.00 Jazz. 23.00 Sounds. 24.00 Club de nuit.

12.30 Jazz. 13.00 Opérette: Pimpinone, Telemann. 13.30 Jeunes solistes. 14.04 Microcosmos. 14.10 Chanson. 15.40 J. Cage et ses disciples. 16.15 Haute infidélité. 17.05 Histoire de la musique. 18.00 Jazz. 18.30 Studio-Concert: Quatuors de Crusell, Schubert, Hummel. 19.35 L'imprévu. 20.05 Les chants de la terre. 20.30 Musique sacrée: Nouvel Orch. philharmonique, Choeurs de Radio-France et solistes: Cantate, Bach, Litanies, Mozart; Magnificat, C.P.E. Bach. 22.30-1.00 Fréquence de nuit: Mozart, Sade, par P. Sollers.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Groupe de recherches musicales. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 L'école des parents et des éducateurs: Jumeau-jumelle, enfants multiples. 15.02 Les après-midi de France-Culture. Encyclopédie sonore scientifique. 15.30 Science à l'infinifit. 17.00 Raison d'être. 17.32 Groupe de recherches musicales. 18.30 Feuilleton: Portrait de femme, de D. Bonal. 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche, par F. Le Lionnais. 20.00 Recherches musicales. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Inform. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30, 22.30. - 0.05 Relais de Couleur 3, musique et infos. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Diagnostic économique. 8.38 Memento. 8.40 Quoi de neuf. 9.05 Saute-mouton: des séquences divertissantes, des enquêtes, des reportages et des jeux, avec notamment à 10.10 L'oreille fine, un jeu avec les auditeurs.

0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Informations. 6.05 6/9 avec vous, un réveil en musique. 7.00 et 8.00 Informations. 8.58 Minute œcuménique. 9.00 Informations. 9.05 L'invité. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur... la santé. 10.30 La musique et les jours: 1. L'intégrale: Les solistes de Wolfgang Amadeus Mozart. 2. L'art de la fantaisie est une chose très sérieuse... 12.00 Traditions musicale de notre pays: Le Choeur des XVI de Fribourg.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Semaine économique. Club de nuit. 6.05 Musique légère. 7.05 Pages de Mozart, Beethoven, Wranitzky, Haydn, Schumann et Ries. 9.05 Radio scolaire romanche. 9.30 Dressez l'oreille. 10.00 Lecture. 10.30 Actualité littéraire. 11.00 Musique ancienne: Pages de Desprez, Hume, Telemann et Bach. 12.00 Magazine agricole.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie. Infos: 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Musiques du matin. 7.05 Concert: Orchestre national de France: Symphonie No 3, Magnard. 7.45 Journal de musique. 8.10 Orch. national de France et K. Wha Chung, violon. Le corsaire, Berlioz; Concerto, Tchaikovski. 9.05 L'oreille en colimaçon. 9.20 Musiciens d'aujourd'hui. 12.00 Le royaume de la musique: par S. Reynaud-Zurfluh.

Informations à 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. - 7.02 Matinales, de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance. Electre (9), par G. Gromer: Electre et l'opéra. 8.32 De mémoire d'homme (4): La vie rurale, avec M. Bozon et A.-M. Thiess. 8.50 Le sillon et la braise 9.07 Les matinales de France-Culture: La littérature, par R. Vrigny. 10.45 Questions en zigzag, par Pierre Lhoste. 11.02 Musique: Orgues de Dordogne, par J. Merlet.

Aujourd'hui

Demain